Vision stratégique pour l'Arc jurassien 2040 Éléments de diagnostic La vision stratégique de l'Arc jurassien 2040 a été élaborée par le groupement urbaplan et SEREC, sur mandat de l'association arcjurassien.ch et du Réseau des villes de l'Arc Jurassien (RVAJ), avec l'appui du SECO. Le dossier est composé de deux documents complémentaires :

- > Le rapport « Récit illustré », qui présente la vision stratégique pour la partie suisse l'Arc jurassien 2040, des pistes pour la mise en œuvre de projets ainsi que les coulisses de la construction de la vision.
- > Le présent rapport « Éléments de diagnostic », qui est une synthèse du travail de diagnostic territorial effectué par SEREC dans le cadre de ce mandat pour l'élaboration et la mise en œuvre de la vision stratégique.

## **Sommaire**

## 0. Introduction

Pourquoi une vision?

## 1. Diagnostic

Un territoire en quête de définition?
Une fédération de territoires d'action
Un territoire, des enjeux communs
Principales faiblesses / principaux atouts
Des enjeux planétaires

## 2. Vision (et diagnostic)

La vision en bref : ARC LAB Les quatre éléments

**2.1 TERRE** 

2.2 FEU

2.3 AIR

2.4 **EAU** 

## 3. Pistes pour la mise en œuvre de la vision

- 3.1 Critères ARC LAB
- 3.2 Outils
- 3.3 Acteurs
- 3.4 Projets ARC LAB

Quartier coopératif / Filière bois / Plateforme d'échange / Exposition itinérante

## 4. Prochaines étapes

Susciter une adhésion la plus large possible Développer une stratégie institutionnelle pour arcjurassien.ch Mettre en œuvre des projets pour donner à voir cette vision

## 5. Coulisses

- 5.1 Dessine-moi l'Arc jurassien
- 5.2 Le portrait chinois de l'Arc jurassien
- 5.3 Les ateliers : Imaginaires, défis et strategie
- 5.4 Entretiens et sondage sur la vision et les pistes de mise en œuvre

# 6. Éléments de diagnostic

# 6. Éléments de diagnostic

# Table de matières

1	Introduction	I
2	Analyse du contexte institutionnel de l'Arc jurassien	2
2.1	Institutions clés de l'Arc jurassien	2
2.2	Périmètres de collaboration : l'Arc jurassien, un espace à géométrie variable	3
2.2.1	1 Périmètre de l'Arc jurassien suisse	3
2.2.2	2 Périmètre urbain de l'Arc jurassien suisse	4
2.2.3	Périmètre de l'Arc jurassien franco-suisse et ses quatre territoires de coopération	4
2.2.4	4 Périmètre de coopération Interreg A France-Suisse	5
2.2.5	5 Périmètre de collaboration touristique	5
2.2.6	5 Périmètre(s) élargi(s) de l'Arc jurassien suisse	6
2.3	Analyse des acteurs	7
	1 Les institutions clés	
2.3.2	2 Les partenaires stratégiques	7
2.3.3	3 Autres acteurs du développement et partenaires mobilisables	9
2.4	Politiques publiques et planifications de référence	11
3	Résumé et enseignements des principales études et planifications réalisées depuis 1996	13
	Un développement concerté de l'Arc jurassien, Groupe de concertation des régions de montagne, juin 1996 et 7 (2 publications)	
	Rapport de Benchmarking International Arc Jurassien suisse, BAK Basel, 2007	
	Actes de la plateforme de concertation 2009 – 2011	
3.4	Diagnostic économique de l'Arc jurassien, HE Arc, 2017	19
	Programmes intercantonaux NPR de l'Arc jurassien 2012-2015, 2016-2019, 2020-2023	
3.6	Arc jurassien transfrontalier	23
3.7	Autres publications	26
4	Grandes tendances	29
4.1	Tendances planétaires	29
4.2	Tendances régionales	31
5	Annexes	33
5.1	Inventaire des acteurs	33
5.2	Quelques entreprises phares de l'Arc jurassien	65
	Compilation des analyses des forces et faiblesses, opportunités et menaces, tirées des études réalisées depuis 5 dans l'Arc jurassien (chapitre 3)	67
	AFFOM selon les quatre éléments de la vision	
	1. AFFOM Proximité (Terre)	75

7 E	Bibliographie et liens	92
6 I	ndex des illustrations	91
5.5.9	Autres thématiques de l'Arc jurassien suisse	90
	Accessibilité, Services	
5.5.7	Données territoriales	87
5.5.6	Données sur la formation	86
5.5.5	Données sur le tourisme	85
5.5.4	Données économiques concernant spécifiquement l'industrie horlogère	83
5.5.3	Données économiques	81
5.5.2	Données démographiques	79
5.5.1	Synthèse du profil socio-économique de l'Arc jurassien (Suisse)	77
5.5 F	Portrait statistique	77
5.4.4	AFFOM Emulation (Eau)	76
5.4.3	AFFOM Attractivité (Air)	76
5.4.2	AFFOM Valorisation (Feu)	75

## 1 Introduction

Le travail de diagnostic a été réalisé sur la base des documents, données statistiques, études et planifications existants. Les trois ateliers qui ont rythmé l'élaboration de la vision ont alimenté eux aussi le diagnostic et permis, par un travail de hiérarchisation et de priorisation, de resserrer l'analyse autour des défis majeurs qui concernent l'Arc jurassien dans son ensemble.

Le présent document comprend trois chapitres principaux :

Le chapitre 2 fait le point sur le contexte institutionnel de l'Arc jurassien :

- les institutions-clés impliquées dans le développement régional et leur rôle respectif,
- la problématique de la multiplicité des périmètres de collaboration estampillées « Arc jurassien »,
- les différents acteurs : partenaires stratégiques des institutions-clés et partenaires mobilisables dans le cadre de la mise en œuvre de la vision.

Le chapitre 3 contient un résumé des principales études réalisées depuis 1996 dans l'Arc jurassien. Il permet d'identifier des points de convergence entre les recommandations formulées par leurs auteurs pour le développement de l'Arc jurassien, dont la plupart sont encore d'actualité aujourd'hui et sur lesquelles s'appuie la vision stratégique.

Le chapitre 4 énumère les grandes tendances, planétaires et régionales, qui influencent l'évolution du territoire de l'Arc jurassien et qui constituent des informations essentielles à la fois dans le cadre de l'élaboration de la vision mais également pour sa concrétisation.

Chacun de ces chapitres fait l'objet d'une synthèse des enseignements utiles à la fois à l'élaboration mais également à la mise en œuvre de la vision stratégique.

Les annexes comprennent :

- Un inventaire des acteurs-clés, avec une description de leurs compétences utiles pour la mise en œuvre de la vision.
- Un inventaire de guelques entreprises phares de l'Arc jurassien.
- Une compilation des analyses AFFOM tirées des études réalisées depuis 1996 dans l'Arc jurassien.
- Une série de données statistiques à l'échelle de l'Arc jurassien.

## 2 Analyse du contexte institutionnel de l'Arc jurassien

## 2.1 Institutions clés de l'Arc jurassien

Les institutions clés impliquées dans le développement du territoire de l'Arc jurassien sont, outre les cantons, **arc**jurassien.ch, **le RVAJ**, et dans une certaine mesure Arcjurassien.org (anciennement CTJ).

Issue de la Conférence TransJurassienne-Suisse, l'association arcjurassien.ch est créée en 2008 par les cantons de Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud. Ses objectifs sont de renforcer la cohérence et la visibilité de l'Arc jurassien suisse, de dynamiser les relations frontalières et de favoriser la mise en œuvre du programme de coopération transfrontalière Interreg entre la France et la Suisse. A ses débuts, arcjurassien.ch a mis en place une plateforme de concertation à l'échelle de l'Arc jurassien afin de rassembler l'ensemble des acteurs concernés, qui ont souvent de la peine à se faire entendre et qui se trouvent écartelés entre les différentes dynamiques d'agglomération extérieures au territoire (agglomération zurichoise, bâloise et lémanique). Aujourd'hui pôle de compétences en développement régional, arcjurassien.ch a pour mission de renforcer la coopération au sein de l'Arc jurassien et d'en promouvoir les intérêts. L'association est active dans la concertation politique et le management régional aux niveaux transfrontalier, intercantonal et intercommunal. Dans ce cadre, elle élabore, pilote et met en œuvre des stratégies territoriales, des programmes de financement et des projets structurants<sup>1</sup>. Parmi ses plus récents projets on notera la Communauté du savoir, InnovArc, le projet de Covoiturage Arc jurassien, le projet PHR Economie présentielle et plus récemment le projet Arc horloger, arcjurassien ch est en outre en charge de la mise en œuvre du programme de politique régionale de l'Arc jurassien (ci-après PMO Arc jurassien) et assure la coordination suisse du programme Interreg France-Suisse.

Association formée en 1996, le **RVAJ** a débuté avec 23 communes réparties sur six cantons. Ses objectifs statutaires étaient, entre autres, d'encourager les contacts entre autorités, organisations et populations et de réaliser des projets communs dans les domaines de l'économie, du tourisme, du transport, de l'énergie et de la culture. Si l'enthousiasme de ses membres s'est quelque peu érodé depuis l'Expo02², les 13 communes actuellement membres ont travaillé en 2019 sur une stratégie institutionnelle. Celle-ci porte sur le renforcement du RVAJ comme acteur incontournable de l'Arc jurassien, la défense des intérêts de ce territoire, des actions innovantes, la communication interne et externe et la gouvernance.

Les cantons apparaissent comme des partenaires indissociables de toutes ces coopérations. Ils ont fondé la collaboration interjurassienne sur la constitution d'organes dédiés à ce territoire (**arc**jurassien.ch et la CTJ devenue récemment Arcjurassien.org) et la matérialisent par des soutiens financiers soit à des programmes (dont le PMO Arc jurassien) soit à des projets.

Il convient de mentionner que le programme intercantonal de nouvelle politique régionale NPR 2008-2011 a été instauré à l'échelle de l'Arc jurassien par les cantons de Berne, Jura et Neuchâtel. Le canton de Vaud a été intégré plus tard, lors des programmes suivants. Leur mise en œuvre opérationnelle est assurée depuis 2012 par **arc**jurassien.ch dans une perspective de continuité et de poursuite de la concertation au niveau du territoire.

Conscients de la nécessité de renforcer les collaborations autour d'enjeux communs, les cantons de Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud et la région Franche-Comté ont institué en 1985 la Communauté de Travail du Jura. En 2001, cette dernière est devenue **Conférence TransJurassienne (CTJ)**, faisant écho à la CTJ-Suisse créée quelques années auparavant. La CTJ soutient une collaboration transfrontalière localisée, répartie en quatre aires géographiques distinctes organisées autour des axes de communication existants (voir la carte du périmètre de l'Arc jurassien franco-suisse au chapitre 2.2.3).

-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Rapport annuel 2019

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> L'âge d'or de l'Arc jurassien était lié à l'exposition nationale Expo02, qui a vu la création du RVAJ, de Watch Valley devenue Jura & Trois-Lacs et des Hautes Ecoles He-Arc.

#### Enseignements pour l'élaboration et la mise en œuvre de la vision

**arc**jurassien.ch, par ses compétences et son expérience des acteurs et partenaires-clés, joue un rôle phare dans la conception et la coordination des activités stratégiques en soutien au développement de l'Arc jurassien, entre autres afin de pouvoir accéder à des financements de politiques publiques additionnels, intercantonaux ou transfrontaliers. Il est aussi actif dans la défense des intérêts de la région.

Les villes de l'Arc jurassien se sont organisées au sein du RVAJ afin de bénéficier d'une masse critique suffisante pour défendre leurs intérêts et jouer leur rôle de centre vis-à-vis du reste du territoire. Le RVAJ a un rôle fondamental à jouer pour la qualité des services dans tout l'Arc jurassien. L'élargissement géographique du RVAJ à d'autres villes situées dans les quatre cantons est une perspective à discuter, tout comme l'élargissement sectoriel à la formation ou au système de santé afin de soutenir la planification de filières.

# 2.2 Périmètres de collaboration : l'Arc jurassien, un espace à géométrie variable

Les collaborations estampillées « Arc jurassien » se déploient dans des périmètres très diversifiés, ce qui indique qu'il n'y a pas un périmètre de l'Arc jurassien mais des périmètres. L'Arc jurassien apparaît ainsi commet un espace de collaborations à géométrie variable.

Cinq périmètres de collaboration institutionnalisés d'importance régionale peuvent être identifiés.

### 2.2.1 Périmètre de l'Arc jurassien suisse

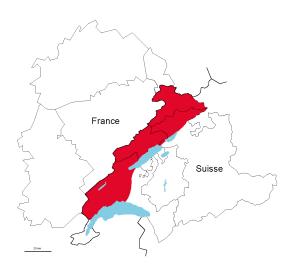


Figure 1 Périmètre d'action d'arcjurassien.ch

Le périmètre de l'Arc jurassien suisse tel que considéré dans cette étude couvre les cantons du Jura et de Neuchâtel ainsi que les régions du Jura bernois et du district Jura-Nord vaudois. Le réseau urbain de l'Arc jurassien suisse est inclus dans ce périmètre (voir ci-après). Il correspond au périmètre d'action d'**arc**jurassien.ch.

#### 2.2.2 Périmètre urbain de l'Arc jurassien suisse

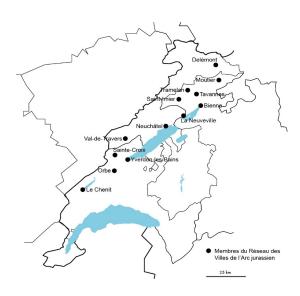
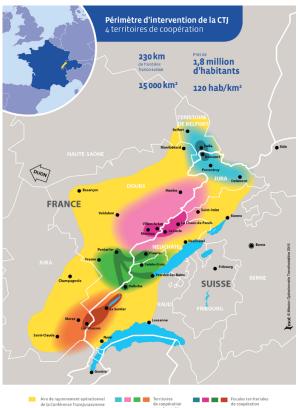


Figure 2 Périmètre du RVAJ en 2021

L'Arc jurassien suisse est structuré autour de petites et moyennes villes. Cette armature urbaine est institutionnalisée par le Réseau des villes de l'Arc jurassien (RVAJ), dont **arc**jurassien.ch assure le secrétariat.

Fondé en 1996, le RVAJ a vécu une période glorieuse. Il a notamment été à l'impulsion de l'Expo nationale de 2002 ainsi que de la structure de marketing touristique Jura & Trois-Lacs. Il a depuis perdu certains de ses membres qui ne sont plus que 13 en 2021 alors qu'ils étaient 23 lors de sa création. Afin de redonner un nouveau dynamisme au RVAJ, ce dernier s'est doté en 2020 d'une stratégie institutionnelle à même de fédérer les pôles urbains de l'Arc jurassien autour de nouveaux projets.

#### 2.2.3 Périmètre de l'Arc jurassien franco-suisse et ses quatre territoires de coopération



Le périmètre de l'Arc jurassien franco-suisse correspond au territoire d'intervention d'Arcjurassien.org (anciennement Conférence TransJurassienne).

Organisme de concertation et de dialogue politique, Arcjurassien.org réunit la Région et la Préfecture de Bourgogne-Franche-Comté ainsi que les cantons de Berne, Vaud, Neuchâtel, Jura qui y sont représentés par arcjurassien.ch.<sup>3</sup>

Ce périmètre couvre les quatre territoires de collaboration transfrontalière suivants :

- Territoire Nord Franche-Comté canton du Jura
- Territoire des Parcs du Doubs et de l'Agglomération Urbaine du Doubs
- Territoire de l'Aire de proximité Mont d'Or Chasseron
- Territoire du Haut-Jura franco-suisse et de la Vallée de Joux

Figure 3 Périmètre de l'Arc jurassien franco-suisse (Arcjurassien.org)

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Source : brochure « La CTJ au service des territoires de l'Arc jurassien »

#### 2.2.4 Périmètre de coopération Interreg A France-Suisse



Le périmètre transfrontalier franco-suisse est constitué des entités administratives concernées par le programme Interreg France-Suisse. Les zones éligibles à ce programme couvrent un espace plus large que celui de l'Arc jurassien franco-suisse comme le montre la figure ci-contre. La Coordination Régionale Interreg (CRI) suisse, assurée par **arc**jurassien.ch, est responsable de la mise en œuvre du programme côté suisse et plus particulièrement de la gestion de l'enveloppe financière mise à disposition de ce programme par la Confédération (SECO) dans le cadre de la prolitique régionale. La CRI constitue le pendant suisse de l'Autorité de gestion française.

D'autres programmes peuvent aussi intéresser l'Arc jurassien : Interreg B, Interreg Europe, ESPON, etc.

Figure 4 Périmètre de coopération du programme Interreg France-Suisse<sup>4</sup>

#### 2.2.5 Périmètre de collaboration touristique



Figure 5 Périmètre de la destination Jura & Trois-lacs

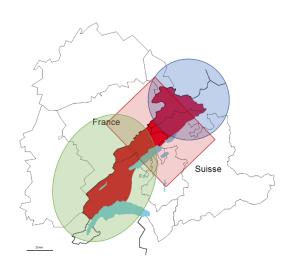
Au niveau du tourisme, l'association intercantonale de management de destinations Jura & Trois-Lacs<sup>5</sup> (J3L), officiellement créée en 2012, a initié le développement stratégique pour ses membres (masterplan, création d'une marque et reconnaissance de Jura & Trois-Lacs comme 13ème région touristique de Suisse par l'organisme de promotion Suisse Tourisme). L'association Jura & Trois-Lacs a pour but de créer et développer la destination touristique par des activités de marketing, principalement de communication. Au moment de la rédaction de ce diagnostic elle rassemble les destinations suivantes : les cantons de NE et JU, Jura bernois, Bienne-Seeland, Jura Nord-vaudois et Région de Morat.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Source: www.interreg-francesuisse.eu

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Source: www.i3l.ch

#### 2.2.6 Périmètre(s) élargi(s) de l'Arc jurassien suisse

Un set de trois périmètres de collaborations élargis recouvre les sous-régions de l'Arc jurassien et leur aire métropolitaine, qui se chevauchent partiellement. Ces périmètres ne sont pas institutionnalisés mais les collaborations qu'ils recouvrent mériteraient d'être renforcées.



Ainsi le Canton de Soleure, dont la partie nord est clairement jurassienne, pourrait être intégré aux périmètres élargis de l'Arc jurassien. Cette réflexion pourrait être étendue aux villes de Morges et de Nyon (VD) dont l'arrière-pays se situe géographiquement dans la chaîne jurassienne.

Les périmètres de collaboration peuvent donc s'étendre audelà des frontières communément admises de l'Arc jurassien suisse qui a tout intérêt à profiter des dynamiques des métropoles voisines que sont Bâle, Genève / Lausanne et Berne.

Figure 6 Périmètres élargis de l'Arc jurassien<sup>6</sup>

#### **Autres périmètres**

A ces périmètres viennent s'ajouter une multitude de territoires d'actions de plus petite échelle, à l'instar des régions, des parcs naturels régionaux et d'autres structures intercommunales. A ces périmètres vienent enfin s'adjoindre les cantons et les communes, porteurs de la légitimité démocratique.

#### Enseignements pour l'élaboration et la mise en œuvre de la vision

L'Arc jurassien se caractérise par des identités multiples qui se chevauchent et interagissent. Ses extrémités nord et sud sont des régions charnières, à l'image de la Vallée de Joux qui est géographiquement jurassienne mais tournée économiquement vers l'arc lémanique. De son côté, de par la réorganisation de ses districts, le Nord vaudois est devenu une région de plus en plus tournée vers l'arc lémanique. Au nord, le canton du Jura est simultanément un canton de plaine et de montagne, rattaché à l'Arc jurassien mais orienté économiquement vers l'agglomération bâloise. Entre les deux se trouve ce que l'on peut appeler le noyau de l'Arc jurassien suisse, constitué du Canton de Neuchâtel, du Jura bernois et des Franches-Montagnes. En comparant la situation actuelle avec celle qui prévalait lorsque les études du GC-LIM et du BAK ont été réalisées, on constate une évolution des identités dont il faudra tenir compte et qui nécessitera de repenser le modèle de développement de l'Arc jurassien.

Partant de ce constat, il n'est pas étonnant que l'Arc jurassien soit le théâtre d'une multitude de collaborations à géométrie variable, obéissant à différentes loyautés selon le sujet traité.

L'enjeu, dans le cadre de la mise en œuvre de la vision, consiste à parvenir à exploiter les potentiels de synergies, valoriser les complémentarités et créer des opportunités de fertilisations croisées entre tous les projets et territoires de l'Arc jurassien suisse et de ses régions voisines.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Source: Inspiration du Rapport de Benchmarking International Arc Jurassien suisse de 2007, BAK Basel

### 2.3 Analyse des acteurs

Un inventaire des principaux organismes jouant un rôle moteur pour le développement de l'Arc jurassien a été réalisé afin de donner à voir l'importance et la grande diversité des acteurs auxquels s'adresse la vision et qui pourront être mobilisés pour sa concrétisation. La liste (non exhaustive) de ces organismes figure en annexe. Elle apporte des informations sur le périmètre d'action de ces acteurs, leurs domaines d'intervention ainsi que sur le rôle qu'ils pourraient jouer dans le cadre de la mise en œuvre de la vision.

Dans les programmes de développement, il est courant de répartir les acteurs en trois groupes : ceux qui décident de la stratégie et des mesures à prendre, ceux qui mettent en œuvre ces mesures et ceux qui en bénéficient.

#### 2.3.1 Les institutions clés

Les institutions clés, décrites de manière détaillée au début de ce document, sont les principales institutions historiquement impliquées dans le développement du territoire de l'Arc jurassien, à savoir les cantons de Vaud, Neuchâtel, Berne et Jura et, dans une moindre mesure, les communes ainsi que les structures telles que **arc**jurassien.ch, le RVAJ et Arcjurassien.org. Ce sont elles qui décident et pilotent les activités réalisées à l'échelle de l'Arc jurassien.

#### 2.3.2 Les partenaires stratégiques

Les partenaires stratégiques sont les institutions qui sont en première ligne pour produire les résultats attendus et aider les institutions-clés à atteindre leurs objectifs. Elles peuvent s'appuyer sur quelques organismes (ADAEV, ADNV, RUN, Jb.B, etc.) régulièrement impliqués dans les stratégies et les activités concernant le territoire de l'Arc jurassien.

La vitalité du territoire intercantonal et transfrontalier s'appuie sur des institutions rattachées à des espaces géographiques ou à des secteurs distincts. Avec des objectifs stratégiques subordonnés à leur canton, les associations régionales, pour la plupart des anciennes régions LIM, sont un relai indispensable pour les collaborations inter cantonales. Leurs compétences renforcent le lien entre arcjurassien.ch et les villes pour l'incitation et l'accompagnement de projets et l'accès aux financements cantonaux. A noter que les activités de développement régional pour le canton du Jura sont gérées par le Service cantonal de la promotion économique.

Le réseau **HES-SO**, dont le siège est à Delémont, bénéficie de cinq hautes écoles dans l'Arc jurassien, qui collaborent à diverses études et projets avec **arc**jurassien.ch et/ou ses acteurs sur les sites de Delémont, Saint-Imier, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Neuchâtel et Yverdon-les-Bains. Il s'agit des institutions suivantes : HEIG-VD (Ingénierie et gestion), Haute Ecole Arc ingénierie, Haute école de gestion Arc, Haute école de conservation-restauration Arc et Haute école de santé Arc.

Née de la synergie entre les communes abritant les arteplages d'Expo02 et officiellement créée en 2012 suite à la fusion des associations « Jura Région » et « Pays des Trois-Lacs » en mai 2011, l'association **Jura & Trois-Lacs** fédère les régions touristiques et les offices par un master plan, concept touristique centré sur cinq domaines d'activités stratégiques : Nature, Culture, Mobilité, Évènements et Horlogerie. La stratégie 2020-2023 est axée sur la promotion et la communication touristiques des destinations membres : les cantons de Neuchâtel et du Jura, les régions du Jura bernois, de Bienne-Seeland, de Morat et le district du Jura Nord-vaudois. Ses membres sont les associations régionales, plusieurs villes et communes du périmètre ainsi que d'autres associations professionnelles et touristiques.

Trois parcs, le Parc Naturel Régional du **Chasseral**, le Parc Naturel Régional du **Doubs** et le Parc Naturel Régional du **Jura vaudois** s'étendent sur les hauts du territoire jurassien suisse, offrant à leurs communes membres et intégrées à leur périmètre des actions de sensibilisation et de protection de leurs patrimoines bâti et paysager ainsi que la promotion d'un tourisme doux.

Au niveau cantonal il faut ajouter les promotions économiques cantonales de même que le Conseil du Jura bernois et le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne.

Le tableau suivant dresse un récapitulatif des **principaux partenaires stratégiques** et leur territoire d'intervention.

Echelles	Organismes	Territoires d'intervention
Inter cantonal	HES-SO **Jura & Trois-Lacs PNR Doubs PNR Chasseral	HE-Arc et HEIG-Vd Promotion touristique - cantons NE et JU, Jura bernois, Bienne-Seeland, Jura Nord-vaudois, Région de Morat (ville de Soleure jusqu'au 1er janvier 2022). Parc Naturel Régional du Doubs - JU – NE – JuBe Parc Naturel Régional du Chasseral - NE et JuBe
Cantonal	Promotion CJB CAF	Promotion économique cantonale Conseil du Jura bernois Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne
Régional	**ADNV VD  **ADAEV VD  Jb.B BE  RUN NE  **ARCAM VD  Région de Nyon VD  PNR Jura vaudois	Dév. régional du Nord vaudois Dév. régional de la Vallée de Joux Dév. régional du Jura bernois Dév. régional des 4 régions neuchâteloises Dév. régional Morges Dév. régional Nyon Parc Naturel Régional Jura vaudois -(VD)

Les organismes sont regroupés par catégorie Fonds publics / \*Fonds privés / \*\*Fonds publics-privés /

Tableau 1 Partenaires stratégiques de l'Arc jurassien

#### **Conclusions**

La concrétisation de la vision stratégique Arc jurassien 2040 nécessitera de redéfinir la gouvernance dans l'Arc jurassien en particulier le positionnement d'**arc**jurassien.ch et du **RVAJ**. Le premier devra renforcer son rôle d'animation du territoire, faciliter le développement des initiatives locales et la mise en réseau des territoires d'action, le second renforcer son rôle d'armature urbaine pour faire bénéficier tout l'arrière-pays de l'offre de services et des impulsions de ses membres.

Ensemble ils pourront dynamiser le processus de création d'une communauté d'intérêts innovante de l'Arc jurassien, qui mette en synergie les pouvoirs publics, les entreprises, les institutions de recherche et formation ainsi que la population, dans le respect de l'environnement<sup>7</sup>.

Pour cela il s'agira de travailler étroitement avec les **Associations régionales** et les **Parcs Naturels Régionaux**, de même qu'avec **J3L** et ses offices du tourisme régionaux. Très au fait des potentiels de leurs territoires et proches de leurs acteurs ils offrent, chacun dans son domaine, des atouts majeurs pour autant qu'on arrive à les intéresser à des projets d'envergure plus large que celle de leurs territoires habituels.

L'implication des hautes écoles comme les **HES**, **l'Université** (UNINE) et l'**EPFL** sera elle aussi fondamentale compte tenu de leur potentiel pour la recherche appliquée et l'innovation, mais également pour les besoins spécifiques en formation, en appui aux projets d'entreprises.

D'autres acteurs devront être mobilisés, tour à tour incitateurs, accompagnateurs, financeurs, formateurs, porteurs de projets ou bénéficiaires. Protagonistes du développement et relais d'informations il convient de les séduire, de les mobiliser, de les renforcer afin d'éveiller des projets pertinents, prometteurs, innovants, exemplaires et durables.

L'Arc jurassien deviendra une réalité que s'il est porté par un réseau d'acteurs convaincus, actifs et bien accompagnés.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Principe de la guintuple hélice.

#### Enseignements pour l'élaboration et la mise en œuvre de la vision

Chacun de ces partenaires stratégiques agit sur un périmètre distinct et pour des membres quelquefois identiques. Défi pour les aspects d'image et de communication, cette superposition représente aussi un atout dès lors que ces partenaires sont un trait d'union entre les porteurs de projet, les populations, leurs organisations faîtières respectives d'une part et **arc**jurassien.ch et le RVAJ d'autre part. Dans le cadre de la mise en œuvre de la vision, il sera important de réfléchir au positionnement des différents acteurs selon les rôles qu'ils auront à jouer.

De par leur ancrage local (excellente connaissance du territoire et des acteurs locaux) et leurs compétences pour communiquer et coacher des porteurs de projets, les **associations régionales** représentent un acteur majeur susceptible de contribuer à la concrétisation de la vision. L'enjeu consistera à les motiver (démontrer la valeur ajoutée de projets extrarégionaux) et à les faire travailler ensemble malgré leur éloignement géographique.

Au niveau du tourisme on peut se poser la question de l'opportunité d'élargir le périmètre de collaboration à l'ARCAM (Morges) et à la Région de Nyon, régions charnières qui ne sont pas membres de Jura & Trois-Lacs, bien qu'étant inclues dans le périmètre de l'Arc jurassien suisse comme illustré à la figure 1.

Les HES représentent un potentiel pour la recherche appliquée et l'innovation, mais également pour les besoins spécifiques en matière de formation et d'appui aux projets d'entreprises.

Jura & Trois-Lacs, les offices du tourisme régionaux et les Parcs Naturels Régionaux sont autant de relais pour la promotion d'offres de loisirs au niveau régional, national et international. Ils peuvent venir en appui pour l'analyse et le soutien de projets environnementaux et éco-responsables.

#### 2.3.3 Autres acteurs du développement et partenaires mobilisables

Les autres acteurs du territoire, potentiellement mobilisables, sont ceux qui bénéficient des stratégies et des programmes des institutions pré-citées, sans forcément y participer de manière active. Les habitants font partie de cette dernière catégorie, de même que certaines organisations faîtières, associations et centres de formation et de recherche. Si les objectifs stratégiques, thèmes et périmètres d'intervention de ces acteurs sont souvent distincts de ceux d'arcjurassien.ch, ils pourraient cependant être sollicités pour des projets sectoriels. A noter que certains acteurs bénéficient aussi parfois de contributions financières liées aux politiques régionales, comme par exemple les technopôles (Créapole, Microcity, Parc technologique de St-Imier, Y-Parc), qui sont importants pour attirer de nouvelles entreprises (emplois et occupation du parc immobilier) et pour leur potentiel d'exportation.

Le tableau suivant dresse un récapitulatif des **principaux partenaires mobilisables** ponctuellement, avec leur positionnement.

Echelles	Organismes	Positionnement
National	**economiesuisse  **regiosuisse Pro Helvetia SGE FST  **Suisse Tourisme Parcs suisses SAB *ASM	Org. faîtière – défense des intérêts Centre de dév. régional – gestion des connaissances Soutien à la culture Switzerland Global Entreprise – soutien à l'exportation Fédération suisse du tourisme – défense politique du tourisme Suisse Tourisme - Organisation marketing nationale Réseau pour les parcs : Chasseral, Doubs et Jura vaudois Groupement suisse pour les régions de montagne Fondation Aide Suisse à la Montagne – financement projets
Transfrontalier	*Forum transfrontalier Arc jurassien	Ass. coopération transfrontalière pour l'Arc jurassien. Soutien projets
Intercantonal	FRI BeJu Tourisme rural **EPFL	Fondation rurale interjurassienne Promotion agritourisme Jura et Jura bernois Campus : VD/Lausanne et NE/Neuchâtel (et VS/Sion)
Régional	CPNV CP Neuchâtel CEJEF	Centre professionnel du Nord vaudois Centre professionnel Neuchâtel (CPLN – CIFOM – CPMB) CPLN – Centre professionnel du Littoral neuchâtelois - Neuchâtel CIFOM – Centre interrégional de formation des montagnes neuchâteloises – La Chaux-de-Fonds CPMB Ensemble des écoles de formation post-obligatoires du Jura:
Cantonal	Innovaud Inno-Futures  **OTV Uni-NE Uni-BE *Créapole JU **Microcity	Promotion économique Plateforme projets (Fonds national suisse recherche scientifique)  Office cantonal tourisme vaudois Université - incubateur Université - centres de compétences internationaux Incubateur Pôle d'innovation Neuchâtel
Local	**Parc Technologique St- Imier **Y-Park	Pôle de recherche – laboratoires et entreprises Parc technologique Yverdon-les-Bains

Les organismes sont regroupés par catégorie Fonds publics / \*Fonds privés / \*\*Fonds publics-privés /

Tableau 2 Autres acteurs du développement et partenaires mobilisables

#### Enseignements pour l'élaboration et la mise en œuvre de la vision

Les acteurs mentionnés ci-dessus pourront être mobilisés dans le cadre de projets valorisant leurs compétences sectorielles ou territoriales ainsi que pour faciliter l'accès aux autres acteurs du territoire et aux porteurs de projets, à l'interieur ou hors de l'Arc jurassien suisse. Ils pourront participer à des partenariats territoriaux, intersectoriels et interentreprises (par exemple pour des projets agrotouristiques, pour les besoins en formation, en incubateurs ou infrastructurels, etc.). Ils pourront jouer un rôle d'incitateur, d'accompagnateur, de financeur, de formateur ou de porteur de projets.

## 2.4 Politiques publiques et planifications de référence

Les acteurs du développement de l'Arc jurassien doivent se conformer au cadre légal en vigueur à tous les niveaux de l'Etat. Ils doivent aussi respecter la législation française et européenne dans le cadre de la coopération transfrontalière ainsi que les conventions internationales auxquelles la Suisse a adhéré.

Un certain nombre de planifications de référence influencent le développement de l'Arc jurassien. Elles servent d'orientation aux politiques sectorielles des offices fédéraux ou cantonaux, donc de base à la conception des politiques publiques. Au niveau fédéral, il faut mentionner en priorité la Politique de la Confédération pour les espaces ruraux et les régions de montagne, le Projet de territoire suisse, la Stratégie énergétique 2050 et l'Agenda 2030. Au niveau de l'Arc jurassien, on notera les Programmes intercantonaux de mise en œuvre de la Nouvelle politique régionale (NPR) et les Stratégies de coopération transfrontalière dans lesquels **arc**jurassien.ch joue un rôle clé au niveau de la planification et de la mise en œuvre.

Les objectifs des politiques publiques constituent des indications importantes pour orienter les futures stratégies et projets des diverses institutions publiques et privées de l'Arc jurassien. La motivation d'y contribuer est souvent renforcée par la mise à disposition d'aides financières. Il est donc utile de bien connaître ces politiques et les aides financières qui y sont associées. La plateforme regiosuisse.ch du SECO renseigne sur les politiques publiques ainsi que leurs interactions avec la NPR8 et donne une vue d'ensemble des aides financières fédérales et privées actuellement disponibles pour des projets de développement régional9.

Le tableau ci-après inventorie les principales politiques publiques qui concernent l'Arc jurassien, y compris les mesures cantonales, qui ne sont pas détaillées.

Echelles	Organismes	Territoires d'intervention
International	Conventions internationales <sup>10</sup> **Coopération territoriale européenne (CTE)	Droits humains, Droits de l'enfant, Accord de Paris sur le climat, Objectifs du Développement Durable 2030, etc. Interreg VI – financement projets internationaux et transfrontaliers (coordination <b>arc</b> jurassien.ch)
National	ARE  OFEV OFEN OFC OFAG OFSP OFFT	Promotion de la place économique suisse: Nouvelle politique régionale, Innotour (Innovation-coopération et professionnalisation dans le domaine du tourisme). Promotion des exportations Soutien au développement territorial, Mobilité et dév. Durable, Projet de territoire suisse, Politique des agglomérations Politique de l'environnement – Agenda 2030 – Politique des Parcs Stratégie énergétique 2050 Politique de soutien à la culture Politique agricole 2022, Projets de développement régional agricole Office fédéral de la santé publique – Politique de la santé EPF, HES, Innosuisse (Encouragement à l'innovation – financement), Fonds national suisse de la recherche scientifique, Instituts de recherche d'importance nationale, Swiss Innovation Park, Coopération internationale

10 Conventions internationales (Droits humains, Droits de l'enfant, Accord de Paris sur le climat, Objectifs du Développement Durable

https://regiosuisse.ch/fr/interfaces-npr-dautres-politiques - Interfaces de la NPR avec d'autres politiques

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> https://regiosuisse.ch/fr/aides-financieres-developpement-regional

Cantonal	Tous les services	Plusieurs politiques cantonales
	cantonaux	

Les organismes sont regroupés par catégorie Fonds publics / \*Fonds privés / \*\*Fonds publics-privés /

Tableau 3 Principales politiques publiques pouvant concerner l'Arc jurassien

#### Enseignements pour l'élaboration et la mise en œuvre de la vision

Il est important de tenir compte de ces politiques dans l'élaboration et la mise en œuvre de la vision de l'Arc jurassien, non seulement parce qu'elles ont force légale, mais également parce que leur connaissance pourra enrichir la réflexion et permettre à terme d'obtenir des aides financières.

L'évaluation du programme intercantonal de l'Arc jurassien 2008–2015 a montré que les potentiels de synergies n'étaient pas encore totalement exploités. **arc**jurassien.ch et ses partenaires pourraient saisir l'opportunité de bénéficier de soutiens financiers et de visibilités accrues par une bonne connaissance et communication des possibilités offertes par les différentes politiques publiques.

L'importance d'un travail de défense des intérêts de l'Arc jurassien et de ses principaux partenaires, de lobbying auprès des instances fédérales, afin de les sensibiliser au potentiel de développement du territoire jurassien et à la nécessité de soutiens accrus est également à insérer dans un processus stratégique.

Les politiques publiques cantonales, fédérales et internationales représentent un potentiel sur lequel les institutions de l'Arc jurassien peuvent s'appuyer pour élaborer leur vision. Elles découlent toutes d'analyses approfondies et proposent des mesures incitatives pour leur mise en oeuvre.

# 3 Résumé et enseignements des principales études et planifications réalisées depuis 1996

Les principales études et planifications réalisées depuis 1996 sur le développement de l'Arc jurassien suisse et transfrontalier ont été analysées à la loupe des aspects sectoriels et transversaux qu'elles contenaient. Cinq études et cinq planifications concernant l'Arc jurassien suisse ont été prises en compte ainsi qu'une étude et une planification transfrontalière. Le graphique ci-dessous illustre les études et les planifications réalisées.

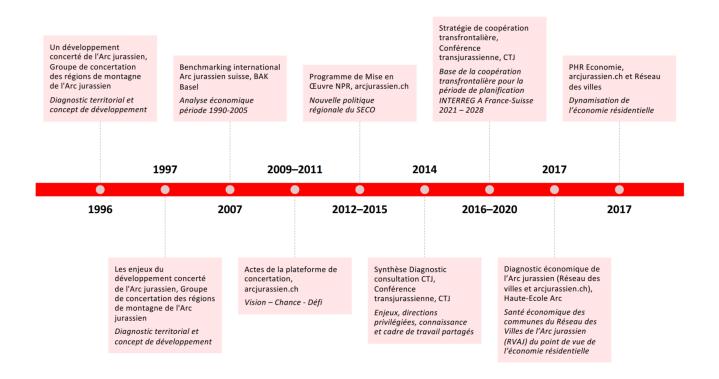


Figure 7 Principales études et planifications

Les études, planifications et programmes analysés ci-dessous contiennent tous une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (AFFOM) de l'Arc jurassien. Les échanges avec les participants aux ateliers ont permis de les actualiser <sup>11</sup>.

Les chapitres qui suivent présentent une synthèse des différentes études mentionnées ci-dessus en reprenant tels quels certains de leurs contenus.

13

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Voir détails en annexe

# 3.1 Un développement concerté de l'Arc jurassien, Groupe de concertation des régions de montagne, juin 1996 et 1997 (2 publications)

#### **Objet**

L'étude sur le développement concerté de l'Arc jurassien a été réalisée entre 1994 et 1997 par le groupe de concertation des régions de montagne de l'Arc jurassien à l'initiative du Professeur Denis Maillat de l'Université de Neuchâtel (IRER¹²). Elle a été accompagnée par Françoise Voillat et Olivier Crevoisier. Les huit régions LIM¹³ y étaient représentées par leurs secrétaires régionaux à savoir la Vallée de Joux, le Nord vaudois, le Val-de-Travers, le Val-de-Ruz, Jura-Bienne, Centre-Jura, Thal et Jura ainsi que la CEDER¹⁴ de l'OFIAMT¹⁵, office fédéral responsable de la politique régionale.

Chaque secrétaire régional des régions romandes s'est concentré sur deux thèmes d'étude de la liste suivante :

- Facteurs de localisation (résidents, entreprises)
- Marché de l'emploi
- Agriculture
- Aménagement du territoire et environnement
- Filière du bois
- Relations franco-suisses
- Industrie et services annexes
- Démographie
- Services à la population (formation, santé, gestion des déchets, énergie)
- Formation et marché du travail
- Tourisme
- Dimension socio-culturelle
- Transports
- Aspects institutionnels

L'étude a fait l'objet de deux publications. La première porte sur le diagnostic (438 pages), la seconde présente un résumé des tendances lourdes du diagnostic et un concept de développement (enjeux, instruments possibles, rôles des acteurs, vision schématique avec instruments et actions sectorielles). Avec ses fiches d'action, le document comporte 73 pages et des annexes. Réalisé par les associations régionales elles-mêmes, cette planification était compatible avec les programmes de développement régionaux de chaque région.

#### Résultats

Cette étude montre une vue d'ensemble de l'Arc jurassien à la fin des années 1990 avec ses forces et faiblesses. Même si la situation a changé en presque trente ans, notamment avec la renaissance de l'horlogerie et son succès mondial, les forces, faiblesses, opportunités et menaces consignées dans le diagnostic sont encore largement valables. Elles constituent une solide base d'inspiration pour effectuer le diagnostic de la situation actuelle et optimiser la réflexion. Néanmoins, vu leur extension, il a été décidé de renoncer à les présenter en détail dans ce document.

Cette étude a été faite quelques années après la crise horlogère. Elle peut apporter des pistes utiles à la réflexion actuelle en lien avec la crise économique suite à la pandémie du COVID-19 (benchmark).

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Institut de recherches économiques et régionales de l'Université de Neuchâtel

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Loi en matière d'investissements dans les régions de montagne (politique régionale suisse)

<sup>14</sup> Centrale pour le développement régional

<sup>15</sup> Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail

#### Recommandations

L'étude a abouti à la proposition stratégique et tactique suivante :

#### Stratégie:

**Objectif global** = finalité : Renforcer la cohérence régionale

#### Objectifs à moyen et long terme = Objectifs spécifiques

- Renforcer les structures économiques
- Renforcer l'identité de l'Arc jurassien
- Améliorer la qualité de vie

#### Tactique:

**Instruments** = tactique : Création de réseaux et projet pilotes

**Actions sectorielles prioritaires** avec fiches d'actions dans les domaines suivants : institutions, entreprises, agriculture/bois, services, transports, tourisme, identité socioculturelle.

A la fin de l'étude, le Professeur Maillat invite les acteurs de l'Arc jurassien à la réflexion et au débat. Il résume en quelques mots clés le résultat du travail de la Concertation des régions de montagne de l'Arc jurassien : « Image et affirmation, réseau vert et ouvert, partenariat public et privé, innovation économique, culturelle et sociale ». Il reconnaissait à l'époque que cette étude un peu provocatrice pouvait choquer tout en espérant qu'elle stimulerait la réflexion. Cette affirmation souligne l'aspect novateur de propositions qui actuellement semblent évidentes.

# 3.2 Rapport de Benchmarking International Arc Jurassien suisse, BAK Basel, 2007

#### Objet

Le Rapport de benchmarking international Arc jurassien suisse analyse la période située entre 1990 et 2005 du point de vue de l'économie.

#### Résultats

L'étude relève le faible dynamisme économique de la région avec d'une part une horlogerie et une medtech en forte expansion, d'autre part des restructurations constantes dans les domaines de la microtechnique et de la métallurgie. Le pôle technologique de l'industrie de précision représentait 22% de la valeur ajoutée régionale et on observe une augmentation de l'attractivité du pôle d'implantation technologique en 2005. Le tourisme est en déprise et montre une faible capacité de rendement. Il souffre de son faible positionnement compétitif.

L'étude dresse l'inventaire des forces et faiblesses de l'Arc jurassien suisse :

#### **Points forts**

- Compétitivité du pôle de l'industrie horlogère
- Compétitivité du pôle de la technique médicale
- Savoir-faire industriel et technologique, potentiel de diversification
- Coûts de production bas par rapport à d'autres régions suisses
- Situation centrale en Europe
- Fiscalité attrayante pour les entreprises comparée au niveau international
- Bon niveau de qualification des employés
- Marché de l'emploi souple, comparé au niveau international
- Bassin de main-d'œuvre dans les régions françaises voisines
- Sites de résidence attrayants le long des lacs situés en bordure du Jura
- Potentiel touristique des hauteurs du Jura considérées comme « une oasis de calme »
- Points forts du tourisme : lieux de détente pour les citadins
- Aptitude des centres régionaux (Neuchâtel, Bienne, Soleure) à organiser congrès et séminaires

#### **Points faibles**

- Performance économique globale inférieure à la moyenne
- Sous-représentations des activités les plus génératrices de croissance dans le secteur des prestations de services
- Fragmentation politique et institutionnelle de l'espace en particulier au niveau de l'enseignement
- Fragmentation du paysage de la formation
- Situation périphérique à l'intérieur de la Suisse
- Fiscalité peu attrayante par rapport à d'autres régions suisses (en particulier pour l'imposition des personnes physiques)
- Pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans l'industrie
- Densité urbaine insuffisante
- Identification inexistante, vision inexistante, division culturelle de l'espace
- Manque de dynamisme dans la création d'entreprises
- Hétérogénéité des structures touristiques
- Manque de notoriété internationale en tant que destination touristique
- Critères permettant de distinguer les atouts touristiques peu prononcés
- Qualité insuffisante des prestations d'hébergement
- Niveau des coûts et des prix élevés dans le secteur du tourisme

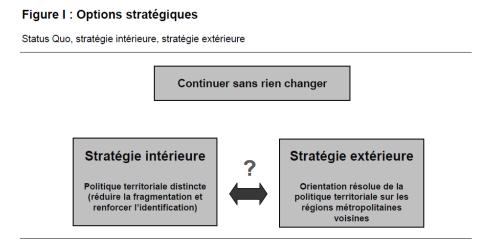
#### Recommandations

L'Arc jurassien doit faire face à deux défis principaux :

- Le bilinguisme qui fragmente l'espace mais représente aussi un potentiel
- La force d'attraction exercée par les régions métropolitaines voisines dont il s'agit de profiter (Bâle, Genève/Lausanne, Berne)

Au niveau prospectif trois options stratégiques possibles sont proposées :

- Stratégie intérieure (endogène): espace économique commun intégré de l'Arc Jurassien suisse, avec une politique territoriale autonome et un positionnement indépendant par rapport aux régions métropolitaines voisines
- Stratégie extérieure (exogène): orienter strictement les sous-régions de l'Arc Jurassien suisse vers les trois régions métropolitaines de Bâle, Genève / Lausanne et Berne. Dans ce cas, on renoncerait à un positionnement indépendant de l'espace économique de l'Arc Jurassien suisse. Scénario imaginable: lieu de résidence avec services de proximité et quelques pôles technologiques compétitifs
- Statut quo : fragmentation de l'Arc Jurassien suisse en sous-régions économiques hétérogènes



Source: BAK Basel Economics

Figure 8 Benchmarking International Arc Jurassien suisse: Options stratégiques

Pour terminer, le BAK recommande de se baser sur un scénario combiné stratégie intérieure / extérieure avec cing lignes directrices:

Figure II : Stratégie intérieure / extérieure

Stratégie intérieure / extérieure avec les cinq lignes directrices

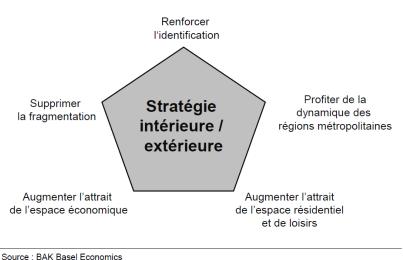


Figure 9 Benchmarking International Arc Jurassien suisse: Stratégie interieure / extérieure

Sur la base des forces dont dispose l'Arc Jurassien suisse, on peut retenir en conclusion que les chances de succès à mettre en œuvre une stratégie intérieure / extérieure sont absolument intactes. Toutefois, la mise en œuvre de ce scénario est un défi complexe qui exige un véritable tour de force politique.

## 3.3 Actes de la plateforme de concertation 2009 – 2011

#### Obiet

Instituée par arcjurassien.ch, la plateforme de concertation 2009-2011 a tenu trois sessions sur les thèmes : Vision (5 mars 2009) - Chance (25 mars 2010) - Défi (8 avril 2011).

#### Résultats

Les échanges ont abouti aux résultats suivants :

Vision 2030 : La vision générale du territoire de l'Arc jurassien a été décrite de la manière suivante : « Un territoire organisé en réseaux, innovant et ouvert, au sein d'un espace préservé »

Elle a été déclinée en plusieurs vision sectorielles :

### **Territoire**

L'Arc jurassien suisse est un territoire innovant et ouvert au sein d'un espace préservé. Organisé en réseaux, il s'appuie sur un maillage dynamique de villes complémentaires et est connecté aux métropoles voisines.

#### **Economie et formation**

Il se définit comme un « Arc technologique » dont la dynamique économique s'appuie sur des entreprises au fort potentiel d'innovation et un réseau performant d'écoles supérieures et professionnelles spécialisées.

#### Qualité de vie

Son développement s'inscrit dans une perspective de développement durable et met en valeur la qualité de vie de cet espace préservé.

#### Gouvernance

Il est doté d'une structure politique représentative des différents acteurs institutionnels de l'Arc jurassien suisse, à même de défendre ses intérêts de manière coordonnée. Cette dernière prend en compte la dimension transfrontalière de la région.

#### Identité

Son identité régionale est soutenue par des actions fortes et symboliques à l'échelle de l'Arc jurassien.

Les thèmes prioritaires à approfondir ont été définis :

- Territoire et identité
- Gouvernance
- Économie
- Aménagement du territoire
- Formation
- Transports
- Énergie
- Démographie et santé

#### Une chance

- La réflexion sur les chances s'est basée sur une cartographie de l'Arc jurassien, élaborée par la CEAT, qui a fourni des informations utiles pour la compréhension de la situation initiale.
- Le projet transfrontalier Minnovarc pour l'Arc jurassien des microtechniques et de l'innovation a été présenté comme une opportunité car il favorisait les échanges multisectoriels pour produire de l'innovation en appliquant les principes de la triple hélice à savoir la mise en synergies des entreprises, de la recherche & formation et des pouvoirs publics.
- Les autres opportunités identifiées étaient la création d'une communauté de la recherche et de l'enseignement supérieur dans l'Arc jurassien et le potentiel de réalisation d'une autonomie énergétique. Il s'agissait bien sûr d'une liste non exhaustive.
- Au centre de destinations importantes telles que Paris-Berne ou Bâle-Genève, l'Arc jurassien est également un territoire d'utopies, source d'orientation, qui doit se traduire par des projets concrets. Il s'agit d'un territoire de génie industriel, situé en milieu rural. Son savoir-faire en microtechnique, résultante de l'interaction entre la région, les populations situées de part et d'autre de la frontière, la nature et le climat est une opportunité dont le potentiel n'est pas entièrement exploité. Il est nécessaire de créer des points où l'on puisse réfléchir sur ce que le passé a impulsé, créé, et incité, pour pouvoir ensuite se projeter dans l'avenir.

#### Un défi

Deux défis principaux ont été relevés :

- Le défi transfrontalier: Le projet de territoire suisse postule que l'avenir de l'Arc jurassien se trouve dans la coopération transfrontalière qui doit viser un partenariat gagnant-gagnant. Cependant la coopération ne va pas toujours de soi, notamment dans le domaine de l'économie. Les problèmes frontaliers liés à la main d'œuvre et au franc fort en sont deux exemples. Afin de surmonter ces obstacles, il est indispensable d'avoir des tissus industriels solides de part et d'autre de la frontière. Pour y parvenir, l'Arc jurassien suisse peut jouer un rôle moteur.
- Le défi de la communication : L'idée de création d'une marque Arc jurassien a été discutée. Cependant dans le processus d'élaboration d'une marque, il faut avant tout définir l'identité de la région afin de pouvoir construire le label sur les particularités territoriales. C'est donc la première étape à laquelle devrait travailler l'Arc jurassien.

#### Recommandations

- Il faut dans un premier temps se concentrer sur les démarches à entreprendre pour consolider la région, qui peuvent d'ailleurs être à géométrie variable selon les thématiques. Les collaborations sont à rechercher entre les cantons, mais aussi entre les villes et les cantons et entre les villes elles-mêmes. L'Arc jurassien doit poursuivre ses collaborations transfrontalières et s'affirmer en tant que région dans sa composante franco-suisse.
- Avant toute chose cependant, les citoyens doivent prendre conscience de leur communauté de destin. Le dynamisme n'est pas à attendre des institutions mais de la population, des citoyens.
- La mise en œuvre de projets concrets est capitale tant au niveau transfrontalier qu'intercantonal. L'existence de programmes-cadres est un atout indéniable. Enfin, renforcer la visibilité et augmenter le sentiment d'appartenance à la région constitue un réel défi. La définition d'une marque territoriale est une première piste évoquée en ce sens.

Malgré un état d'avancement différent suivant les thématiques abordées, les discussions montrent la plusvalue d'une coordination à l'échelle de l'Arc jurassien, tout en pointant du doigt les défis encore à relever.

## 3.4 Diagnostic économique de l'Arc jurassien, HE Arc, 2017

#### **Objet**

Cette étude analyse la santé économique des communes du Réseau des villes de l'Arc jurassien (RVAJ) du point de vue de l'économie résidentielle. En conformité avec cette approche une typologie des communes du RVAJ y est réalisée, pour les emplois et pour les revenus, afin d'élaborer des pistes sur la manière de capter les revenus dépensés dans les villes concernées. Des leviers d'actions pour favoriser l'économie résidentielle sont ensuite proposés.

#### Résultat

L'analyse montre que la base des pendulaires représente la première source de revenus du RVAJ, devant la base des rentiers, suivie de la base productive privée, de la base publique et enfin de la base touristique. Le principal point fort de la région est sa capacité à créer de la valeur et à l'exporter. Au niveau des points faibles l'étude souligne que les flux financiers quittent le territoire (notamment par les pendulaires) ce qui entraine une paupérisation de la région. Elle souligne aussi la disparition progressive de l'offre locale de produits et de services.

#### Recommandation

La maîtrise du foncier et de l'immobilier est probablement la clé de voûte d'une stratégie globale de domiciliation de l'offre et de la demande à concevoir selon les auteurs. Ceux-ci préconisent six leviers d'action inconditionnels (valables partout) pour améliorer la situation. Dans la figure ci-dessous, la partie offre concerne les entreprises situées dans la région (présence d'une offre de proximité) et la partie demande concerne les personnes qui achètent dans la région (habitants, touristes).

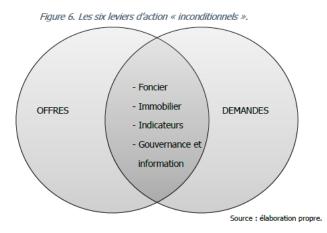


Figure 10 Diagnostic économique de l'Arc jurassien : Leviers d'action

Treize leviers d'action circonstanciels sont proposés pour mettre en œuvre cette stratégie :

- 1. Taxation de la mobilité des pendulaires
- 2. Mobilité des marchandises Transfert de charges écologique
- 3. Contrainte juridique sur les locatifs commerciaux et renforcement de l'offre commerciale
- 4. Promotion économique Système d'information sur l'offre immobilière
- 5. Réappropriation communale des espaces publicitaires
- 6. Faire la banque
- 7. Contribuer au développement d'une monnaie locale
- 8. Introduire une allocation de résidence
- 9. Energie
- 10. Subsidiarité et relations de communes à canton
- 11. Constituer une communauté d'ambassadeurs
- 12. La coopération financière « extra muros » (intercommunale)
- 13. La coopération financière « intra-muros » (coopératives d'habitation, énergétiques, etc.)

Quatre projets du PHR économie sont aussi mis en exergue comme éléments qui doivent dynamiser l'économie résidentielle :

- Favoriser les dépenses en produits et services régionaux en ciblant la population active par le biais des entreprises (FRI Fondation rurale interjurassienne).
- Améliorer la captation locale des dépenses de l'industrie en matière de prestations de services (CEP Chambre d'économie publique du Jura bernois).
- Développer les nouvelles formes de travail (télétravail, coworking) dans l'Arc jurassien (RUN Réseau urbain neuchâtelois).
- Développer les synergies interentreprises dans l'Arc jurassien : évaluation du potentiel sous l'angle de l'écologie industrielle (Ecoparc).

# 3.5 Programmes intercantonaux NPR de l'Arc jurassien 2012-2015, 2016-2019, 2020-2023

#### Objet

Pour la première période de programmation NPR 2008-2011, un programme intercantonal de mise en œuvre de la Nouvelle politique régionale (NPR) a été mis en place à l'échelle des cantons de Berne, Jura et Neuchâtel (programme BEJUNE). Le rôle de canton pilote vis-à-vis du Seco a été assuré par le canton de Neuchâtel alors que les services de l'économie ont été chargés de la mise en œuvre du programme. La question de la participation du canton de Vaud à certains projets s'est posée à quelques reprises et des solutions ad hoc ont été trouvées au cas par cas.

Les programmes intercantonaux qui lui ont succédé impliquent les cantons de Berne, Jura, Vaud et Neuchâtel, cantons pilotes signataires des conventions-programmes avec le SECO. La mise en œuvre opérationnelle de ces programmes est assurée par l'association intercantonale **arc**jurassien.ch. Les programmes s'inscrivent dans le prolongement d'un historique de concertation au niveau de l'Arc jurassien tant au niveau technique que politique avec plusieurs plateformes intercantonales déjà existantes. Les programmes intercantonaux NPR de l'Arc jurassien s'inscrivent dans une dynamique de continuité.

#### Éléments-clés du programme BeJuNe 2008 - 2011

Le programme BeJuNe a travaillé sur les axes suivants :

- Transfert de connaissances, services aux entreprises, renouvellement des compétences: avec le démarrage de mesures visant la valorisation des métiers techniques et la définition de l'identité économique de l'Arc jurassien.
- Réorganisation des actions des communes : le Réseau des villes de l'Arc Jurassien (RVAJ) a en particulier conduit un projet qui permettait aux villes de concrétiser leur réseau par des actions précises, notamment dans le domaine de l'énergie. L'aspect novateur du projet résidait essentiellement dans l'échange et la coordination des différentes mesures énergétiques entreprises séparément.
- Renforcement de la coopération dans le tourisme : il s'agissait de faire évoluer durablement la promotion touristique de l'Arc jurassien, à la satisfaction des acteurs et partenaires du domaine. Ce projet a posé les bases d'une société de marketing unique permettant aux prestataires locaux et régionaux de mieux cerner la demande et d'y adapter leur offre.

#### Éléments-clés du programme 2012-2015

exploitation du potentiel touristique de l'Arc jurassien.

Le programme de mise en œuvre 2012-2015 s'est fortement basé sur les conclusions du Rapport de Benchmarking International Arc Jurassien suisse, BAK Basel, 2007 cité plus haut. Dans la continuité des recommandations de ce rapport, **arc**jurassien.ch a mis en place une plateforme de concertation à l'échelle de l'Arc jurassien suisse, qui réunissait les décideurs politiques, institutionnels et économiques. Un premier cycle de conférences de trois ans a débuté en 2009 sous le titre « L'Arc jurassien : une vision, une chance, un défi ». A l'issue du cycle, qui s'est achevé en avril 2011, plusieurs thèmes prioritaires ont été identifiés et définis par les acteurs présents comme des axes de travail pertinents pour la région. Il s'agissait de l'innovation industrielle, de l'énergie, de la formation, de l'identité régionale et de la communication ainsi que du transfrontalier. Le Projet de territoire suisse 2012 (PTS)<sup>16</sup>, premier document stratégique portant sur le développement territorial du pays qui a été conçu et soutenu à tous les niveaux de l'Etat a été pris en compte comme nouvelle planification de référence. Il propose des stratégies pour des territoires d'actions définis, dont celui de l'Arc jurassien. Parmi les stratégies proposées pour ce territoire, le PTS relève la nécessité d'encourager le secteur des technologies de pointe, fortement tributaire de la main-d'œuvre étrangère, et recommande une meilleure

Le but du programme était de : Créer des produits et des savoir-faire qui contribuent au développement économique de l'Arc jurassien.

Pour atteindre cet objectif le PMO 2012-2015 avait formulé les trois résultats attendus suivants :

- Systèmes industriels :
  - Des processus intercantonaux de renforcement des systèmes industriels ont été appuyés
- Tourisme:
  - Des processus intercantonaux visant au renforcement de l'offre touristique ont été appuyés
- Coordination et collaboration :
  - Les processus de coordination et de collaboration dans l'Arc jurassien ont été optimisés

Il prévoyait la mise en place d'un processus performant de génération de projets et de capitalisation des résultats comme réponse adéquate aux désavantages compétitifs de l'Arc jurassien (absence de grand centre, territoire polycentrique, occupation diffuse du territoire, faiblesses des services aux entreprises, etc.).

En conformité avec la NPR, les projets soutenus devaient générer des exportations, que ce soit sous forme de produit, de formation ou de conseil, pour renforcer la base d'exportation de l'Arc jurassien et participer à la création de valeur ajoutée dans la région.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup>https://www.are.admin.ch/are/fr/home/developpement-et-amenagement-du-territoire/strategie-et-planification/projet-de-territoire-suisse.html

#### Éléments-clés du programme 2016-2019

Après avoir analysé les expériences et les connaissances acquises lors de la mise en œuvre des phases précédentes, le document analyse la cohérence nécessaire avec les planifications de référence que sont les stratégies cantonales de développement économique, le Projet de territoire Suisse (PTS) et le Programme des Régions de Montagne (PRM). L'étude contient aussi un examen de la durabilité.

#### Résultats

Le programme, qui contient une analyse SWOT actualisée du territoire énumère les cinq principaux **défis** auxquels est confronté l'Arc Jurassien :

- Participation des entreprises à des projets dans une logique collaborative
- Mieux accompagner et soutenir les collaborations entre les acteurs publics et privés en favorisant des partenariats atypiques (modèle de la triple/quadruple hélice).
- Maintien de l'emploi et en renforcement des compétences de la main d'œuvre. L'offre de formation doit ainsi être plus en phase avec les besoins des entreprises
- Améliorer les perspectives professionnelles des groupes les plus fragilisés sur le marché du travail
- Capter les revenus sur le territoire régional (économie présentielle)

Le programme doit participer au renforcement de la compétitivité et de la structuration, dans le domaine de l'industrie et du tourisme, d'un territoire intercantonal autour du massif du Jura. Ce renforcement d'un espace économique commun a été souligné par le Projet de Territoire suisse (PTS)<sup>17</sup> qui relève que la collaboration à l'échelle des espaces fonctionnels représente un élément central de développement régional.

Pour 2020-2023, les cantons ont souhaité continuer à soutenir des initiatives intercantonales à l'échelle de l'Arc jurassien, en capitalisant sur les projets structurants déjà initiés au regard des besoins actuels du territoire dans le domaine de l'industrie et du tourisme.

#### Recommandations

Le programme s'est doté des objectifs suivants :

### Objectif stratégique INDUSTRIE :

Valoriser les forces régionales de l'Arc jurassien, en complémentarité avec les RIS

- 1. Stimuler l'écosystème des acteurs régionaux de l'innovation
- 2. Soutenir des démarches en faveur de l'installation et du maintien du personnel qualifié renforçant l'attractivité de l'Arc jurassien

#### **Objectif stratégique TOURISME:**

Promotion des destinations compétitives grâce au soutien au changement structurel dans le tourisme

- 1. Développement de l'offre et infrastructure touristique
- 2. Optimisation des structures et formes de coopération régionales pour le développement touristique

#### Critères de sélection des projets :

Les projets doivent s'inscrire dans l'objectif général du programme, ainsi que dans l'une des orientations stratégiques définies. Les projets doivent respecter les principes de base de la NPR. Ils seront choisis selon :

- 1. leur caractère novateur, exportateur, collaboratif et précompétitif;
- 2. leur capacité à créer de la valeur ajoutée ;
- 3. leur respect du développement durable.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> https://www.are.admin.ch/are/fr/home/developpement-et-amenagement-du-territoire/strategie-et-planification/projet-de-territoiresuisse.html

Au-delà des dispositions règlementaires prévues pour les projets financés par la Nouvelle politique régionale, les projets doivent respecter certains critères généraux. Ils doivent notamment :

- S'inscrire dans les politiques et stratégies cantonales concernées ;
- Répondre aux particularités et aux besoins régionaux ;
- Être pertinents à l'échelle intercantonale;
- Avoir un caractère novateur et collaboratif permettant de créer de la valeur ajoutée sur le territoire;
- Réunir au moins des partenaires de 2 cantons de l'Arc jurassien pour favoriser la mise en place d'opération pilotes qui à terme pourrait faire l'objet d'une extension à l'échelle de l'Arc jurassien ;
- Impliquer des acteurs pertinents et compétents dans leurs domaines d'action;
- Ne pas engendrer une distorsion de concurrence;
- Privilégier les principes de l'interdisciplinarité et du partenariat public-privé ;
- Identifier les modalités de pérennisation des actions envisagées ;
- Être complémentaires aux prestations des RIS;
- Si possible sans création de nouvelles structures.

## 3.6 Arc jurassien transfrontalier

#### Diagnostic territorial consultation CTJ 2014

#### Objet

Quatre grands questionnements ont été abordés dans cette étude :

- 1. Quels sont les **enjeux** prioritaires thématiques et territoriaux de l'Arc Jurassien franco-suisse?
- 2. Quelles sont les **directions privilégiées** de développement du territoire transfrontalier de l'Arc Jurassien et les projets franco-suisses stratégiques ?
- 3. Comment améliorer la **connaissance partagée**, de part et d'autre de la frontière, des enjeux transfrontaliers pour porter des projets communs ?
- 4. Quel **cadre de travail partagé** peut-on construire au sein de la Conférence TransJurassienne (Préfecture de région Franche-Comté, Conseil Régional Franche-Comté, et les cantons suisses de Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud, réunis au sein d'**arc**jurassien.ch), pour mettre en œuvre le plan stratégique ?

L'étude a travaillé selon les chapitres suivants: bilan et diagnostic, concertation et co-construction, propositions stratégiques orientées projets (fiches de projets), appropriation, consultation et affinage (2015). Elle a abordé les thématiques des mobilités transfrontalières (1), de l'économie et de la formation (2), des populations et du cadre de vie (3) et de la coopération transfrontalière à différentes échelles (4). La dernière partie (5) a permis de dresser un premier bilan de ce diagnostic.

L'étude comprend un ensemble de cartes potentiellement utiles à reprendre.

#### Résultats

- Industrie: Les faiblesses sont comparables entre partie française et partie suisse: dépendance forte au secteur industriel à de grands donneurs d'ordre situés en dehors du territoire. L'attractivité économique pour les investisseurs est globalement inférieure aux moyennes nationales. Ces faiblesses ne sont pas présentes pour l'industrie horlogère suisse, bien identifiée sur la scène internationale et qui bénéficie notamment du label « Swiss Made ». La faible interdépendance économique des entreprises françaises et suisses, avec des relations basées essentiellement sur des échanges commerciaux a aussi été relevée.
- Les compétences de la main-d'œuvre des deux côtés de la frontière dépassent l'horlogerie et se situent dans l'industrie de précision ou les microtechniques, ce qui constitue une force indiscutable.
- Tourisme: L'étude constate que les interactions touristiques transfrontalières sont plutôt limitées. L'offre hôtelière disponible près de la frontière du côté suisse est souvent de qualité moindre et à un prix peu compétitif (y compris en milieu urbain Le Locle, La Chaux-de-Fonds...) comparativement au côté français. Mise à part l'exception du Guide du Routard transfrontalier, il n'existe aucune action transfrontalière globale afin de promouvoir l'image touristique d'un Arc jurassien franco-suisse unique. Cela provient principalement du fait que les acteurs-financeurs n'arrivent pas à se motiver pour un soutien financier

- commun et d'envergure. Chacun vise des retombées économico-touristiques locales (fréquentation, nuitées > dépenses...).
- En Suisse la promotion touristique est fragmentée ce qui rend une coopération transfrontalière et des offres communes difficiles à mettre en place. Les impératifs de retombées saisonnières immédiates rendent l'idéal d'une promotion jurassienne franco-suisse, à Paris ou sur d'autres marchés exogènes, inaccessible.
- **Sylviculture**: Il n'existe pas de structuration transfrontalière des filières bois, bois-énergie ou boisconstruction.
- Agriculture: Les différences législatives entre la France et la Suisse et le manque de concertation transfrontalière rendent problématique la création de labels « AOC », « AOP » et « IGP » communs ou coordonnés malgré la présence de produits similaires. L'étude cite les exemples des Mont-d'Or (CH) et Mont d'Or (F), du Gruyère et de l'Absinthe.
- Le potentiel agricole transfrontalier apparaît comme faible (hormis des projets de gestion du paysage, en lien avec le changement, actuel en Suisse, de gestion des subventions agricoles, ou des projets de recherche et d'innovation).
- Formation: Beaucoup d'efforts ont été consentis dans ce domaine (études, groupes de travail) mais les résultats ne correspondent pas à la mesure des moyens engagés. La Haute Ecole Arc (HE-Arc), l'Ecole nationale supérieure de micromécaniques et des microtechniques de Besançon (ENSMM) et l'Université technologique de Belfort-Montbéliard (UTBM) sont regroupées dans « Arc Europe », un espace de coopération scientifique et universitaire entre les universités techniques de l'Arc jurassien. Une formation a ainsi pu être mise en place de façon conjointe entre la HE-Arc et l'UTBM, en « Industrial Design Engineering » côté suisse, Design et Ingénierie mécanique côté français. Il n'existe pas de rapprochement transfrontalier entre les différentes formations horlogères.
- Pour les universités **d'enseignements plus généraux**, dont l'Université de Franche-Comté, l'EPFL et l'Université de Neuchâtel, la coopération fonctionne plutôt bien : elle occupe d'ailleurs une grande place dans les projets INTERREG en matière d'innovation et de formation.
- La formation des professionnels de santé semble être un enjeu important côté français, avec l'idée qu'une partie des infirmiers ou aides-soignants formés partent travailler en Suisse, pour des salaires plus élevés, créant ainsi une pénurie pour la partie française. Hormis une formation continue commune dans le domaine des urgences entre le Centre hospitalier de Belfort-Montbéliard et l'Hôpital du Jura, aucune coopération, dans la formation en matière de santé, n'a été répertoriée. Et la désertification médicale (praticiens libéraux de santé notamment, médecins généralistes et spécialistes) reste une préoccupation commune et particulièrement prégnante.
- Hormis les **transports**, la thématique des services à la population et des équipements est extrêmement peu abordée dans l'Arc jurassien franco-suisse.
- Les collaborations ont surtout lieu à l'échelle locale : PNR du Doubs franco-suisse, Agglomération urbaine du Doubs (AUD), coopération via des conventions entre la République et Canton du Jura et le nord franccomtois (Aire urbaine, Territoire de Belfort, communauté d'agglomération de Montbéliard, etc.), aire Mont d'Or Chasseron Haut-Jura Jura vaudois (en devenir), convention Grand Besançon La Chaux-de-Fonds.
- En matière de projets l'étude site les TIC dans la Vallée de l'Orbe, le covoiturage et les urgences.

#### Recommandations

- Au niveau de l'industrie les relations mériteraient d'être développées au-delà des seuls échanges commerciaux: les offres des laboratoires et en matière de R&D sont plus complémentaires que concurrentes. Le projet Minnovarc essaie de combler cette lacune.
- Une promotion touristique commune du massif avec Jura & Trois-Lacs pourrait être envisagée avec des actions de mise en réseau des sites UNESCO, la valorisation des complémentarités entre tourisme industriel dans le nord de la Franche-Comté et tourisme rural dans le Canton du Jura ou encore une diversification du tourisme à la multi-saisonnalité à examiner dans l'ensemble de l'Arc jurassien. En conséquence il serait important de créer des offres de produits transfrontaliers (p. ex. Pontarlier avec les Bains d'Yverdon).
- **Sylviculture**: La création d'une AOC transfrontalière « Bois du Jura » pourrait apporter des avantages, mais une telle démarche est impossible en Suisse pour le moment.

- Formation: Il s'agit d'accompagner des travailleurs qui participent à un bassin d'emploi qui est, de facto, transfrontalier. A ce propos la reconnaissance des diplômes et la validation des acquis de l'expérience seraient une base fondamentale.
- **Environnement**: Une intensification de la collaboration entre les parcs est souhaitable, de même qu'une meilleure collaboration dans la gestion de l'eau.

#### CTJ Stratégie de coopération transfrontalière 2016-2020

#### Objet

Ce document réalisé par la CTJ constitue la base de la coopération transfrontalière pour la période de planification INTERREG France-Suisse 2021-2028. Il contient des cartes intéressantes et utiles dont une sur le périmètre géographique de l'Arc jurassien considéré.

#### Résultats

Un constat important est la faible intégration des relations **Nord-Sud** au sein du massif (**ruptures fonctionnelles liées à la géographie**). L'Arc jurassien est structuré autour de **quatre espaces** aux dynamiques différentes et aux pratiques de coopération diversement intégrées sur lesquels la CTJ souhaite baser sa stratégie d'intervention :

- Le Nord Franche-Comté Canton du Jura
- Les Parcs du Doubs et l'Agglomération Urbaine du Doubs (PNR transfrontalier en construction)
- L'Aire de proximité Mont d'Or Chasseron
- Le Haut-Jura franco-suisse et la Vallée de Joux (émergence de collaborations entre PNR)

Trois groupes de risques sont énumérés selon le modèle du développement durable. Pour commencer, la forte présence de main d'œuvre frontalière et les différentiels de revenus entre la France et la Suisse, mais aussi entre l'Arc jurassien et les régions suisses voisines, caractérisent les **risques économiques**. Les flux de personnes, l'urbanisation et les productions à risque sont les éléments de risques environnementaux tandis que la méconnaissance réciproque et les incompréhensions (politique) constituent des risques sociétaux. Des **analyses AFFOM** (SWOT) de chacun des quatre espaces de l'Arc jurassien fournissent des éléments utiles à la réflexion.

#### Recommandations

Le grand défi de l'Arc jurassien transfrontalier est de faire d'un espace à risques un espace de codéveloppement. Pour cela il s'agit de définir et de porter des axes stratégiques communs et de renforcer le sentiment de coresponsabilité dans le développement d'un territoire partagé.

- Quatre thématiques structurantes ou axes prioritaires sont proposés :

   **Développement économique** : il s'agit de promouvoir une économie à
- **Développement économique** : il s'agit de promouvoir une économie à la fois productive (microtechnique), et présentielle (services à la population, développement touristique). En bref il faudra pérenniser l'économie industrielle et technique, développer l'économie présentielle et améliorer les conditions cadres de l'activité économique.
- Mobilités et échanges: la facilitation des mobilités transfrontalières est une nécessité (intermodalité, transports publics, covoiturage). L'étude propose de poursuivre l'analyse des mobilités et des flux sur le territoire, de renforcer l'interconnexion de l'offre de transports publics et de faciliter les échanges dans les territoires.
- Gestion de l'espace et des ressources naturelles : la préservation de l'environnement représente aussi un défi à relever (paysages, urbanisation, pollutions) en promouvant une vision intégrée des territoires et en valorisant ensemble les ressources et le patrimoine naturel.
- Vivre ensemble : il s'agit d'affirmer une communauté de destin au sein de laquelle se reconnaîtront les différentes populations par la promotion au quotidien le sentiment d'une communauté de destin et le renforcement de la connaissance réciproque dans la population et les institutions.

La mise en place d'une nouvelle gouvernance transfrontalière est suggérée. Elle doit permettre de susciter et de soutenir l'hybridation et et par conséquent l'esprit d'innovation. De nouveaux outils de gouvernance devront être conçus pour permettre d'anticiper et de circonscrire les tensions importantes qui se font jour. Et la CTJ souhaite faire reconnaître le statut de « centralité périphérique » de l'Arc jurassien afin qu'il devienne un véritable

territoire d'expérimentation. Les projets planifiés par la Stratégie de coopération transfrontalière franco-suisse 2016 – 2020 peuvent être consultés en suivant le lien suivant : <a href="https://www.arcjurassien.org/">https://www.arcjurassien.org/</a>

## 3.7 Autres publications

Il vaut encore la peine de mentionner deux publications qui prônent la création d'un Canton de l'Arc jurassien. A noter gu'elles font référence à un courant de pensée qui n'est plus d'actualité.

# « Le supercanton de l'Arc jurassien », Jean-Claude Rennwald, Préface de Didier Berberat , Editions de l'Aire, 2014

Extrait du résumé de son livre : « Jean-Claude Rennwald, ancien Conseiller national propose une double stratégie. Dans un premier temps, il conviendra d'intégrer la ville de Moutier au Canton du Jura, en lui tendant la main. L'Etat jurassien doit adresser une offre concrète à la ville de Moutier, notamment en termes de répartition équitable des fonctionnaires et des sites administratifs. Dans un second temps, il faudra jeter les bases d'un Supercanton de l'Arc jurassien, formé du Jura, du Jura bernois et de Neuchâtel. Ces deux approches sont complémentaires. Le cas de Moutier devrait se régler en quelques années, alors que la création du Supercanton de l'Arc jurassien nécessitera quelques lustres. Cette démarche permettrait de résoudre la Question jurassienne « par le haut » et de réconcilier Neuchâtelois du Bas et du Haut. L'intégration de Moutier au Canton du Jura pourrait servir de terrain d'expérimentation en vue de la création du Supercanton de l'Arc jurassien, espace politique suisse et européen de quelque 300'000 habitants<sup>18</sup> ».

# « La Suisse demain. De nouveaux territoires romands, un nouveau canton du Jura : Utopie ou réalité ? », Pierre-Alain Rumley, Presses du Belvédère, 2010

Extrait d'un article d'Arcinfo: « Et si les cantons de Vaud et de Genève n'en faisaient plus qu'un ? - Et si Neuchâtel et le Jura fusionnaient pour devenir "L'Arc Jurassien" ? - Ou mieux, et si le Valais, Uri et les Grisons constituaient une nouvelle région appelée "L'Arc des Alpes" ? Absurde ?

C'est du moins l'idée de Pierre-Alain Rumley, ancien directeur de l'Office fédéral du développement territorial (ARE) et ancien professeur à l'Université de Neuchâtel. Depuis plusieurs années, il se bat bien pour une Suisse à non plus 26 mais 13 cantons. Justifiant cette restructuration, il évoque des questions de coûts et d'efficacité. Dans une version, parmi toutes celles envisagées par Pierre-Alain Rumley, Vaud et Genève deviendraient l'Arc du Lac de Genève, Neuchâtel et le Jura L'Arc Jurassien, Berne annexerait Fribourg et une partie de Soleure, l'autre partie revenant aux deux Bâle fusionnés. Zurich, l'Argovie, Schaffhouse et Zoug formeraient le grand Zurich, tout comme Lucerne, Schwytz, Obwald et Nidwald le grand Lucerne. St-Gall, les deux Appenzell et Thurgovie constitueraient le nouveau canton de St-Gall. Enfin, le Valais, Uri et les Grisons deviendraient le nouvel "Arc des Alpes". Seul le Tessin resterait tel qu'il est aujourd'hui.

A ses yeux, les frontières et les compétences cantonales ne sont plus compatibles avec la réalité, la coopération entre les cantons étant déjà très intense.

Par le passé, plusieurs fusions de canton ont été proposées aux citoyens suisses, sans succès : en 2002, 80% de la population disait "non" à la fusion de Vaud et de Genève. En 1969 puis en 2014, les habitants de Bâle-Campagne ont rejeté une nouvelle constitution visant la réunion avec Bâle-Ville.

Des différences de mentalité se trouvent à la racine de ces refus, selon le politologue Andreas Ladner. Les cantons auraient ainsi constitué un cadre culturel et identitaire, explique-t-il dans une conférence sur la "réorganisation de la Suisse " ». <sup>19</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup>Source: https://www.pavot.ch/Detail/le\_supercanton\_de\_larc\_jurassien-rennwald\_jean\_claude-9782940537341?fp=1

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Source: https://www.arcinfo.ch/articles/suisse/un-chercheur-a-imagine-une-suisse-a-neuf-ou-treize-cantons-au-lieu-des-22-actuels-343298

#### Enseignements pour l'élaboration et la mise en œuvre de la vision

Avec l'étude de base réalisée par les régions membres du Groupe de concertation des régions de montagne de l'Arc jurassien (GCLIM) en 1996, le Benchmarking international élaboré en 2007 par BAK Basel constitue un élément fondateur de la coopération dans l'Arc jurassien suisse. Les quatre programmes intercantonaux de mise en œuvre de la politique régionale qui ont suivi dès 2008 répondent en partie aux défis énoncés par le BAK. Les réflexions conduites dans le cadre du PHR Economie de 2017 ont permis d'élargir les collaborations à de nouveaux domaines liés à la dynamisation de l'économie présentielle.

D'une manière générale, les études et planifications analysées représentent une suite logique et convergent sur la plupart des points. Leurs conclusions et leurs propositions sont encore largement valables et constituent un socle de qualité pour la nouvelle vision de l'Arc jurassien suisse. Il vaut donc la peine d'en résumer les enseignement de manière succincte :

#### Image de l'Arc jurassien suisse

L'Arc jurassien est un territoire innovant et ouvert au sein d'un espace préservé. Organisé en réseaux, il s'appuie sur un maillage dynamique de villes complémentaires. Il est connecté aux métropoles voisines.

### Atouts et faiblesses de l'Arc jurassien suisse

- Les principaux atouts sont la compétitivité du pôle horloger et son savoir-faire industriel et technologique qui vont de pair avec un bon niveau de qualification du personnel. Le nombre élevé de centres de formation contribue à cette compétence de l'Arc jurassien. En matière de coopération, la longue tradition de l'Arc jurassien dans ce domaine, tant au niveau intercantonal transfrontalier constitue un aquis important. Le paysage et la qualité de l'environnement constituent également un atout, tant pour l'agriculture que pour la qualité de ses produits, pour les loisirs et le tourisme.
- Les principales faiblesses sont la sous-représentation des activités à plus forte valeur ajoutée dans le secteur des services et une forte dépendance au secteur de la microtechnique (l'industrie horlogère représente jusqu'à 40% des emplois selon les régions voire plus à La Vallée de Joux). Plusieurs grandes entreprises de la région ont leurs centres de décision et de commercialisation en dehors de l'Arc jurassien. Malgré la tradition de coopération transfrontalière, il n'y a que peu de coopérations entre les entreprises françaises et suisses. En ce qui concerne le paysage et le tourisme, le potentiel touristique est largement inexploité en raison de l'absence de produits commerciaux et d'infrastructures bien développées. La situation périphérique de l'Arc jurassien suisse par rapport aux grands centres urbains est aussi une faiblesse.
- Il convient également de mentionner la diversité des acteurs présents sur le territoire dans de nombreux domaines comme par exemple l'éducation, la santé, le tourisme, le soutien à l'innovation et le développement économique. Si cet aspect peut être considéré comme une faiblesse vu la faible masse critique de ses acteurs, il représente aussi un potentiel. En effet l'Arc jurassien peut baser ses actions de développement sur ce réseau endogène diversifié en valorisant les potentiels de synergies qu'il contient.

#### Défis auxquels est confronté l'Arc jurassien

En considérant de ce qui a été décrit dans les chapitres précédents, l'Arc jurassien apparaît confrontés à 5 défis principaux :

- 1) S'accommoder des ruptures fonctionnelles liées à la géographie.
- 2) Valoriser les potentiels et atténuer les obstacles qui découlent de la frontière franco-suisse.
- 3) Profiter davantage des impulsions et des potentiels d'innovation des métropoles voisines.
- 4) Améliorer en permanence l'image de l'Arc jurassien, à l'intérieur comme à l'extérieur.
- 5) Maîtriser le foncier et l'immobilier.

#### **En conclusion**

L'objectif du diagnostic étant de fournir les bases utiles à l'élaboration de la vision stratégique de l'Arc jurassien 2040, l'analyse des études et planifications existantes permet de proposer trois bases de réflexion dans ce sens :

- Premièrement, l'image qui ressort des études fournit des concepts-clés utiles pour la vision, à savoir : réseaux, maillage dynamique de villes complémentaires, connexion aux métropoles voisines.
- Deuxièmement, elles relèvent la nécessité de renforcer la cohérence régionale de l'Arc jurassien. Il s'agit de surmonter les inconvénients de la fragmentation par une meilleure mise en réseau, d'améliorer son attractivité résidentielle, de loisirs, économique et touristique, ainsi que d'améliorer l'identification de ses habitants, hôtes et entreprises au territoire.
- Troisièmement, elles suggèrent que la vision tienne compte de quatre axes stratégiques prioritaires : renforcer les systèmes industriels, renforcer l'offre touristique, renforcer la collaboration et la coordination, renforcer les synergies avec les métropoles voisines.

# 4 Grandes tendances

L'Arc jurassien est soumis comme toutes les régions à des tendances globales planétaires ainsi qu'à des tendances locales, qui ont toutes des incidences plus ou moins importantes sur le territoire et qu'il s'agit d'anticiper, soit pour en tirer parti, soit pour atténuer d'éventuels effets négatifs.

## 4.1 Tendances planétaires

En mai 2019, le Conseil de l'organisation du territoire (COTER) a, sur mandat du Conseil fédéral, évalué les effets possibles des Mégatrends sur le développement territorial en Suisse et formulé des recommandations correspondantes<sup>20</sup>. Selon le COTER la Suisse est confrontée aux Mégatrends suivants : mondialisation, numérisation, individualisation, démographie et migrations, changement climatique. L'Office fédéral de la protection de la population publie aussi une liste des dangers possibles utile aux réflexions sur l'avenir de l'Arc jurassien<sup>21</sup>. Cette liste classifie les dangers en trois catégories : nature, technique et société. La pandémie du COVID-19 fait partie de la dernière catégorie.

En les complétant par d'autres éléments importants pour l'Arc jurassien, il est possible de proposer un inventaire de tendances planétaires ou facteurs externes et de leurs conséquences prévisibles pour son territoire. Il s'agit de la diminution de la biodiversité, de l'épuisement des ressources et des crises périodiques qui touchent l'Arc jurassien suisse sans qu'il ne puisse les influencer. Ces éléments sont à considérer lors de l'élaboration de la vision et des planifications qui suivront.

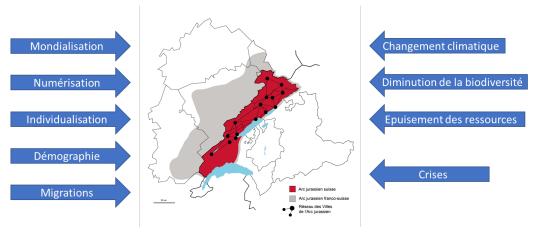


Figure 11 Tendances planétaires

Les tendances planétaires et leurs conséquences pour l'Arc jurassien sont résumées ci-après.

Mondialisation: La Suisse est un des pays qui a le plus profité de la mondialisation. Cependant la généralisation des chaînes de valeur mondialisées et de l'approvisionnement en flux tendus semble atteindre ses limites. L'approvisionnement de l'Arc jurassien suisse en biens et services stratégiques n'est plus forcément garanti en temps de crise à cause de la dépendance très élevée d'autres pays. Il serait donc judicieux de repenser certaines chaînes de valeur stratégiques pour les rendre plus résilientes, plus durables et de favoriser, là où cela est pertinent, le développement de circuits courts dans un esprit d'autonomie d'approvisionnement et de captation de la valeur ajoutée. Il s'agira à l'avenir de bien se connecter à ces lieux externes d'importance stratégique pour l'Arc jurassien suisse. Un retour au protectionnisme, par exemple avec la remise en question des accords de libre-échange, semble se dessiner au niveau mondial ce qui pourrait avoir des influences négatives pour les branches d'exportation de l'Arc jurassien suisse, accélérer les délocalisations tout en favorisant d'autres branches.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup>https://www.are.admin.ch/are/fr/home/media-et-publications/publications/strategie-et-planification/megatrends.html

<sup>21</sup> https://www.babs.admin.ch/fr/aufgabenbabs/gefaehrdrisiken/natgefaehrdanalyse/gefaehrdkatalog.html

**Numérisation**: La numérisation facilite le développement d'une économie mondialisée, non seulement dans le domaine des services mais aussi dans la production de biens matériels. Le développement du travail à distance représente tant une chance qu'un risque pour l'Arc jurassien suisse (rapatriement ou exportation d'emplois). Le télétravail ou la télémigration peuvent favoriser la relocalisation d'activités. Par exemple, dans le domaine des microtechniques, le développement de l'impression 3D permet la fabrication de pièces mécaniques près de leur lieu d'utilisation, partout dans le monde. Quand cette pratique se généralisera, la région risque de subir une diminution de la demande pour les entreprises sous-traitantes de la région avec des conséquences négatives pour l'emploi dans les domaines de la production de pièces, de mécanismes et de machines-outils. Il s'agira de réorganiser les chaînes de valeur concernées de l'Arc jurassien pour s'adapter à ces changements et en profiter.

**Individualisation**: L'individualisation se traduit par une segmentation accrue et même un morcellement de la société (22). L'individualisation distend les liens d'entraide, non seulement entre les personnes mais aussi la solidarité entre les régions du pays (péréquation financière et subventions par exemple). Elle porte avec elle le risque d'une augmentation des inégalités qui peut provoquer des conflits et même le recours à la violence, aussi dans l'Arc jurassien.

**Démographie :** Si la population devient de plus en plus jeune dans les pays du sud, le vieillissement est un fait avéré au nord. Il rend nécessaire le recours à de la main-d'œuvre externe, nécessaire entre autres pour faire fonctionner son économie, financer les retraites et compenser l'émigration (brain drain). On notera en outre que l'augmentation observée de l'urbanisation est accompagnée d'un dépeuplement des zones périphériques. Ces phénomènes se traduisent dans l'Arc jurassien suisse par un besoin d'immigration qui est surtout satisfait par l'engagement d'une importante main d'œuvre frontalière.

Migrations: Dans les pays du sud, l'augmentation de la précarité, l'insécurité et les aléas climatiques poussent de plus en plus de gens à s'exiler. Si la plupart restent dans leur région (population déplacées internes) et leur continent d'origine, la pression migratoire va probablement augmenter sur la Suisse. L'Arc jurassien suisse est soumis dans ce domaine à la politique de la Confédération qui peut lui apporter tant des avantages que des inconvénients.

Changement climatique: La hausse des températures due au changement climatique que connait la planète se traduit par une intensification des phénomènes météorologiques exceptionnels comme les ouragans et les pluies diluviennes. Il s'agit d'une tendance globale difficilement influençable, dont il faut anticiper les implications. La montagne, avec ses températures plus clémentes, deviendra probablement plus attrayante comme lieu de vie et de loisirs.

**Diminution de la biodiversité :** La diminution de la diversité est un phénomène mondial. Les 2/3 de la faune sauvage ont par exemple disparu entre 1970 et 2016 (WWF). Cet appauvrissement de la diversité génétique indispensable à notre survie est principalement dû aux activités humaines. L'Arc jurassien est concerné par la destruction de niches écologiques, l'interruption de chaînes alimentaires, la pollution.

**Épuisement des ressources**: L'humanité vit à crédit c'est-à-dire qu'elle consomme plus de ressources qu'elle ne peut se le permettre. A l'avenir il faudra diminuer notre utilisation de ressources non renouvelables. Le jour du dépassement où l'humanité a déjà consommé les ressources que la nature peut renouveler en un an a eu lieu le 22 août en 2020. L'économie de ressources peut se faire selon le principe des 4R : Réduire – Réutiliser – Recycler – Réaffecter. Le développement de l'économie circulaire, également porteur d'autonomie et de résilience est un des moyens de lutter contre l'épuisement des ressources. L'Arc jurassien suisse peut devenir une région pionnière dans ce domaine.

**Crises**: La pandémie de la COVID-19 a rappelé brutalement que la Suisse n'est pas à l'abri des crises récurrentes que subit la planète. Les crises révèlent les faiblesses des territoires qui y sont confrontés ainsi que leurs forces. Car elles représentent aussi des opportunités pour celles et ceux qui savent les anticiper et en profiter : immobilier, innovation, relocalisations, économie résidentielle, circuits courts, tourisme, télétravail. Il est important que l'Arc jurassien suisse tire les conséquences des crises passées pour améliorer son degré de

-

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Francis Fukuyama, dans : Neue Zürcher Zeitung, 13.10.2018

résilience. De plus il doit les anticiper autant que possible en s'inspirant des nombreuses études prospectives réalisées par les universités et les gouvernements<sup>23</sup>.

## 4.2 Tendances régionales

Globalement les programmes de mise en œuvre et de financement, le soutien renouvelé de la NPR au programme intercantonal Arc jurassien 2020-2023, la stratégie développée en 2019 par le RVAJ, le dynamisme des associations régionales rattachées à des politiques pourtant distinctes, les financements auxquels chacun des acteurs peut prétendre auprès d'institutions spécifiques, renforcent le faisceau d'opportunités pour le développement de projets innovants. La fonction d'**arc**jurassien.ch, à savoir l'incitation à l'action, le soutien à la connaissance et à l'accès aux financements représente un rôle charnière. Le défi demeure dans la cohésion et l'identification des synergies, dès lors que l'appartenance jurassienne des diverses régions n'est pas ressentie avec la même urgence selon leur emplacement dans le périmètre.

Les principales tendances identifiables à l'Arc Jurassien, renforcées par la crise du COVID, sont d'ordre économique et sociétal. La combativité accrue des industries d'exportation (encore très axée sur le savoir-faire horloger – voir liste des principales entreprises manufacturières en annexe) reste fortement dépendante des politiques monétaires, d'une main d'œuvre frontalière de qualité et d'instituts de formation spécialisés. L'intérêt pour le développement industriel de technologies environnementales devra être soutenu par les programmes et clusters des parcs technologiques. Le bien-vivre recherché par toutes les strates de la population restera lié au développement de centres urbains à la campagne, au consommer local stimulés par des agriculteurs entrepreneurs et responsables, encadrés par leur Chambre d'agriculture.

Ci-dessous sont énumérées les tendances régionales qui ont alimenté la réflexion d'une vision pour l'Arc jurassien. Il est intéressant de constater qu'à plusieurs niveaux les tendances régionales pallient les effets négatifs de certaines tendances mondiales, justifiant la pertinence d'un développement stratégique de l'Arc jurassien.

Changement climatique et développement durable: L'Arc jurassien peut s'appuyer sur l'intérêt du politique et sur la sensibilité de la population pour ces thématiques. Ses espaces verts et préservés, son patrimoine forestier, ses trois Parcs naturels régionaux représentent un capital prérequis pour bénéficier des programmes d'incitation. La protection de l'environnement dépend de projets entrepreneuriaux au service du développement durable, ce à quoi répondent de nombreuses startups, mais également les PME, invitées à appliquer les principes de RSE, responsabilité sociétale et environnementale.

**Évolution sociétale – Économie du partage:** Les nouveaux noyaux familiaux (familles monoparentales, 2emplois/2carrières), une population de séniors hétérogène active et consommatrice de biens-services distincts, la propension des urbains à se retirer dans l'Arc jurassien, les opportunités de télétravail, la prise en charge des parents par les jeunes agriculteurs sont autant de facteurs tendanciels qui impactent les projets immobiliers et le développement citadin. Les centres urbains de petite taille sont appelés à repenser leur attractivité.

**Économie:** Le territoire, anciennement associé à l'appellation Watch Valley (de Genève à Bâle), peut encore capitaliser sur son industrie de base, en mains de groupes nationaux et internationaux. Mais la transversalité des compétences est à encourager pour l'émergence des innovations et de la nouvelle économie. Autant d'entreprises à forte valeur ajoutée, tournée vers l'export et par conséquent fortement dépendantes des politiques monétaires et à un niveau plus opérationnel de digitalisation et de cyber sécurité. Les institutions de recherche et de formation spécialisée (HES, EPFL), la mise en réseau, les projets collaboratifs interentreprises, malgré un tissu économique homogène et concurrentiel, l'accompagnement des jeunes pousses par les parcs technologiques et les clusters participent à leur réussite (voir tableau : innoBe, InnoCampus, CEP coaching, Y-Parc, Microcity, FAJI SA...). Les projets en filière feront partie des tendances à privilégier.

31

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Référence : La prochaine épidémie ? Nous ne sommes pas prêts, Bill Gates, TEDx, Mars 2015

**Économie du tourisme :** La crise du Covid révèle l'attrait de l'Arc jurassien pour un tourisme de proximité et de bien-être, diversifié par le patrimoine des villes UNESCO et les visites de quelques manufactures industrielles. La récente inscription, issue d'une collaboration inter cantonale, de la mécanique horlogère et mécanique d'art au patrimoine immatériel de l'UNESCO devrait encore renforcer le positionnement de l'Arc jurassien.

Le Jurassien, connu pour être modeste et travailleur, peine quelquefois à mettre en scène son outil de travail. L'entreprise devra être aidée pour sortir le tourisme de l'utilisation non rémunérée des espaces (camping sauvage, randonnée...), voir pour une meilleure gestion de la sur fréquentation en haute saison. Un soutien qui devra servir autant aux loisirs de la population locale que pour l'attrait économico-touristique.

Les acteurs touristiques bénéficient de structures promotionnelles au niveaux cantonal et régional, mais devront encore soutenir leur image au niveau national et international par des projets innovants. Sur l'entier du périmètre, la structure promotionnelle Jura & Trois-Lacs leur garantit un système de réservations centralisés et un observatoire permettant le monitoring des activités économico-touristiques futures.

**Mobilité:** Les réseaux de transport public et le réseau routier, développés de manière cloisonnée, répondent aux besoins économiques et sociétaux des échanges intra régionaux, transfrontaliers et avec les deux grands centres que sont Bâle et Genève, formant des colonnes vertébrales distinctes pour chacun des bassins de population. Dans une réflexion de diminution de l'impact du transport routier et pour les projets proposés dans le cadre de la vision, l'intégration de ces schémas de mobilité restera clé. La mobilité invite aussi à une réflexion quant au rôle d'accueil en Suisse des gares TGV, remises en cause par d'éventuelles suppressions de lignes TGV-Lyria.

# 5 Annexes

#### 5.1 Inventaire des acteurs

Les tableaux ci-dessous, non-exhaustifs, visent à inventorier quelques organismes clés pour le développement et le soutien aux projets dans l'Arc jurassien. Les différentes catégories d'acteurs ont été regroupées comme suit :

- 1. Principaux acteurs (dont mandants de la présente étude)
- 2. Quelques-uns des Offices fédéraux
- 3. Programmes et organismes de mise en œuvre
- 4. Associations régionales
- 5. Associations touristiques
- 6. Organismes de soutien aux projets agricoles et de montagne
- 7. Organismes de formations et pour la recherche
- 8. Parcs technologiques
- 9. Autres institutions et organismes privés

#### 1. Principaux acteurs (dont mandants de la présente étude)

Appellation - Territoires / Partenaires - Gouvernance			Axes de coopération		
		Axes stratégiques	En relation avec :	Exemple d'actions - projets dans l'Arc jurassien	
° <b>arc</b> jurassien.ch (CH)	Transfrontalier - CTJ - Cantons : Berne, Jura, Neuchâtel, Vaud - Réseau des villes de l'Arc jurassien	Acteur du développement régional inter cantonal et transfrontalier  Économie présentielle Mobilité Innovation et recherche	Programmes transfrontaliers (Interreg) PMO - Arc Jurassien LPR	PHR Économie présentielle Co-voiturage dans l'Arc jurassien Cross-border Mobility InnovARC Communauté du savoir Projet #bepog Projet Arc Horloger 	Pôle de compétences en développement régional Coopération transfrontalière et inter cantonale Concertation politique (niveau transfrontalier, cantonal et intercommunal) Cohérence régionale Défense et promotion des intérêts

		Patrimoine culturel et touristique			Lobbying Management régional de programmes financés par la LPR
°RVAJ - Réseau des villes de l'Arc Jurassien	13 communes Bienne Delémont La Neuveville Le Chenit Moutier Neuchâtel Orbe Tavannes Tramelan Sainte-Croix Saint-Imier Val-de-Travers Yverdon-les-Bains	Faire de l'Arc jurassien une région économique et culturelle forte et unie, indépendamment des frontières politiques :  Actions de lobbying, promouvoir intérêts auprès autorités cant. et féd.  Échanges d'expériences relative à gestion des villes  Projets communs et concrets  Principalement domaines économie présentielle : domiciliation/mobilité, assurances, produits du terroir (anciennement : tourisme, énergie et culture)	PHR Économie présentielle Programme Énergie	Gestion concertée des zones d'activités Dév. du coworking Prestations de service locales pour l'industrie Promotion des produits régionaux Bilan énergétique comparatif Semaine de l'énergie Expérimentation 5 villes pilotes pour redonner vitalité aux centres urbains et réduire le trafic pendulaire Agir ensemble contre les tensions ville-campagne et renforcer l'identité	Cohérences régionales Lobbying Collaborations Soutien et mise en œuvre de projets Échange expériences par représentants désignés Rôle de relai d'informations à renforcer
°SECO (CH) - Secrétariat d'Etat à l'économie	Centre de compétences de la Confédération pour toutes les questions de politique économique	Promotion de la place économique et des exportations  Politique régionale d'organisation du territoire	NPR RegioSuisse	Quelques proets: Valmetech FAJI SA Mysmartcity Masterplan J3L 	Conditions cadres (NPR) – projets nationaux et internationaux Réseau politique Études

CTJ (France-Suisse) - Conférence transjurassienne – Arc jurassien franco-suisse (devenue Arcjurassien.org en 2021)  Région BFC Préfecture de Région BFC + Cantons Berne, Jura, Neuchâtel, Vaud Quatre aires de dynamique frontalière: Nord Franche-Comté / Jura Agglomération urbaine / Parcs du Doubs Aire de proximité Mont d'Or – Chasseron Haut-Jura / Vallée de Joux Partenaires CH: ADAEV – ADNV –– Région de Nyon – PNR Jura vaudois – PNR Doubs – RUN - AUD CJB JbeBE	Politique PME  Politique du tourisme  Concertation transfrontalière Développement économique Le vivre ensemble Gestion de l'espace des ressources naturelles Les mobilités et les échanges	PMO – Programme intercantonal arcjurassien  Projet pilote de territoire d'action - PHR Économie Vision stratégique del'Arc jurassien (la présente étude)  Interreg FPPT – fonds de soutien aux petits projets transfrontaliers  MOT – Mission opérationnelle transfrontalière  Forum transfrontalier arc jurassien	Matinées et ateliers territoriaux Groupes de travail transfrontaliers Publications et analyses Observatoire et cartographie (OSTAJ) Accompagnement de projets (SAB – UNESCO)	Relations politiques Réflexion thématique, étude, document cadre Accompagnement de projets transfrontaliers Soutien financier
---	--	--	--	---

Les organismes sont regroupés par catégorie : Fonds publics / \*Fonds privés / \*\*Fonds publics-privés /

Tableau 4 Principaux acteurs

### 2. Quelques uns des Offices fédéraux

Appellation - Territoires / Partenaires – Gouvernance		Axes de coopération			Potentiel de ressources pour le développement concerté de l'Arc jurassien
Gouve	mance	Axes stratégiques	En relation avec :	Exemple d'actions - projets dans l'Arc jurassien	
ARE (DETEC) - Office fédéral du développement territorial Dév. territorial Politique Mobilité Dév. durable	Cantons Villes et agglomérations Espaces ruraux et régions de montagne Coopération internationale (URBACT)	Coordonner l'ensemble de la mobilité, les affaires territoriales et transports 11 Promouvoir un développement polycentrique judicieux de l'urbanisation, stabiliser la consommation de surfaces Poursuivre le dév. instruments et cadre légal du dév. territorial Agenda 2030 pour le dév. durable par la Suisse	Lois: LAT Rés. Secondaires Plans sectoriels Plans directeurs Aglo Politique espaces ruraux et régions montagne DD Detec: « Avenir de la mobilité en Suisse »	AggloPol P-LRB  Réseau suisse observation environnement (RSO) coordonne la collaboration dans le domaine de l'observation de l'env. entre l'OFEV et les services cantonaux spécialisés.  Projets-modèles pour un développement territorial durable 2020-2024	Cadre légal Bases de données Publications Monitoring Coopération internationale Manifestations
<b>OFEV (DETEC)</b> - Office fédéral de l'environnement	Cantons Politique environnementale internationale	Réparer Protéger contre les nuisances excessives Préservation environnement et santé Biodiversité-paysage Climat Déchets et mat. Premières Eaux Économie et Innovation Forêts	Politique environnementale  CHF 1,39 Mrd consacrés à subventions et redistributions taxes incitation (CO2 – COV)  Programme 2016-2019 – aide financière pour soutien à tous les parcs : CHF 19,4 Mio./an	Agenda 2030  Réseau suisse observation environnement (RSO)  Politique des Parcs Naturel Régionaux	Conditions Cadres Conférences directions cantonales Surveillance Incitations Mandats Suivi et recherche Communication Formation Médiation

		Hydrologie Bruit et RNI Prévention dangers Protection air et produits chimiques			Défis : application des considérations cadres dans les projets  Opportunités : subventions. Dimensions transfrontalières, conseils, recherche et formation
OFEN (DETEC) - Office fédéral de l'énergie	Cantons, régions et communes  Entreprises Particuliers  Affaires internationales	Efficacité énergétique bâtiments et énergies renouvelables aux particuliers Mobilités ménages privés et entreprises Installations et processus industrie et services	Programme SuisseEnergie 2021- 2030 Budget annuel CHF 50 Mio.	Stratégie énergétique 2050 Surveillance et sécurité ASI Digital Innovation Office DO Smart Régions Cité de l'énergie Programme bâtiments Programme SWEET Watt d'Or	Politique énergétique- conditions cadres Recherche Réflexions intercommunales Outils de savoir Dialogues et coopération Financement projets Information Conseil Formation Certification Assurance qualité - certification Collaboration  Opportunités: collaboration interrégionale et intercommunale, conseils, recherche et formation, certification et subventions

OFC (DFI) - Office fédéral de la culture	Cantons, régions et communes  Organisations culturelles  Coordination avec le DFAE pour négociations internationales et représentations à l'étranger	Patrimoine culturel Monuments historiques Transfert international des biens culturels Création culturelle Soutien aux organisations culturelles	Loi s/encouragement de la culture – politique culturelle  2019 - CHF 145,5 Mio. subventions  Ex-projets soutenus /arc jurassien: Delémont Puits de Mines St-Ursanne Recherche archéologique Neuchâtel Musée Art Histoire et Laténium Processus Unesco	Pro Helvetia Musées et collections Bibliothèque nationale suisse Prix  Ex programme ayant bénéficié à l'arc jurassien : ICOMOS AS Fondation Vacances au cœur du patrimoine	Contributions cantonales Recherches Expertises Incitation à la création Soutiens financiers Prix Promotion  Opportunités: collaboration interrégionale et transfrontalière, soutien au processus UNESCO, aides financières
OFCOM - Office fédéral de la communication ComCom – Communication COFEM - Médias	Suisse et coordination internationale	Centre compétences pour les médias, télécommunication et la poste Contribution au succès d'une Suisse numérique démocratique		Loi sur la Poste Ordonnances (Télécom Radio-TV – Internet – Poste) Suisse numérique Politique des données Aide à la presse	Conventions internationales  Guichet virtuel Statistiques Concessions Fréquences pour téléphonie mobile  Opportunités Numérique Visibilité Communication

Tableau 5 Offices fédéraux

### 3. Quelques uns des programmes et organismes de mise en œuvre

Appellation - Territoires / Partenaires - Gouvernance		Axes de coopération			Potentiel de ressources pour le développement concerté de l'Arc jurassien
	Gouvernance		En relation avec :	Exemple d'actions - projets dans l'Arc jurassien	
**Interreg - Fr/CH 2014- 2020 (21-27 élaboration en cours)  Programme pour le Management régional de projets	Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais, Vaud  Coordination régionale Interreg-CRI déléguée à arcjurassien.ch	Recherche et innovation  Patrimoine naturel et culturel  Mobilité transfrontalière  Emploi et mobilité de la main d'œuvre	Programme F-CH: CHF 50 Mio. (15 Confédération + 35 cantons) Euro 66 Mio.	Innovarc Communauté du savoir JURAD-BAT ARC-AD Covoiturage dans l'Arc Jurassien Belfort-Delle Terroirs et Innovations2 Tous les projets: www.interreg- francesuisse.eu	Soutien de projets transfrontaliers Échange de compétences Financements Visibilité  Défis: Lourdeur administrative et mise en place lente Restriction sectorielle  Réponse: nécessité d'accompagnement professionnel
**PMO – Programme intercantonal arcjurassien 2020-2023  En cohérence avec les stratégies cantonales (PADE)	Cantons pilotes  Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud  Mise en œuvre organisationnelle déléguée à arcjurassien.ch	Créer des produits innovants et savoir-faire pour contribuer au développement économique. Deux domaines stratégiques : Industrie - Tourisme	CHF 3.2 Mio. (50% Confédération + 50% cantons) - CHF 1.7 Mio. de Tiers	Ex : programme 2016- 2019 : mysmartcity (porteur FAJI SA) #bepog (porteur Creapole SA) Observatoire du tourisme (porteur J3L) Diagnostic Formation continue (porteur He- Arc) Système touristique intégré et Outils informatiques	Mise en œuvre de projets stratégiques à l'échelle inter cantonale  Financements  Cohérence avec stratégies nationales (NPR) et cantonales (ex : Lade)

**regiosuisse.ch - Regiosuisse (CH) Centre de développement régional en CH (NPR)  Management du système de	Régions de montagne, rurales et frontalières  Communes et villes  Parcs Régionaux  Entreprises sociétés de	NPR 2016-2023 - Tourisme 48% - Industrie 30% (22% = Santé, Energie, Economie agraire, Ressources naturelles, Interreg)	Financé par SECO et ARE  NPR - CHF 250 Mio. contributions à fonds perdu + env. CHF 320 Mio. prêts sans intérêts ou taux préférentiels	d'innovation touristique (J3L)  Programmes transfrontaliers: Interreg  Systèmes régionaux d'innovation (NPR): RIS Bâle-Jura RIS Suisse Occidentale	Financement Promotion Visibilité Conditions cadres (NPR)  Politiques et programmes  Financements Instruments de mesure
connaissances « développement régional »	conseil Institutions Privés	Promotion de projets  Coordination des politiques sectorielles  Système de savoirs	Cautionnement entreprises  Regioplus (1997-2007) CHF 72 Mio.  PMO - Programme mise en œuvre RIS Bâle et canton JU (2020-2023) CHF 8,8 Mio. (50% Conf. – 50% cantons)  PMO - CDEP-SO Progr. Intercantonal CHF 22,8 Mio. (50% Conf. – 50% 7 cantons)	(CDEP-SO) RIS Mittelland (coaching Be-advanced)  Programmes interrégionaux : URBACT ESPON INTERACT PHR Projets pilotes Région de montagnes : dév. de l'économie présentielle Base données des autres aides financières : PDR Plan actions bois Fonds recherche forestière PNR SuisseEnergie OQuaDu Innotour COMO Utilisation durable Ressources	Benchmark des projets – base de données des projets (en ligne)  Défis: Seulement pour projets d'envergure Co-financement  Réponse: nécessité d'accompagnement professionnel

Innosuisse - Agence suisse (LASEI)  Encouragement de l'innovation fondée sur la science, dans l'intérêt de l'économie et la société Renforcement compétitivité des PME	Suisse Ouest	Soutien à projets : Innovation Soutien aux start-ups Internationalisation Mise en réseau	2019: CHF 243 Mio. (808 demandes fournies)	Promo technologies environnementales FSP ProKilowatt SCH Programme d'encouragement Energie 2021-2024 (SCCER)  Programme encouragement Innosuisse et FNS (BRIDGE)	Accompagnement de projets (coaching – training) Financements Mise en réseau Salons internationaux  Opportunité: soutien et visibilité pour PME innovantes
Innotour - Politique fédérale du tourisme	Projets d'envergure nationale  D'impulsions importantes régionales  A caractère exemplaire  Interentreprises	Stratégie d'encouragement : Innovation Coopération Développement du savoir Renforcement de la compétitivité des destinations	2020 - 2023 CHF 30 Mio. (SECO)	Suisse Mobile Webpartner VD PNR Slow Tourisme Maison Tourisme St- Ursanne Circuits secrets	Coordination politiques sectorielles Financements Visibilité Communication Benchmarking – base de données des projets  Défis: Seulement pour projets d'envergure Co-financement  Réponse: nécessité d'accompagnement professionnel

Projet de territoire Suisse - (ARE)	Conseil fédéral Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) Union des villes suisses (UVS)ACS)	Pour l'Arc Jurassien: Améliorer les conditions générales pour l'industrie de précision  Étendre la collaboration transfrontalière Mettre en réseau l'horlogerie et la microtechnique avec les HES  Améliorer les liaisons de transport internes et externes  Développer le Jura en sa qualité de destination touristique  Miser sur l'agriculture et la sylviculture pour l'entretien du paysage  Préserver les paysages caractéristiques  Concilier production d'énergie, ressources disponibles et qualité paysagère  Améliorer la collaboration dans le RVAJ		Concours d'idées « demain ? la Suisse »	Conditions cadres Planification territoires d'action Mise en valeur du territoire bâti Coordination transports, énergie et dév. territorial  Défi et opportunités: Outil d'aide à la décision
<b>Pro Helvetia</b> – Fondation droit public	Soutien à la création Échanges culturels	Soutient la création d'œuvres d'art	Loi fédérale s/encouragement de la culture 2009	Biennales et foires du livre	Subsides Soutien à initiatives Promotion

Organisme d'encouragement de la Confédération		Soutient la présentation, la diffusion et la médiation /domaines artistique et culturel, l'approfondissement de l'expérience professionnelle de la relève et les projets qui donnent de nouvelles impulsions culturelles	Ordonnance sur les subventions de la Fondation Pro Helvetia Crédit-cadre période 2016-2020 CHF 210,9 Mio. pour 5 ans	Nouveaux modèles de collaboration : culture et économie Échanges interculturels Diversité dans les régions (2015)	
S-GE - SWITZERLAND GLOBAL ENTERPRISE Mandaté par le SECO et l'OFEN Antennes à l'étranger gérées avec DFAE	Représente les 3 régions linguistiques Renens Zürich Lugano	Promotion des exportations de la place économique suisse		Promotion Exportations Cleantech Investissements	Antennes à l'étranger Informations Partenariats Réseau Relai  Opportunités: Informations Promotion

Tableau 6 Programmes et organismes de mise en œuvre

### 4. Associations régionales

Appellation - Territoires / Partenaires – Gouvernance		Axes de coopération			Potentiel de ressources pour le développement concerté de l'Arc jurassien
Gouve	mance	Axes stratégiques	En relation avec :	Exemple d'actions - projets dans l'Arc jurassien	
**ADAEV (VD) - Association pour le développement des activités économiques de la Vallée de Joux	Vallée de Joux  Communes : Le Chenit Le Lieu L'Abbaye  PNR – Parc Naturel Régional Jura vaudois	Dynamique régionale pour la population et les entreprises Développement des activités économiques Vitalité du territoire et relations avec régions voisines Collaboration transfrontalière et réseaux utiles à la région Coordination régionale et veille Industrie Tourisme Mobilité Énergies	Interreg LADE (LPR) Regiosuisse Innotour SAB InnoVaud PNR JV CODEV coordination développement économique vaudois	Renforcer la compétitivité de la haute vallée de l'Orbe franco-suisse  Étude des zones d'activités de la Vallée de Joux Les Bois du Haut-Jura Vaudois Déploiement fibre optique SEJV Espace horloger – adaptation organisationnelle et technologique	Relai régional et communal Relai entreprises et tourisme Défense et promotion des intérêts Études Pilotage de projets Financements entre autres par le biais LADE et LPR
**ADNV (VD) – Ass. pour le développement du Nord vaudois (370 membres)	District Jura-Nord vaudois - 68 communes  Les principales : Grandson Orbe Ste-Croix Vallorbe Yvonand Yverdon-les-Bains	Co-développer les valeurs, l'attractivité et le rayonnement du NV Collaboration des différents acteurs Renforcer la cohésion de la région. Renforcer le tissu économique en facilitant la création de projets générateurs d'emplois	Interreg LADE (LPR) Regiosuisse Innotour SAB InnoVaud PNR JV CODEV coordination développement économique vaudois	Élaboration Plan directeur régional PDR Kindercity (Centre sensibilisation dédié aux sciences et technologies) Étude faisabilité résidences industrielles	Relai régional et communal Relai entreprises Relai tourisme Études Défense et promotion des intérêts Pilotage de projets Financements entre autres par le biais LADE et LPR

** <b>ARCAM (VD)</b> – Région Cossonay-Aubonne- Morges	PNR – Parc Naturel Régional Jura vaudois (seulement Romainmôtier et Vallon du Nozon)  District de Morges - 34 communes	Soutien financier, conseils et compétences Mobilité Savoir-faire régional Tourisme Territoire et bâti Santé Social et Formation Développement durable Encourager le développement économique et régional	Interreg LADE (LPR) Regiosuisse	Projet pilote d'accompagnement en économie collaborative  Système de gestion des zones d'activités (SGZA)	Conditions cadres Élaboration de planifications régionales
Willinges	Sous-Régions : Aubonne Cossonay Morges  PNR – Parc Naturel Régional Jura vaudois	sous toutes les formes et modalités possibles Stratégie 2018-2022 Efficacité de la gouvernance régionale Augmenter le nombre d'emplois Création de valeur de l'économie touristique Filières de production valorisant les ressources locales Atténuer le clivage entre l'agglomération morgienne et la zone rurale Mobilité au sein du district	Innotour SAB InnoVaud PNR JV CODEV	Programme de développement des espaces ruraux PDER  Régionalisation de la taxe de séjour « Slow Destination »  Fromagerie Gourmande de Montricher,  Maison des Vins de La Côte Abattoir régional du CARRE	Plateforme d'échanges et conseils entre communes et acteurs Mise en réseau – information aux autorités et aux entreprises Soutien aux porteurs de projets Soutien démarches et négociations Aides financières Suivi et coordination Coordination d'études Défense des intérêts Coordination touristique
Région de Nyon (VD)	District de Nyon - 47 communes  Les principales : Coppet Founex Gland Nyon Prangins	Ass. de communes, réalise des projets pour la population et l'économie en matérialisant des synergies villes-villages. Stratégie 2016-2021		Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN) Ex : 2017-2018 Fonds tiers CHF 47 Mio. – DISREN CHF 8 Mio.	Réseau politique Conditions cadres Organisation de forums Soutien aux porteurs de projets Soutien démarches et négociations Aides financières

	Rolle  PNR – Parc Naturel Régional Jura vaudois	Inciter, Soutenir, Développer, Valoriser: Mobilité Environnement et ressources Sports de nature Vie culturelle Zones industrielles et artisanales		Réseaux agro écologiques Eco-Terre Sainte et Frontière Route Suisse (RC1) Pôle Tourisme de nature La Givrine Domaine skiable Dôle – Dappes - Tuffes	Suivi et coordination Cercles solidaires d'investissement Monitoring et chiffres clés
RUN (NE) – Réseau urbain neuchâtelois	4 associations de communes : Région Neuchâtel Littoral Région Montagnes neuchâteloises Commune de Val-de-Ruz Région Val-de-Travers  Les principales communes : Neuchâtel La Chaux-de-Fonds Le Locle  PNR – Parc Naturel Régional Chasseral	En appui aux collectivités et porteurs de projets qui stimule les processus et projets.  Rayonnement et progression des acteurs neuchâtelois pour le bien de la population	Accords de positionnement stratégique Conférences thématiques: Centre-Jura (19 communes NE et BE) Agglomération urbaine du Doubs (espace binational)	PHR-Economie présentielle Fusions de communes Aménagement du territoire Marketing territorial Mobilité FORTA - NoctamRUN Forum des enntrepreneurs Co-working dans l'Arc jurassien Destination Val-de- Travers NeuchEole SA Robosphère Route de l'absinthe (Interreg)	Organisation territoriale Fusionner réformes institutionnelles Développement touristique et marketing Recherche de fonds Organisation rencontres thémathiques et évènements Animation rencontres participatives
Jb.B (BE) - Jura bernois.Bienne (2019 – reprend les tâches de ARJB – ACJ et CMJB)	Région Jura bernois - 40 communes + Bienne + Evilard  Les principales : Bienne Courtelary La Neuveville Moutier Tramelan Saint-Imier Valbirse	Soutien aux communes :  Stratégie économique 2030 Amélioration cadre de vie et services à population  Planifications territoriales durables	Participation à réalisation Stratégie économique CEP- Chambre d'économie publique du Jura bernois	Plan directeur Parcs éoliens Plan directeur VTT Géoportail Jurabernoisenergie.ch JbEole Conférence Régionale des Transports Conception régionale des transports et de l'urbanisation	Plateforme des communes pour thèmes d'importance supra communale Lien avec autres associations Accompagne projet NPR Plans directeurs Aménagement du territoire

	PNR -Parc Naturel Régional Chasseral	Santé financière des communes Améliorations sociétales Stratégie énergétique et climatique		Co-voiturage Gastronomie : produits d'exception	Conseils et encadrements
CEP (BE) - Chambre d'économie publique du Jura bernois (800 membres)	40 communes  PNR -Parc Naturel Régional Chasseral	L'innovation, moteur historique et transversal du développement régional Industrie et technologie Identité Culture Ouverture et rayonnement Tourisme Services Infrastructures, construction et artisanat Formation Agriculture et biodiversité Organisation régionale et relations extérieures	Ass. Régionale Jura- Bienne  Centre Jura  Chambre agriculture du Jura bernois SSE-JB J3L		Lignes directrices Conditions d'encadrement Défense des intérêts Lobbying
CJB – Conseil du Jura bernois (le CJB est rattaché administrativement à la Chancellerie d'Etat)	Territoire du Jura bernois. Partenaires : Canton de Berne, Institutions et organes régionaux : CAF, Association Jura bernois.Bienne + les 40 communes du Jura bernois, indépendamment de l'association Jb.B, Chambre d'économie publique du Jura bernois, Parc Chasseral, Jura	Les objectifs principaux : permettre à la population du Jura bernois de préserver son identité, renforcer ses particularités linguistiques et culturelles au sein du canton de Berne et participer activement à la politique cantonale.	Participation (suivi) - Programme NPR cantonal - Programme NPR intercantonal - Programme Interreg  Programme de législature et concept culturel.  Octroi de subventions dans les domaines de la Culture, du Fonds du	Le CJB ne monte pas des projets, il en finance par le biais des subventions.  En tant qu'organe politique, il peut apporter un soutien institutionnel à certains projets  Participation à la politique cantonale en répondant aux procédures de consultation et de	Institution politique faisant le lien entre la région du Jura bernois et le canton.

	bernois tourisme, Chambre d'agriculture du Jura bernois, <b>arc</b> jurassien.ch, etc.		sport et du Fonds de loterie.  - Culture via le Fonds pour l'encouragement aux activités culturelles (FEAC)  - Sport via le Fonds du sport  - Autres projets d'utilité publique via le Fonds de loterie	corapport : afin de faire entendre la voix du Jura bernois au niveau des consultations cantonales.	
rattaché administrativement à la Chancellerie d'Etat	Arrondissement administratif Biel/Bienne Partenaires : Canton de Berne, Institutions et organes régionaux : CJB,Ville de Bienne, les acteurs culturels.	Objectifs principaux: représenter les intérêts de la communauté francophone des 19 communes de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne, promouvoir le bilinguisme et renforcer le rôle des francophones.	Il préavise des financements (contrairement au CJB, il ne dispose pas d'enveloppes financières dédiées).	En tant qu'organe politique, il peut apporter un soutien institutionnel à certains projets Participation à la politique cantonale en répondant aux procédures de consultation et de corapport afin de faire entendre la voix du Jura bernois au niveau des consultations cantonales.	Institution politique faisant le lien entre la région du Jura bernois et le canton.
Jura.ch (JU) – Promotion économique du canton du Jura	Canton du Jura – 53 communes  Districts: Delémont Porrentruy Franches Montagnes  PNR – Parc Naturel Région du Doubs	Innovation Valeur ajoutée Projet exportateur (extra- régional) Respect du Développement durable	Talentislab (Jura Tourisme)	Creapole SA i-net BASEL nano mobil-IT H2box Ancrage TGV + A16 Route de l'horlogerie JuraEole SA Aérodrome du Jura Projet Marguerite	Promotion économique Information économique Banque de données Soutien promotion exportations Guichet et accompagnement pour entreprises: création – implantation – développement – intermédiaires

					Aide recherche de collaborateurs Financement
**Parcs suisses – Réseau des Parcs suisses, Berne  Ass. faîtière qui soutient les projets de parcs suisses (25)  OFEV et SECO	PNR-Chasseral BE/NE-Parc naturel régional du Chasseral (294 km2 – pop. 14'200)  PNR-Doubs BE/JU/NE – Parc naturel régional du Doubs (388 km2 – pop. 38'700)  PNR-JV VD – Parc naturel régional Jura vaudois (531 km2 – pop. 35'200)	Préserver, valoriser, développer des territoires de grande qualité paysagère, naturelle et culturelle. Créer de la valeur ajoutée pour la nature, la société et l'économie.  Créer un cadre propice aux échanges et transfert de compétences visant une envergure nationale	2019: Confédération – cantons – Parcs – Donations – Autres CHF 1.5 Mio.	«Innovation touristique, coopération et assurance qualité dans les parcs suisses » (CHF 7 Mio. – Projet Innotour)  Patrimoine culturel immatériel FoodTrail (Coop)  Partenariats EUROPARC	Ancrage politique Identité commune Échange d'expériences Coopérations nationales et internationales Partenariats Formation Gestion projets Certification de produits RP et Promotion  Défi: Chevauchement des attributions de subventions pour la promotion touristique des parcs avec celles attribuées aux OT  Opportunités: Protection qualité du territoire Sensibilisation Promotion Données Réseau Communication

Tableau 7 Associations régionales

### 5. Associations touristiques

Appellation - Territoires / Partenaires – Gouvernance		Axes de coopération			Potentiel de ressources pour le développement concerté de l'Arc jurassien
Couve	Gouvernance		En relation avec :	Exemple d'actions - projets dans l'Arc jurassien	
**Jura & Trois-Lacs, Bienne  Jura Tourisme Tourisme Neuchâtelois Jura bernois Tourisme Offices de Tourisme	Régions touristiques Massif du Jura et Pays des Trois-Lacs  Cantons: JU - NE - JU be  Régions: Yverdon-les-Bains - Nyon - Morges - Vallée de Joux  RVAJ  Ville: Soleure  Ass. professionnelles	Créer, développer la destination touristique Jura & Trois-Lacs par des activités marketing et de communication  DAS: Nature Culture Mobilité MICE Horlogerie  2020-2023 Le Produit au centre de la communication		Masterplan J3L 4.0 Brand Book TalentisLAB, Saignelégier	Planification stratégique Marketing destination Promotion Plateforme de promotion Réseau acteurs Réseau politique Défi: Appartenance des destinations de l'arc jurassien à plusieurs régions distinctes Maintien des soutiens financiers  Opportunités: Promotion Campagnes Données Réseau Communication
**OTV VD – Office du tourisme du Canton de Vaud Organe de promotion cantonal	Canton Vaud Régions rattachés à l'Arc jurassien : Yverdon-les-Bains – Nyon – Morges – Vallée de Joux	Coordonne, élabore actions de promotion en faveur des destinations vaudoises Garantit une promotion globale et transversale en Suisse et à l'étranger	Loi PADE – LADE  2019 - Contributions – cotisations et dons CHF 7.2 Mio. (dont 5.5 canton)	Partners Website Observatoire du tourisme Oenotourisme BCV EXTRA	Suivi des marchés Promotion marketing CH et étranger Produits marketing RP et média Relations avec destinations Partenariats autres faîtiers

		Activités hivernales Art de Vivre Culture, Patrimoine et Traditions Evènements et Festivals Nature Tourisme affaires			Veille et base de données  Défi: Concurrence budgétaire pour les programmes promotionnels des destinations jurassiennes vaudoises (OTV et J3L)  Opportunités: Promotion - visibilité Campagnes Données Réseau Communication
BeJu Tourisme rural JU et JU be  Association domicilée c/o FRI  Membre Fédération Pays romand Pays gourmand	Prestataires agricoles et para-agricoles	Encourager et promouvoir l'agritourisme et ses prestations Favoriser la collaboration Mise en réseau des prestataires Organiser évènements et activités de promotion		Projet Marguerite Produits du terroir Vacances à la ferme	Mise en réseau Promotion Lobbying  Opportunités: Réseau Promotion
**ARH - Société Romande des Hôteliers, Lausanne Vaud, Fribourg, Neuchâtel, Jura	7 sections régionales VD / FR / NE / JU 930 membres 220 établissements 10000 chambres (75% de l'offre hôtelière)	Fournir services utiles à ses membres Défendre les intérêts de la branche auprès des instances politiques, économiques et médiatiques Promouvoir image et réputation du secteur Collaborer avec autres organisations et	2019 Cotisations Contributions : CHF 1.1 Mio.	Programme de formation continue Problématique Airbnb Gestion de projets : HOTCO (taxe CO2) PEIK (SuisseEnergie)	Défense des intérêts Lobbying Formation Gestion et conseils Données Collaboration avec autres faîtiers Veille Communication Opportunités: Lobbying Veille

		participer à leurs activités			Information Communication
Fst – fédération suisse du tourisme Secrétariat du Groupe parlementaire sur le tourisme GPT	500 membres Acteurs et prestataires de la branche  CH divisée en régions : Principalement J3L Région du Léman Berne Région	Coordonner les demandes des acteurs Représenter leurs intérêts dans le domaine politique Partenariat dans la création et le développement de la formation pour le tourisme	Contrat prestations SECO + cotisations membres CHF 1.6 Mio.	Tourist office lab Labels de qualité Enjoy Switzerland (en cours d'évolution) Suisse sans barrières Prix du tourisme Classification des appartements de vacances	Politique touristique Défense des intérêts Lobbying Labels qualité Formation Plateforme de Conseils Échange d'expériences Évènements Communication Base de données  Opportunités: Lobbying Plateforme de conseils Données Communication
**ST – Suisse Tourisme, Zürich  Organisation de marketing nationale  Corporation droit public chargée par la Confédération de promouvoir l'offre touristique pour la Suisse (national et international)	2019: 1'845 partenaires et membres 33 filiales à l'étranger CH divisée en régions: Principalement J3L Région du Léman Berne Région	Stimuler la demande par des programmes marketing Mettre en valeur la marque	2019 CHF 93 Mio. (dont Confédération 53) Loi fédérale concernant l'Office national suisse du tourisme	Portail myswitzerland Grand Tour de Suisse Journée Suisse des vacances Tourisme durable Tourisme santé STC	Connaissance des marchés (CH et international) Études de marché Base de données Promotion Évènements promotionnels RP  Défi: Appartenance des destinations de l'arc jurassien à plusieurs régions distinctes  Opportunités: Promotion Campagnes Données

		Réseau
		Communication

Tableau 8 Associations touristiques

## 6. Organismes de soutien aux projets agricoles et de montagne

Appellation - Territoires / Partenaires -		Axes de coopération			Potentiel de ressources pour le développement concerté de l'Arc jurassien
Gouve	Gouvernance		En relation avec :	Exemple d'actions - projets dans l'Arc jurassien	
DGAV VD – Direction générale de l'agriculture et des affaires vétérinaires, Morges Domaine pédagogique de Marcelin Dépt de l'économie, de l'innovation et du sport (DEIS)	VAUD – 2016 : 3'618 exploitations agriviticoles de taille moyenne de 30.1 ha	Concevoir, piloter politique cantonale et fédérale d'une agriculture durable au service de la société Assurer formations initiale, supérieure et continue des professions de l'agriculture et économie familiale Accompagner de manière innovante les familles paysannes dans le dév.de leurs projets Appliquer législation en matière de santé animale	Loi s/agriculture Loi s/agriculture vaudoise Loi s/logement  Fonds d'investissement agricole Fonds d'investissement rural Office vaudois de cautionnement agricole	Partenaires : Prométerre Sté de financement agricole SA	Formation Soutien à projets Financement Données statistiques  Opportunités: Connaissance secteur et population rurale VD Relais Communication
**CNAV NE – Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture Cernier	Canton NE	Conseils et formation Formation continue Dossiers PER		Partenariats : SAGR Jardin Suisse BEJUNE	Formation Accompagnement entreprises Réseau population rurale

		Productions végétale – animale – biologique Gestion entreprise Écologie Machinisme		EMTN ANETA UPN ANAPI PROLAIT Anim'halle IVN Agriviva PI 3 Lacs Jeunes éleveurs NE NVT FNV ANVEI BIO Neuchâtel CCRC RBN	Communication Évaluation projets  Opportunités: Connaissance secteur et population rurale NE Relais Communication
FRI – JU Fondation rurale inter jurassienne Formations Conseils Fiduciaire Projets Agritourisme	4 partenaires : Cantons Jura et Jura bernois Leurs 2 chambres d'agriculture	Soutenir et accompagner la population rurale du Jura et Jura bernois Activités formation, animation, conseil au service de projets novateurs Centre de compétences pour développement rural durable et assurer la pérennité de l'Arc jurassien	Loi s/agriculture	Projets Interreg PHR Bâle PHR Arc jurassien Autres domaines: Productions animale, végétale et environnement Gestion des marques Produits terroir et tourisme rural Économie familiale et intendance Gestion entreprise et économie rurale Services fiduciaires	Accompagnement et soutien de projets liés aux domaines agricoles Relation avec la France Recherches – études Réseau population rurale Communication Évaluation projets  Opportunités: Connaissance secteur et population rurale (JU et JU be) Relais Communication
SAB – Groupement suisse pour les régions de montagne, Berne	CH 2/3 : Surfaces occupées par les régions de montagne et l'espace rural	Ass. s'engage au niveau politique pour le dév. durable des régions de montage et espace rural Niveau politique		Bus alpin Centre coordination volontariat en montagne Forum des Jeunes SAB	Promotion des intérêts Prise position Intervention politique Lobbying Initiatives

		Actions concrètes Information		Membre fondateur Euromontana Observateur convention alpine	Soutien à chantiers/projets Prix du SAB Information
					Opportunités : Interventions politiques Relais Financement chantiers Communication
** <b>ASM</b> – Fondation Aide Suisse à la Montagne	Régions de montagne de tous les cantons suisses : Jura	Soutien à projets générant valeur ajoutée et emplois Lutte contre le	2019 - CHF 35 Mio. env. 613 projets financés	Projets Agriculture (60%) Tourisme Commerce	Analyse et financement de projets Communication
	Jura Bernois Neuchâtel Vaud 	dépeuplement Créer vitalité actuelle et future Soutien les projets de personnes innovantes		Forêt et bois Énergie Formation Santé Aide d'urgence	Opportunités : Intervention dans les zones de montagne Rapidité d'intervention Visibilité auprès des donateurs (CH)

Tableau 9 Organismes de soutien aux projets agricoles et de montagne

### 7. Organismes de formation et de recherche

	Appellation - Territoires / Partenaires - Gouvernance			Axes de coopération	n	Potentiel de ressources pour le développement concerté de l'Arc jurassien
			Axes stratégiques	En relation avec :	Exemple d'actions - projets dans l'Arc jurassien	
	Hes.so – Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale, Delémont 21'000 étudiants (JU- NE-VD-VS) HE-Arc - Haute École Arc HEIG-VD – Yverdon- les-Bains	HE-ARC Conservation- Restauration Ingénierie Gestion (HEG ARC) Neuchâtel HE-ARC SANTE Delémont Ingénierie et Gestion du Canton VD Yverdon	Enseignement niveau tertiaire universitaire Bachelor Master Post grades Projets de recherche appliquée		Fonds RA&D pour: European Heritage Awards 2021 Progr. Encouragement Dév. Durable 20-21 Internation Co- investigator Scheme Advanced pilots towards the EU exascale supercomptuers for Research Innov. Action	Transfert connaissances Recherche appliquée Accompagnement pour financement projets Prestations à tiers (mandats) Collaboration Information (revues)  Opportunités (innovation): Informations Collaboration recherches Évènements
	HES Bienne BE – Haute école spécialisée bernoise	Haute école pédagogique BEJUNE Haute école fédérale du sport de Macolin HEFSM  Technique du Bois Bienne Musique et mouvement Bienne	Haute école spécialisée bernoise : 31 filières bachelor, 25 programmes master et formations continues			Études Recherches Collaborations nationales et internationales Soutien à startups: hébergement-formation- coaching  Opportunités: Informations Collaboration recherches Mandats Évènements

CPNV VD – Centre professionnel du nord vaudois  École professionnelle (AFP – CFC – MP – ES) 3'700 étudiants et apprentis	Campus: Yverdon-les-Bains Sainte-Croix Payerne Lausanne	Formations Bois Commerce Environnement Informatique Médiamatique Électronique Polymécanique Systèmes industriels		Jurassictest	Formations aux métiers utiles aux entreprises régionales d'Arc jurassien  Opportunités: Informations Collaboration recherches Mandats Communication
CP Neuchâtel regroupe:  CPLN - Centre professionnel du Littoral neuchâtelois - Neuchâtel  CIFOM - Centre interrégional de formation des montagnes neuchâteloises - La Chaux-de-Fonds  CPMB - Centre professionnel des métiers du bâtiment - Colombier  7'300 pers. en formation	178 sites : La Chaux-de-Fonds Cernier Le Locle Colombier Neuchâtel	8 pôles : Technologies et industrie Commerce et Gestion Santé et Social Bâtiment et Construction Artisanat et Services Terre et Nature Arts Appliqués Préapprentissage et Transition	Préapprentissage AFP CFC Maturités professionnelles Formation pour adultes Cours préparatoires		Formations aux métiers utiles aux entreprises régionales d'Arc jurassien  Relations avec les faîtières métiers  Opportunités: Informations Collaboration recherches Mandats Communication
CEJEV - Centre jurassien d'enseignement et de formation - Delémont 3'300 étudiants	Ensemble des écoles de formation post- obligatoires du Jura	Divisions : Santé – social – arts Lycéenne Technique Commerciale Artisanale			Formations aux métiers utiles aux entreprises régionales arc jurassien Relations avec les faîtières métiers

					Opportunités : Informations Collaboration recherches Mandats Communication
<b>UNIL</b> – Université de Lausanne	Dorigny - Lausanne	Dont 3 facultés uniques en CH: Droit Sciences criminelles et adminnistration publique Biologie et médecine (FBM) ou géosciences et environnement (GSE)			
UniNE - Université Neuchâtel	Incubateur transfrontalier	Sciences Humaines Sciences Droit Sciences économiques	L'UNI Neu dispose d'un fonds d'innovation de CHF 5,3 Mio.	Participe au projet Cds  - Communauté du savoir : mise en place incubateur de projets transfrontaliers pour apporter soutien financier complémentaire et mise en relation Sous-unités : Instituts Laboratoires Pôles de compétences Ex : Biologie – Laboratoire biodiversité du sol Droit - Pôle de propriété intellectuelle et innovation	Incubateur Collaborations Recherche Publications  Opportunités: Formation continue Mandat incubateur

<b>UNIBE</b> – Université de Berne	Dév. durable Santé et Médecine Matière et univers Connaissances interculturelles Politique et administration	Création valeurs d'ordre scientifique, sociétal et économique	Centre de compétences international : Centre for Climate Change Research (OCCR) World Trade Institute (WTI)	Centres de compétences – réseaux scientifiques interdisciplinaires Ex : CC pour le management public (KPM) Cellules de développement dotées Ex : Chaire Vinetum pour la santé des abeilles	
**EPFL VD – École polytechnique fédérale de Lausanne	Campus : Lausanne Neuchâtel (Microcity)	2019: 11'450 étudiants 685 subsides 23 startups créées (Medtech, Electronics, Biotech, Cleantech, Micro- Nanotech, IT, Ingenieuring) Université entrepreneuriale Éducation Recherche Innovation	2012-2019 CHF 1.5 Mrd+ fonds levés par start-ups EPFL  150 bourses de recherches financées par le Conseil européen de la recherche ERC	EPFL Innovation Park En partenariat avec HE- Arc et UniNE: M2C SAMARC En partenariat avec HEIG-vd et l'Institut d'énergie et systèmes électriques: IntegrCiTy En partenariat avec HEIG-vd: Swiss Solar Boat	
INNO-FUTURES - Fonds national suisse de la recherche scientifique UniNE UNIBE HEG Arc	Au-delà des clusters	Créer, entretenir et développer des ressources communautaires d'innovation		Label Swiss Innovated ROREP Swisslab Projet BISCOTE Journée du Territoire Forum scientifique	Échanges Plateforme de projets Forums
**CSEM  Organisation suisse à but non lucratif :	Suisse Programmes de coopération EU	Soutenir l'innovation industrielle et rester à la pointe du transfert de micro technologies disruptives	2019 Contributions publiques : 43% Fonds pour la recherche : 26%	Partenaires - institutions de recherches. Ex : Paul Scherrer Institute Agroscope	Soutien à projets Financement Réseau national et international Collaborations Evènements

1/4 domaine des EPF + ville et canton NE 3/4 acteurs économiques suisses		Collaboration avec les universités suisses et les organisations de recherches RTOs Encourager les entrepreneurs Renforcer cette position en EU	Contributionsprivées : 31% Soutien à des projets : CHF 11.2 Mio.	Réseaux thématiques et initiatives. Ex : BaselArea.Swiss Microcity Micronarc Initiatives nationales	Inventaire  Opportunités : Informations Collaboration recherches Réseau Évènements
**FSM – Fondation Suisse Recherche en Microtechnique, Neuchâtel Fond. de droit privé	Initiative de la Confédération 11 cantons dont: Berne Neuchâtel Jura Vaud et 3 villes 12 associations 24 entreprises	Promouvoir la microtechnique et ses applications	Subventions cantonales CHF 32.5 K Gestion et Org. CHF 1.1 Mio.	Micronarc  Atelier fsrm-Kids  huit projets européens de recherche (micro et nanotechnologies)  Partenaire du projet ChipScope	Perfectionnement professionnel Organisation de congrès Conférences publiques et ateliers Gestion projets Études et Expertises Réseau  Opportunités: Accompagnement projets Collaboration- partenariats Réseau Communication

Tableau 10 Organismes de formation et de recherche

### 8. Parcs Technologiques

	oires / Partenaires – ernance		Axes de coopération		Potentiel de ressources pour le développement concerté de l'Arc jurassien
Oddv	Gouvernance		En relation avec :	Exemple d'actions - projets dans l'Arc jurassien	
**Y-Parc (VD) – Swiss Technopole SA Yverdon-les-Bains  Pôles de compétences : notamment cyber- sécurité, medtech et robotique	52 ha 200 entreprises 1800 collaborateurs  Entreprises régionales et internationales	Écosystème visant à favoriser le développement d'entreprises et startups et leurs succès sur les marchés national et internationaux	Incubateur – espace de travail collaboratif Accès exclusif pour start- ups s/Y-Parc: dév. design, prototype, R&D, industrialisation, propriété intellectuelle, business plan, financement, levée de fonds, valorisation, création entreprise, gaming, commercialisation, communication, cyber sécurité, pitch, gouvernance, RH, assurances, comptabilité	Partenaires Ville Yverdon Canton Vaud (SPEI) Innovaud Swissparks.ch ADNV CVCI SIC	Vitrine nationale et internationale Innovation Créateur d'emplois Collaborations interrégionales et internationales Services aux startups et entreprises  Opportunités: R&D Collaboration-partenariats Réseau Communication
Microcity NE – Pôle d'innovation Neuchâtel – La Chaux- de-Fonds  Domaines : Micro- nanotechnologies Micro-fabrication Processus d'industrialisation	1'000 chercheurs 7'000 étudiants 6'000 apprentis 800+ projets annuels de transfert technologique	Créer des emplois à valeur ajoutée Stimuler, soutenir, accélérer et promouvoir la réalisation projets innovation Valorise les compétences en R&D, transfert technologique et industrialisation	Mise à disposition : Ressources spécialisées Conseils Hébergement Financement Communication	Switzerland Innovation Park Network West EPFL Acteurs: CIFOM-Centre interrégional de formation des Montagnes Neuchâteloises CPLN-Centre Professionnel du Littoral Neuchâtelois	Créateur d'emplois Collaboration entre institutions de formation et recherches Accompagnement de projets tech Services aux startups et entreprises Mentoring Workshops  Opportunités:

			CSEM-Centre Suisse d'Électronique et de Microtechnique EPFL FSRM-Fondation Suisse Recherche en Microtechnique He-Arc UniNE	R&D Collaboration- partenariats Réseau Communication
*Creapole SA JU Delémont  Incubateur – accélérateur d'entreprises  Mandat de la Promotion économique du Canton JU	Canton JU	Diversifier le tissu économique régional JU Soutenir la création d'entreprises, l'innovation et le transfert technologique Sensibiliser-stimuler la créativité Motiver les pers. en formation dans les écoles supérieures jurassiennes	Partenariat tryptique avec FITEC Fondation d'impulsion technologique et économique et SJE SA sté jurassien d'équipement  Collaboration avec : platinn BaselArea.swiss	Expertise et méthodologie pour accompagnement de projets innovants Conseils Financement Offre locaux Identification projets Motiver personnes en formation  Opportunités: Expertises Collaboration-partenariats Réseau et Communication
**Parc Technologique de Saint-Imier JU be	Pôle de développement économique du canton de BE	Implantation d'entreprises high-tech à haute valeur ajoutée, microtechniques. Accueil de laboratoires en collaboration avec la HE-Arc et l'ARCM Accueil de sociétés actives dans les cleantech	Ass. de Recherche Communautaire des moyens de production Microtechniques ARCM Tornos Research Center I-Moutier incubateur	Hébergement Mise à disposition de locaux Laboratoire Collaboration Hautes Écoles Financement de projets Évènements Opportunités: Financements projets Collaboration- partenariats

			Réseau / Communication
**Swiss Innovation Park (SIP) Biel Bienne www.sipbb.ch	Organisation suisse privée sans but lucratif, qui exploite et soutient en priorité des activités de recherche appliquée et de développement liées à l'industrie	Regroupement de compétences en matière de recherche et développement Mise à disposition de laboratoires, ateliers et d'une Smart Factory Mise à disposition d'espaces modernes et modulables	Accélération de la transformation de résultats de la recherche en solutions commercialisables

Tableau 11 Parcs Technologiques

### 9. Autres institutions et organisme privés

Appellation - Territoires / Partenaires Gouvernance	-	Axes de coopération		
Gouvernance	Axes stratégiques	En relation avec :	Exemple d'actions - projets dans l'Arc jurassien	
**forum - Forum transfrontalier Arc jurassien (F - CH)  Association d'utilité publique : promotion et développement de la coopération transfrontalière entre la Suisse et la France sur l'arc jurassien Think Tank, actions sur le terrain, veille active, communications au service d'une identité transfrontalière de l'AJ	: Socio-économie Initiatives	Est soutenu par : Loterie Romande arcjurassien.ch / Arcjurassien.org Fondations privées	Plate-forme interactive Rencontres thématiques Ateliers Débats Publications Représentation Veille	Communication Mise en lien Réflexion – Sensibilisation  Opportunité: Réflexion concertée et visibilité

Fonds publics / \*Fonds privés / \*\*Fonds publics-privés /

Tableau 12 Autres institutions et organisme privés

### 5.2 Quelques entreprises phares de l'Arc jurassien

La révocation de l'édit de Nantes (1685) a influencé l'évolution régionale du futur tissu industriel hélvétique : globalement, la chimie à Bâle, l'orfèvrerie et la finance à Genève et la mécanique de précision dans l'Arc jurassien. La mécanique d'art a évolué en industrie horlogère, mobilisant les compétences de nombreux soustraitants, lesquelles sont aujourd'hui utiles aux domaines électronique, micro-mécanique, mécatronique, à la fabrication d'instruments de précision médicaux.

Les données de l'Office fédéral de la statistique (OFS) et les chiffres de l'Observatoire Statistique Transfrontalier de l'Arc Jurassien (OSTAJ) fournissent de nombreuses informations sectorielles, cantonales ou territoriales, mais aucune donnée structurée ne présente le tissu industriel de l'Arc jurassien suisse dans son ensemble et sur les quatre cantons.

Non-exhaustif, le tableau ci-dessous donne à voir quelques-unes des principales entreprises manufacturières présentes dans l'Arc jurassien suisse, y compris dans les communes membres du RVAJ. Ces entreprises sont souvent rattachées (donc dépendantes) à de grands groupes nationaux ou internationaux. Pratiquement toutes sont tournées vers l'export, tout particulièrement l'industrie horlogère, qui représente 40% des entreprises de cet inventaire. Elles sont génératrices d'emplois à forte valeur ajoutée et leur défi stratégique résidera dans leur capacité à rebondir suite à un cycle baissier comme celui de la pandémie COVID19, à améliorer leur modèle d'affaires (digitalisation, e-commerce, RSE, innovation) ou réinventer leurs activités pour servir de nouveaux marchés.

Le développement territorial pourrait amener la question des services de proximité utiles à ces industries : comment encourager les synergies et soutenir leur pérennité (financement, main d'œuvre, formation, incubateurs, immobilier, mobilité et plus globalement positionnement, image, lobbying). L'autre question que cet inventaire pose : comment valoriser le territoire jurassien, voire attirer financeurs et nouveaux acteurs grâce à l'image des marques prestigieuses présentes ?

JURA <sup>24</sup>	_	JURA Bernois <sup>25</sup>	_	NEUCHATEL <sup>26</sup>	_	VAUD <sup>27</sup>
JUKA	-	JUKA Bernois	-	NEUCHAIEL	-	VAUD

Entreprise	Secteur	Sièges cantonaux	Cantons	Collaborateurs <sup>28</sup>
Richemont International SA <sup>29</sup>	Horlogerie	Plusieurs	NE, VD	2'111
Nestlé (Orbe)	Agro-alimentaire <sup>30</sup>	Orbe	VD	>1′500
Philipp Morris Products SA	Tabac	Neuchâtel	NE	1'500
Celgene International (Bristol-Myers Squibb)	Pharma	Boudry	NE	900
LVMH Swiss Manufactures SA	Horlogerie	La Chaux-de-Fonds	NE	900
Densply – Maillefer Instruments Holding Sàrl	Biotechnologie / Pharma	Ballaigues	VD	800
Blancpain SA (Swatch Group)	Horlogerie	Le Sentier	VD	700
Audemars Piguet SA	Horlogerie	Le Brassus – Le Locle	VD	639

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Source pour le canton du Jura : Données non exhaustives fournies par l'Office de la Promotion Économique, Service de l'emploi et de l'économie

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Sources pour le Jura bernois : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement du canton de Berne, Office de l'économie, Promotion économique du canton de Berne, Biel/Bienne, <u>www.berninvest.be.ch</u>

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Sources pour le canton de Neuchâtel : Données approximatives tirées de Swissfirms et quelques informations auprès de la Chambre neuchâteloise commerce et industrie

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Sources pour le canton de Vaud : Données approximatives tirées de Swissfirms - sites internet des entreprises - articles de presse

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Sources : Données approximatives tirées de Swissfirms - sites internet des entreprises - articles de presse - avis d'expert

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Regroupement de plusieurs entreprises sous le groupe Richemont International SA dans l'Arc jurassien (exemple : Fabrique d'Horlogerie Minerva, Manufacture Horlogère ValFleurier, Piaget, Manufacture Cartier Joaillerie, STERN La Chaux-de-Fonds etc.). Sources : Arcinfo 2019

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Nestlé System Technology Centre - CPW (Cereal Partners Worldwide) - Nestlé Professional Beverage Centre - Nespresso - Centre de production - Nestlé Product Technology Centre - Fabrique Nescafé

Tilia I Diama AO	Discourse	N1 I. 24 . I	NIE	600
Takeda Pharma AG	Pharma	Neuchâtel	NE	630
Longines SA (Swatch Group)	Horlogerie	Saint-Imier	JuBE	>500
Manufacture des montres Rolex SA	Horlogerie	Bienne	JuBE	>500
Sonceboz SA	Mécatronique	Sonceboz	JuBE	>500
Straumann Villeret SA	Dentisterie	Villeret	JuBE	>500
Manufacture Ruedin SA (Swatch Group)	Horlogerie	Bassecourt	JU	470
Ateliers Busch SA	Equipement industriel	Chevenez	JU	461
CSEM	Recherche	Neuchâtel	NE	400
Sellita Watch Co. SA	Horlogerie	La Chaux-de-Fonds	NE	400
Cendres+Métaux SA	Micromécanique haute précision	Bienne	JuBE	entre 250 et 500
Tornos SA	Machines outils - pièces d'usinage	Moutier	JuBE	entre 250 et 500
British American Tobacco SA	Tabac	Boncourt	JU	360
Donzé-Baume (Richemont)	Horlogerie	Les Breuleux	JU	355
PRECI-DIP SA	Décoletage	Delémont	JU	351
Hevron SA	Machines-outils	Courtételle	JU	310
Willemin-Macodel SA	Machines-Outils	Delémont	JU	290
Vacheron Constantin (Richemont)	Horlogerie / Optique	Le Brassus	VD	250
Simon et Membrez SA (Swatch Group)	Horlogerie	Delémont	JU	245
Schott Suisse SA	Verres Optiques	Yverdon-les-Bains	VD	200
Vaucher Manufacture Fleurier SA	Horlogerie	Fleurier	NE	180
Swatch R&D SA	Horlogerie	Neuchâtel	NE	150
Heraeus Materials SA	Composants médicaux	Yverdon-les-Bains	VD	120
Eaton Industries Manufacturing Sàrl	Matériel électrique	Le Lieu	VD	99
Symbios Orthopédie SA	Prothèses orthopédiques	Yverdon-les-Bains	VD	95
Montres Breguet SA (Swatch Group)	Horlogerie	L'Orient / L'Abbaye	VD	49

Tableau 13 Entreprises phares (non-exhaustif) de l'Arc jurassien

# 5.3 Compilation des analyses des forces et faiblesses, opportunités et menaces, tirées des études réalisées depuis 1996 dans l'Arc jurassien (chapitre 3)

Les études et planifications présentées au chapitre 3 « Résumé et enseignements des principales études et planifications » ont effectué des analyses des forces et faiblesses ainsi que des opportunités et des menaces (AFOM) dans différents domaines. Un résumé est présenté ci-dessous.

#### Aspects stratégiques

Sujets traités dans les études	Eléments clés
Défis	Ruptures fonctionnelles liées à la géographie Frontière franco-suisse Marché du travail Captation des revenus des personnes et des entreprises (économie présentielle) Articulations avec les métropoles voisines Image Mise en œuvre des planifications Cohérence des planifications entre les niveaux institutionnels
Scénarios prospectifs	STRATEGIE INTERIEURE  Positionnement indépendant et affirmation d'une communauté de destin et d'une image communes  Espace économique intercantonal : économie productive et présentielle, innovation, nouvelles formes de travail  Gestion du foncier et des ressources naturelles  Gouvernance y. c. information  STRATEGIE EXTERIEURE  Orienter les sous-régions vers leurs métropoles voisines  Amélioration de l'attractivité pour les habitants, les entreprises, les touristes et les perspnnes en formation  Faciliter les mobilités transfrontalières  STATUT QUO  Fragmentation

Objectifs	VISION 2030 Un territoire organisé en réseaux, innovant et ouvert, au sein d'un espace préservé
	OBJECTIF GENERAL Renforcer la cohérence régionale : - supprimer la fragmentation, - renforcer l'attractivité (résidentielle et de loisirs, économique, touristique et por la formation) - renforcer un sentiment de coresponsabilité dans le développement et l'identification à un territoire partagé
	OBJECTIFS SPECIFIQUES Renforcement des systèmes industriels Renforcement de l'offre touristique Renforcement de l'attractivité présentielle Renforcement de la collaboration et de la coordination Renforcement des synergies avec les métropoles voisines

Tableau 14 Sujets traités dans les études : Aspects stratégiques

## **Aspects sectoriels**

Sujets traités dans les études	Eléments clés
Economie	FORCES Capacité à créer de la valeur et à l'exporter Base de main-d'oeuvre (pendulaires) Base de de rentiers  FAIBLESSES Performance économique globale inférieure à la moyenne Forte sensibilité aux fluctuations de la conjoncture mondiale et des taux de change Manque de dynamisme dans la création d'entreprises Les flux financiers quittent le territoire (notamment par les pendulaires)  MENACES Risques économiques : main d'œuvre frontalière, différentiels de revenus (CH-CH, F-CH)
Facteurs de localisation	FORCES Attractivité pour la branche horlogère  FAIBLESSES Faible positionnement compétitif (industrie, tourisme) Pénurie de main d'oeuvre qualifiée Secteur des services sous représenté Attractivité économique pour les investisseurs globalement inférieure aux moyennes nationales  OPPORTUNITES Proximité de deux régions métropolitaines dynamiques, l'Arc lémanique et l'agglomération bâloise Proximité de la frontière

Agriculture	FORCES Un environnement et des produits de qualité (spécialités régionales) Bonne structure des exploitations  FAIBLESSES Le potentiel agricole transfrontalier apparaît comme faible (règles du jeu pour les labels) Dépendance de décisions politiques (paiements directs, etc.) Multiplicité des associations dans les différents cantons Tourisme rural peu développé Produits de l'Arc jurassien mal identifiés Manque de maîtrise du marketing et de la distribution
Filière du bois	FAIBLESSES Il n'existe pas de structuration transfrontalière des filières bois, bois-énergie ou bois-construction AOC transfrontalière « Bois du Jura » (impossible en Suisse pour le moment)  POTENTIELS Transformation
Industrie	Culture industrielle fortement implantée Compétitivité du pôle de l'industrie horlogère Compétitivité du pôle de la technique médicale Coûts de production bas par rapport à d'autres régions suisses Ouverture sur l'extérieur (production princuipalement destinée à l'exportation)  FAIBLESSES Dépendance forte au secteur industriel Dépendance à de grands donneurs d'ordre situés en dehors du territoire (Sauf horlogerie suisse)  OPPORTUNITES/MENACES Savoir-faire industriel et technologique, potentiel de diversification Une économie industrielle mondiale en pleine mutation Existence de laboratoires et centres R&D de l'autre côté de la frontière Digitalisation : Arc jurassien 4.0
Services à l'industrie	FAIBLESSES Services à l'industrie peu développés Sous-représentations des activités les plus génératrices de croissance dans le secteur des prestations de services  MENACES Disparition progressive de l'offre locale de produits et de services

### Services à la population **FORCES** Large palette de services à la population **FAIBLESSES** Sous-représentations des activités les plus génératrices de croissance dans le secteur des prestations de services **MENACES** Disparition progressive de l'offre locale de produits et de services Hormis les transports, la thématique des services à la population et des équipements est extrêmement peu abordée dans l'Arc jurassien francosuisse **FORCES** Santé, gestion hospitalière, séniors Offre hospitalière satisfaisante **FAIBLESSES** Collaboration intercantonale insuffisante (barrières institutionnelles et administratives) OPPORTUINITE/MENACES Rationalisation du système hospitalier La formation des professionnels de santé semble être un enjeu important côté français Pénurie pour la partie française de professionnels de santé Désertification médicale **Energie FORCES FAIBLESSES** Prix dissuasifs Collaboration insuffisante entre les communes **OPPORTUITES** Large potentiel de développement des énergies renouvelables Tourisme **FORCES** Fort potentiel d'hébergement parahôtelier Lieux de détente pour les citadins Hétérogénéité des structures touristiques Aptitude des centres régionaux (Neuchâtel, Bienne, Soleure, Yverdon-les-Bains) à organiser congrès et séminaires **FAIBLESSES** Potentiel largement sous-exploité (secteur marginal) Mangue de coordination entre les organismes du tourisme Manque de culture touristique Faible capacité de rendement, déprise Manque de notoriété internationale en tant que destination touristique Qualité insuffisante des prestations d'hébergement Niveau des coûts et des prix élevés dans le secteur du tourisme Manque de produits commercialisables multi-acteurs

Les interactions touristiques transfrontalières sont plutôt limitées.

Locle, La Chaux-de-Fonds...) comparativement au côté français.

Routard transfrontalier.

L'offre hôtelière disponible près de la frontière du côté suisse est souvent de qualité moindre et à un prix peu compétitif (y compris en milieu urbain – Le

Il n'existe aucune action transfrontalière globale afin de promouvoir l'image touristique d'un Arc jurassien franco-suisse unique. Exception : Guide du

	Promotion touristique fragmentée en Suisse, difficile de développer une coopération transfrontalière et des offres communes  OPPORTUNITES  Hauteurs du Jura considérées comme « une oasis de calme »  Fort potentiel d'hébergement parahôtelier  Potentiellement promotion commune du massif avec Jura Trois-Lacs  Créer des offres de produits transfrontaliers
Transports	FORCES Capacités infrastructurelles suffisantes (mais mal exploitées) Infrastructures ferroviaires en bon état  FAIBLESSES Problèmes de coordination entre les cantons Coûts d'exploitation très élevés des lignes régionales Situation périphérique du réseau ferré Liaisons insuffisantes avec les autoroutes suisses et français

Tableau 15 Sujets traités dans les études : Aspects sectoriels

## Aspects transversaux

Sujets traités dans les études	Eléments clés
Territoire	CENERALITES L'Arc jurassien suisse est un territoire innovant et ouvert au sein d'un espace préservé. Organisé en réseaux, il s'appuie sur un maillage dynamique de villes complémentaires et est connecté aux métropoles voisines.  Occupation diffuse du territoire sans grand centre reconnu Structuration de l'Arc jurassien autour de quatre espaces aux dynamiques différentes et aux pratiques de coopération diversement intégrées Situation centrale en Europe  FORCES Sites de résidence attrayants le long des lacs situés en bordure du Jura  FAIBLESSES Situation périphérique à l'intérieur de la Suisse
Démographie	FORCES Population en légère hausse  FAIBLESSES Population vieillissante
Marché de l'emploi	FORCES Bassin de main-d'œuvre dans les régions françaises voisines Marché de l'emploi souple, comparé au niveau international  FAIBLESSES Pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans l'industrie  OPPORTUNITES Les compétences de la main-d'oeuvre des deux côtés de la frontière

dépassent l'horlogerie et se situent dans l'industrie de précision ou les microtechniques **Formation FORCES** Nombreux centres de formation d'un excellent niveau Réseau performant d'écoles supérieures et professionnelles spécialisées (centres de compétences) HES Arc: Collaboration BEJUNE Beaucoup d'efforts ont été consentis (études, groupes de travail) **FAIBLESSES** Barrières institutionnelles et géographiques Fragmentation du paysage de la formation Manque de systémisation de la formation continue Savoir-faire insuffisant des acteurs touristiques Les résultats ne correspondent pas à la mesure des moyens engagés Il n'existe pas de rapprochement transfrontalier entre les différentes formations horlogères **OPPORTUNITES** Horlogerie et medtech : forte expansion Renouvellement des compétences de la main d'oeuvre industrielle **MENACES** Microtechnique et métallurgie : restructurations constantes Attrait insuffisant des métiers techniques Marché du travail **FORCES** Tissu dense de PME Grand potentiel innovateur Personnel qualifié **FAIBLESSES** Problèmes du chômage Difficulté des jeunes à s'insérer sur le marché du travail Délocalisation des centres de décision hors de la région Difficulté pour les entreprises de trouver des sources de financement

Aménagement du territoire	FORCES Armature urbaine de type multipolaire Réseau des villes de l'Arc Jurassien (RVAJ)
	FAIBLESSES  Densité une sin a in a utilité a une service de la contraction de la con
	Densité urbaine insuffisante Difficile mise en commun des ressources
	Difficile complémentarité des équipements
	2 mone comprehensive dec equipomente
Environnement	FORCES
	-
	FAIBLESSES Gestion de l'eau
	Gestion de l'édu
	OPPORTUNITES Intensifier la collaboration entre les parcs
	MENACES
	Risques environnementaux dus aux flux de personnes, à l'urbanisation, aux
1	productions à risque
Institutions	FORCES Fiscalité attrayante comparée au niveau international
	Longue tradition de coopération intercantonale
	FAIBLESSES
	Fragmentation institutionnelle
	Concurrence entre les quatre cantons de l'Arc jurassien Fiscalité peu attrayante par rapport à d'autres régions suisses (en
	particulier pour l'imposition des personnes physiques)
	Faibles collaborations multi-acteurs
	OPPORTUNITES
	Appartenance à l'Espace Mittelland (sauf Vaud)  Existence d'organismes intercantonaux dont le territoire d'action est celui
	de l'Arc jurassien ( <b>arc</b> jurassien.ch et Réseau des villes de l'Arc jurassien,
	Jura & 3 Lacs, FAJI)
	·
Aspects socioculturels	FORCES
	FAIBLESSES
	Identification inexistante, vision inexistante et division culturelle de l'espace
	de l'Arc jurassien
	OPPORTUNITES
	Identité toujours plus marquée Son développement s'inscrit dans une perspective de développement
	durable et met en valeur la qualité de vie de cet espace préservé.
	Son identité régionale est soutenue par des actions fortes et symboliques à
	l'échelle de l'Arc jurassien.
	MENACES
	MENACES  Méconnaissance réciproque et incompréhensions (politique)
Relations franco-suisses	FORCES
	Dimension franco-suisse
	Collaborations existantes entre collectivités publiques frontalières
	La structure politique prend en compte la dimension transfrontalière de la
	région
	Collaborations à l'échelle locale : PNR du Doubs franco-suisse,

Agglomération urbaine du Doubs (AUD), coopération via des conventions entre la République et Canton du Jura et le nord franc-comtois (Aire urbaine, Territoire de Belfort, communauté d'agglomération de Montbéliard, etc.), aire Mont d'Or – Chasseron Haut-Jura – Jura vaudois (en devenir), convention Grand Besançon – La Chaux-de-Fonds.

#### **FAIBLESSES**

Flux transfrontaliers à sens unique (travail, consommation)
Potentiel de synergies sous-exploité
Cohérence interne insuffisante pour la défense des intérêts communs
Faible identité de l'Arc urassien transfrontalier
Faible interdépendance économique des entreprises françaises et suisses
Relations essentiellement fondées sur des échanges commerciaux

#### **OPPORTUNITES**

Nouvelle gouvernance transfrontalière

Tableau 16 Sujets traités dans les études : Aspects transversaux

# 5.4 AFFOM selon les quatre éléments de la vision

Les tableaux ci-dessous énumèrent de manière synthétique les principaux points positifs et négatifs qui ressortent des tableaux de détail du chapitre 5.3 pour chacun des piliers de la vision stratégique : terre, feu, air, eau.

#### 5.4.1 AFFOM Proximité (Terre)

Quelques éléments « plus » (+) du diagnostic	Quelques éléments « moins » (-) du diagnostic		
<ul> <li>Une armature urbaine de type multipolaire</li> <li>Le Réseau des villes de l'Arc jurassien</li> <li>Un environnement et des produits de qualité (spécialités régionales)</li> <li>Les hauteurs du Jura considérées comme une « oasis de calme »</li> <li>Un lieu de détente pour les citadins</li> </ul>	<ul> <li>Disparition progressive de l'offre locale de produits et services</li> <li>Densité urbaine insuffisante</li> <li>Population vieillissante</li> <li>Secteur des services à la population et aux entreprises sous-représenté</li> <li>Pas de grand centre urbain reconnu – Occupation diffuse du territoire</li> <li>Difficile mise en commun des ressources – Difficile complémentarité des équipements</li> </ul>		

Tableau 17 AFFOM Proximité

#### 5.4.2 AFFOM Valorisation (Feu)

Quelques éléments « plus » (+) du diagnostic	Quelques éléments « moins » (-) du diagnostic				
<ul> <li>Une économie industrielle mondiale en pleine mutation - Renouvellement des compétences de la main d'oeuvre industrielle</li> <li>Culture industrielle fortement implantée - Attractivité de la branche horlogère</li> <li>Savoir-faire industriel et technologique, potentiel de diversification - Produits de qualité</li> <li>Large potentiel de développement des énergies renouvelables</li> <li>Un environnement et des produits de qualité (spécialités régionales)</li> <li>Potentiel pour le développement de l'économie présentielle, facteur d'attractivité pour les habitants et les entreprises</li> <li>Base de rentiers (économie présentielle)</li> <li>Tissu dense de PME</li> <li>Grand potentiel innovateur</li> <li>Capacité à créer de la valeur et à l'exporter</li> <li>Compétitivité des pôles de l'industrie horlogère et de la technologie médicale</li> <li>Centres de formation d'un excellent niveau - Réseau performant d'écoles supérieures spécialisées (collaboration des centres de compétences)</li> </ul>	<ul> <li>Manque de dynamisme dans la création d'entreprises – flux financiers quittent le territoire</li> <li>Diversité économique insuffisante (dépendance forte au secteur industriel)</li> <li>Dépendance aux grands groupes situés en dehors du territoire – restructurations constantes (microtechnique)</li> <li>Faible collaboration multi-acteurs - Inexistence de filières valorisant le territoire CH ou le territoire transfrontalier. Pas de structuration transfrontalière des filières bois, bois-énergie ou bois-construction</li> <li>Pénurie de main d'œuvre qualifiée - Formations et formations continues insuffisantes</li> <li>Secteur des services aux entreprises et à la population sous-représenté</li> </ul>				

Tableau 18 AFFOM Valorisation

# 5.4.3 AFFOM Attractivité (Air)

Quelques éléments « plus » (+) du diagnostic	Quelques éléments « moins » (-) du diagnostic
<ul> <li>Un environnement et des produits de qualité (spécialités régionales)</li> <li>Hauteurs du Jura considérées comme une « oasis de calme »</li> <li>Fort potentiel d'hébergement para-hôtelier</li> <li>Potentiel de création d'offres de produits transfrontaliers</li> <li>Potentiel de promotion commune du massif avec Jurs &amp; 3 Lacs</li> <li>Lieux de détente pour les citadins - Sites de résidence attrayants le long des lacs situés en bordure du Jura</li> <li>Identité touristique toujours plus marquée de J3L - Mise en valeur de la qualité de vie de cet espace préservé.</li> <li>Potentiel de collaboration entre les trois Parcs Naturels Régionaux</li> </ul>	<ul> <li>Manque de notoriété - Produits de l'Arc jurassien mal identifiés</li> <li>Tourisme rural peu développé</li> <li>Qualité insuffisante des offres de loisirs et de tourisme et niveau des prix élevé dans ce secteur</li> <li>Potentiel touristique largement sous-exploité (infrastructures) - aucune action transfrontalière globale de promotion</li> <li>Savoir-faire insuffisant des acteurs touristiques</li> <li>Manque de coordination entre les organismes du tourisme</li> </ul>

Tableau 19 AFFOM Attractivité

## 5.4.4 AFFOM Emulation (Eau)

Quelques éléments « plus » (+) du diagnostic	Quelques éléments « moins » (-) du diagnostic			
<ul> <li>Dimension franco-suisse - Collaborations existantes entre collectivités publiques frontalières - Gouvernance CTJ</li> <li>La structure politique prend en compte la dimension transfrontalière de la région</li> <li>Longue tradition de coopération intercantonale</li> <li>Proximité de deux régions métropolitaines dynamiques, l'Arc lémanique et l'agglomération bâloise</li> <li>Appartenance à l'Espace Mittelland (sauf Vaud)</li> <li>Existence d'organismes inter cantonaux dont le territoire d'action est celui de l'Arc jurassien (arcjurassien.ch et Réseau des villes de l'Arc jurassien, Jura &amp; 3 Lacs, FAJI)</li> </ul>	<ul> <li>Fragmentation institutionnelle - Collaborations intercantonales et intercommunales insuffisante (barrières institutionnelles, administratives et géographiques)</li> <li>Potentiel de synergies sous-exploité - Méconnaissance réciproque</li> <li>Concurrence interne (4 cantons de l'Arc jurassien)</li> <li>Cohérence interne insuffisante pour la défense des intérêts communs - faible identité (Arc jurassien suisse et franco-suisse)</li> <li>Difficile mise en commun des ressources - Difficile complémentarité entre équipements</li> </ul>			

Tableau 20 AFFOM Emulation

### 5.5 Portrait statistique<sup>31</sup>

Ce portrait statistique s'appuie principalement sur les données disponibles auprès de l'OFS et de l'OSTAJ. Celles-ci permettent d'effectuer une analyse au niveau des districts. Le périmètre Arc jurassien de l'OSTAJ comprend les cantons du Jura et de Neuchâtel, ainsi que deux districts du canton de Berne (Jura bernois, Bienne) et deux districts du canton de Vaud (Jura-Nord vaudois, Nyon). Il convient toutefois de noter que

- les districts du canton de Neuchâtel ne sont pas réellement des districts, ceux-ci ayant été supprimés en 2018. C'est néanmoins le terme district qui est utilisé pour permettre une comparaison entre les cantons de l'Arc jurassien, étant entendu que dans le canton de Neuchâtel, ce terme désigne les régions ;
- Jusqu'en 2019, le périmètre de l'OSTAJ s'étendait sur six districts vaudois: Gros de Vaud, Jura-Nord vaudois, Lausanne, Morges, Nyon et Ouest Lausannois. Or, Lausanne abrite à elle seule 17% de la population et 24% des emplois de « l'Arc jurassien », ce qui fausse considérablement certaines statistiques.

# 5.5.1 Synthèse du profil socio-économique<sup>32</sup> de l'Arc jurassien (Suisse)

L'évolution moyenne de la population ainsi que le nombre d'emplois dans l'Arc jurassien doivent être considérés de manière différenciée. En principe, les districts du canton de Vaud ont connu une forte croissance démographique, dépassant la moyenne suisse de 9,4% entre 2010 et 2019, tandis que les autres districts de l'Arc jurassien ont été en dessous de la moyenne suisse, avec une croissance démographique de 1 à 9%. En prenant la moyenne de l'Arc jurassien, la population ainsi que le nombre d'emplois dans l'Arc jurassien ont augmenté de plus de 5% entre 2011 et 2016 et si le développement se poursuit, la barre du million d'habitants dans l'Arc jurassien pourrait être franchie très prochainement. Pour 957'248 habitants de l'Arc jurassien en 2016, on compte environ 564'117 emplois, ce qui montre qu'il y a un emploi pour deux personnes dans la région. En termes de population, Lausanne est clairement en tête de tous les autres districts et peut revendiquer 24% de la population totale d'Arc jurassien.

En termes d'emplois, le district des Franches-Montagnes est le district qui compte le plus grand nombre d'emplois dans le secteur primaire (12% en 2016) et dans le secondaire (47,9% en 2016) par rapport aux autres districts. Porrentruy compte 9% d'emplois dans le secteur primaire. Le Jura bernois, la région des Montagnes neuchâteloises, la région Val-de-Ruz et la région Val-de-travers y comptent près de 40% des emplois dans le secteur secondaire. Dans le secteur tertiaire, Lausanne est clairement en tête avec 93,2%, suivie par les autres agglomérations de l'Arc jurassien suisse (Nyon, Ouest Lausannois, région Littoral, Morges et Bienne). Les districts caractérisés par le secteur secondaire sont plus touchés par les fluctuations économiques que les autres, comme le montre la variation de l'emploi dans plusieurs bassins entre 2015 et 2017. Dans l'ensemble, le secteur secondaire représente 22,9% des emplois dans l'Arc jurassien et le secteur tertiaire 74.3%.

Ces chiffres montrent que les districts les plus ruraux sont dominés par le secteur secondaire et les centres urbains par le tertiaire. Dans le secteur secondaire, le secteur de l'horlogerie représente plus de 40% des emplois dans le district des Franches-Montagnes, la région des Montagnes neuchâtreloises, la région Val-de-Ruz et la région Val-de Travers. En comparaison suisse, le canton de Neuchâtel et le canton de Berne comptent ensemble 48% des emplois dans le secteur de l'horlogerie et de la microtechnique en 2020, tandis que le canton de Genève en compte 18%. Suivent le canton du Jura et le canton de Vaud.

L'écart entre les districts ruraux et urbains est moins prononcé en ce qui concerne le taux de dépendance économique, sauf pour Lausanne et l'Ouest Lausannois, qui se situent sous la barre des 60%. Tous les autres districts ont un taux de dépendance économique compris entre 60% et 76%. Seul Porrentruy et la région du Val de Travers ont un taux supérieur à 74%, ce qui pourrait entraîner un problème de "vieillissement" dans ces deux districts.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Cartes réalisées à partir des informations de la plateforme de l'Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc Jurassien, du Système d'information du territoire neuchâtelois (Source France : INSEE / Source Suisse : OFS) et de l'atlas statistiques de la Suisse (OFS)

<sup>32</sup> Sources : OFS, OSTAJ (Périmètre d'étude: Canton Jura, Canton Neuchâtel, Jura Bernois (Districts : Jura Bernois, Bienne), Canton Vauc (les districts Nyon, Morges, Ouest Lausannois, Lausanne, Gros de Vaud, Jura-Nord Vaudois)

L'Arc jurassien est également une région frontalière avec une moyenne de 8 % de frontaliers. En 2019 on a enregistreé 52'389 frontaliers. Dans le district de Porrentruy, la région Montagnes neuchâteloise, la région Val-de-Travers, les Franches-Montagnes, le Jura-Nord Vaudois, Nyon et Délémont les frontaliers représentent entre 14% à 26 % des emplois.

Sur le plan touristique, l'Arc jurassien et surtout la Région Jura & Trois-Lacs ont enregistré environ 776'000 nuitées en 2019. En comparaison avec la Suisse, la région est similaire à la région d'Argovie.

Année / Districts	Habitants	Emplois					Etablisse	ements		
	Total	Total	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire	Part de frontaliers dans l'emploi		Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire
2011	900'789	534'646					69'686			
2016	957'248	564'117	15'973	129'116	419'028		72'543	5'175	11'103	56'265
Jura bernois	6%	4%	7%	41%	52%	8.2%	5%	17%	21%	63%
Bienne	10%	10%	1%	27%	71%	0.6%	10%	3%	15%	82%
Gros-de-Vaud	5%	3%	9%	31%	60%	3.6%	4%	17%	18%	65%
Jura-Nord vaudois	9%	8%	5%	31%	64%	17.7%	9%	11%	19%	70%
Lausanne	17%	24%	0%	7%	93%	4.6%	19%	0%	8%	91%
Morges	8%	7%	6%	22%	72%	7.2%	9%	10%	15%	74%
Nyon	10%	8%	4%	15%	82%	16.6%	10%	5%	12%	83%
Ouest lausannois	8%	10%	0%	19%	81%	5.1%	6%	1%	19%	81%
Région Littoral	10%	10%	1%	23%	76%	5.1%	10%	4%	14%	83%
Région Montagnes	6%	6%	2%	45%	52%	22.7%	6%	8%	23%	69%
Région Val-de- Ruz	2%	1%	6%	39%	55%	7.9%	2%	13%	20%	67%
Région Val-de- Travers	1%	1%	7%	43%	50%	22.5%	1%	16%	23%	61%
Delémont	4%	4%	5%	33%	63%	14.4%	4%	12%	19%	69%
Les Franches- Montagnes	1%	1%	13%	48%	39%	21.9%	1%	29%	21%	50%
Porrentruy	3%	3%	9%	38%	53%	26.8%	3%	18%	19%	63%
	100%	100%					100%			

Les pourcentages calculés des secteurs de l'économie se réfèrent aux données de l'année 2016

Tableau 21 Survol statistique (Habitants, Emplois, Etablissements) 2011-2016-2019<sup>33</sup>, OSTAJ

-

<sup>33</sup> Sources : OFS, OSTA

#### 5.5.2 Données démographiques<sup>34</sup>

**Démographie** (Variation moyenne annuelle de la population résidente)

Dans les années de 2000 à 2010 la variation moyenne annuelle de la population résidente a été en baisse ou généralement stable dans l'Arc jurassien sauf dans les communes proches des grands centres urbaines (OFS, Communes, 2020).

Variation moyenne annuelle de la population résidante, en % ⊕

2.0 - 4.9

1.0 - 1.9

0.0 - 0.9

1.10 - 0.1

2.20 - 1.1

5.50 - 2.1

< -5.0

Suisse: 0.9

Variation moyenne annuelle de la population résidante, en personne ⊕

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1.500

1

**Démographie** (Evolution future) 2020-2050

Selon les projections de l'OFS, les cantons de Neuchâtel et du Jura enregistreront un taux de croissance de 6% maximum, ce qui est très proche du canton de Berne avec 9% mais différent de celui des autres cantons comme le canton de Vaud (29%) et de Fribourg (19%) (OFS, Cantons, 2020).

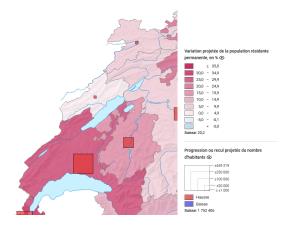


Figure 12 Variation et évolution de la population résidente (OFS)

<sup>34</sup> Sources : OFS, OSTA,

#### Démographie par disctrict

Population 2016 - (population totale - résidante permanente) (OFS) / (OSTAJ)

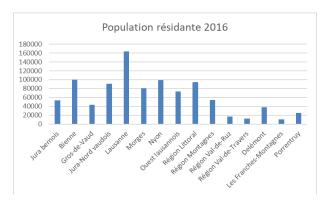


Figure 13 Démographie par districts, 2016, OSTAJ

Densité de population 2016 - (hab./km2<sup>35</sup>) (OFS) / (OSTAJ)

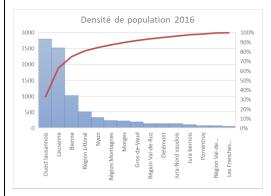


Figure 14 Densité de population, 2016, OSTAJ

Taux de dépendance économique 2016<sup>36</sup> (OFS) / (OSTAJ)

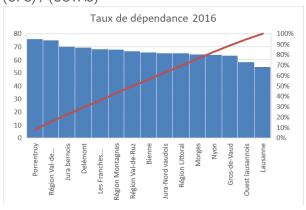


Figure 15 Taux de dépendance économique 2016<sup>37</sup>, OSTAJ

80

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Rapport entre la population et la superficie d'un territoire, la densité de la population est exprimée en habitants par kilomètre carré

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Exprimé en pourcentage, le taux de dépendance est le rapport entre la population des jeunes et des personnes âgées (moins de 20 ans et 65 ans et plus) et la population en âge de travailler

<sup>37</sup> Sources : OFS, OSTAJ

#### 5.5.3 Données économiques<sup>38</sup>

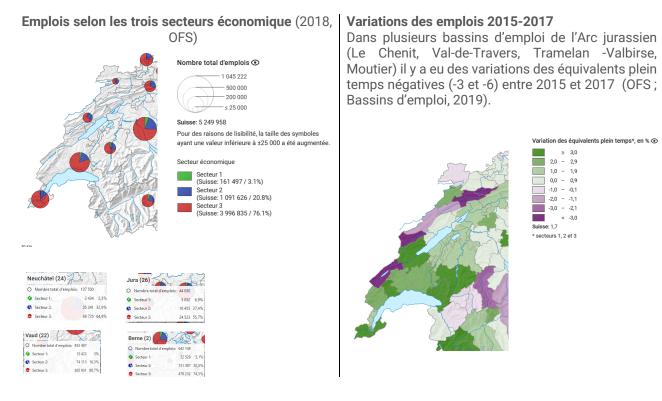


Figure 16 Emplois selon les trois secteurs économique et variations des emplois 2015-2017 (OFS)

81

<sup>38</sup> Sources : OFS, OSTA,

# **Structure de l'économie** (Horlogerie, fabrication d'instruments de mesures)

Dans les bassins d'emploi de la branche horlogère et de fabrication d'instruments de mesures, Le Chenit occupe la première position avec 45.1% (part des équivalents plein temps de l'agrégat de branches dans le total des équivalents plein temps), suivi par Saignelégier-Le Noirmont (32.9%), La Chaux-de-Fonds (30.6%), Val-de-Travers (24.5%), de Porrentruy (15.4%), Delémont (10.7%), Tramelan-Valbirse (10.2%), Moutier (10%), Bienne (8.6%) et de Neuchâtel (4.8%) (OFS 2018). Hors du périmètre de l'Arc Jurassien, le bassin d'emploi de Vernier-Lancy (6.1 %) dépasse celui de Neuchâtel concernant la branche (OFS; Bassins d'emploi, 2018)

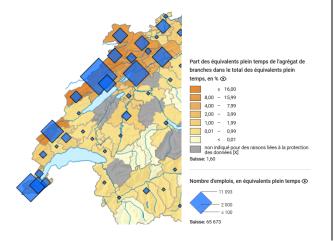
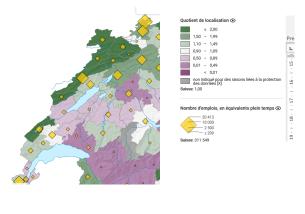


Figure 17 Structure de l'économie (OFS)

#### Structure de l'économie : Hautes technologies

Dans le quotient de localisation des hautes technologies on retrouve clairement les bassins d'emploi de l'Arc jurassien qui ont des quotients de localisation supérieurs à 2,00 (OFS; Bassins d'emploi, 2018).



#### Données économiques par district

Emploi total 2016: 564'117 (OFS) / (OSTAJ)

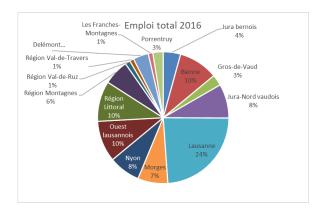


Figure 18 Emploi total en 2016, OSTAJ

Emploi total 2016 (564'117) par secteurs (OFS) / (OSTAJ)

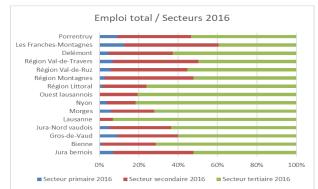


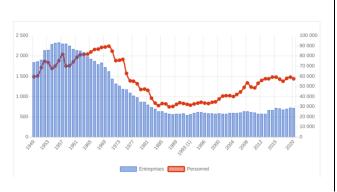
Figure 19 Emplois et établissements par secteurs en 2016, OSTAJ

#### 5.5.4 Données économiques concernant spécifiquement l'industrie horlogère<sup>39</sup>

Information et tendances sur le marché horloger<sup>40</sup>

- La Suisse produit environ 20 millions de montres par an<sup>41</sup> et occupe 50% du marché horloger mondial, avec un chiffre d'affaire de 50 milliards de francs.
- Segments du haut et du milieu de gamme : 95% des montres de plus de 1000 francs sont produites en Suisse.
- L'horlogerie compte pour environ 1.5% du produit intérieur brut (PIB) hélvétique et dans les cantons Neuchâtel, Berne, Genève, Soleure, Jura et Vaud, elle génère plus de 90% de la valeur ajoutée du secteur
- En 2019, les horlogers helvétiques ont exporté près de dix millions de montres en moins par rapport à 2016.
- En raison de la crise du coronavirus, seules 14 millions de montres ont été vendues par l'industrie horlogère suisse en 2020. Ces chiffres ramènent l'industrie aux chiffres de vente des années 1940.
- En Suisse à fin septembre 2020, les effectifs de l'industrie horlogère s'établissaient à 57'550 travailleur (baisse de 1553 postes, soit une diminution de 2.6% par rapport l'année précedante<sup>42</sup>).
- Défis structurels : pour le segment d'entrée de gamme (moins Fr. 200.-) Apple Watch a vendu en 2019 davantage de montres que l'ensemble de l'horlogerie suisse (en 2019 environ 28.5 Millions Apple Watch)

# Evolution des emplois et des établissements



#### Evolution des exportations 2019-2020



Figure 20 Evolution du nombre d'entreprises et des emplois<sup>43</sup> et évolution des exportations 2019-2020<sup>44</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Rapport OSTAJ, Sources OFS/OSTAJ, Convention patronale de l'Industrie horlogère suisse

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Swissinfo.ch – 21 juillet 2020 / Fédération de l'industrie horlogère suisse

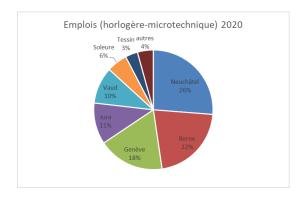
<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Les exportations horlogères suisses se sont élevées à 21,7 milliards de francs en 2019, soit une croissance de 2,4% par rapport à 2018.

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Convention natronale de l'industrie horlogère suisse – Communiqué de presse, 16 12 2020

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Convention patronale de l'industrie horlogère suisse, Recensement, sept 2020

<sup>44</sup> Fédération de l'industrie horlogère suisse FH

**Suisse :** Emploi 2020 (Horlogères et microtechniques)<sup>45</sup> : Total de 57'550 emplois



**Suisse :** Entreprises 2020 (horlogères et microtechniques)<sup>46</sup> : Total de 716 entreprises

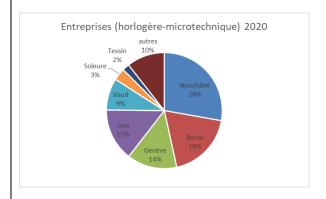


Figure 21 Emplois et entreprises horlogers/microtechniques en Suisse 2020

#### Horlogerie dans les districts

Année / Districts	Emplois total dans le secteur secondaire	% emploi horloger dans le secteur secondaire	% emploi horloger par rapport au total (2016) par districts	Nbr. établissements horlogers
2016	129′116	24%	30'800	590
Jura bernois	9'865	24%	8%	8%
Bienne	14'993	34%	17%	10%
Gros-de-Vaud	4'740	0%	0%	0%
Jura-Nord vaudois	14'852	31%	15%	9%
Lausanne	8'821	0%	0%	0%
Morges	9'211	1%	0%	2%
Nyon	6'430	6%	1%	2%
Ouest lausannois	10'946	0%	0%	1%
Région Littoral	12'601	8%	3%	6%
Région Montagnes	15'906	58%	30%	35%
Région Val-de-Ruz	2'769	46%	4%	1%
Région Val-de-Travers	2'556	49%	4%	4%
Delémont	6'992	23%	5%	6%
Les Franches-Montagnes	3'050	57%	6%	7%
Porrentruy	5384	36%	6%	9%

Tableau 22 Horlogerie: Emplois et établissements par secteur 2016<sup>47</sup>, OSTAJ

84

<sup>45</sup> Convention natronale de l'industrie horlogère suisse. Recensement, sent 2020

<sup>46</sup> Convention patronale de l'industrie horlogère suisse, Recensement, sept 2020

<sup>47</sup> Sources : OFS, OSTA,

#### Données sur le tourisme<sup>48</sup> 5.5.5

#### Tourisme (Nuitées)

En 2019, Jura & Trois-Lacs a enregistré 776'074 nuitées avec un pourcentage de clients suisse de plus de 61% en 2016 : 756'305 nuitées (OFS; Régions touristiques, 2019).

Nuitées - 3 000 000 1 500 000 - 500 000 Suisse: 39 562 039 ance des hôtes Suisse (Suisse: 17 922 428 / 45.3%) Etranger (Suisse: 21 639 611 / 54.7%)

Tourisme (Taux net d'occupation des chambreshôtels)

Le taux d'occupation des chambres dans les hôtels est d'environ 43% en 2019 pour la région Jura & Trois-Lacs (OFS; Régions touristiques, 2019)

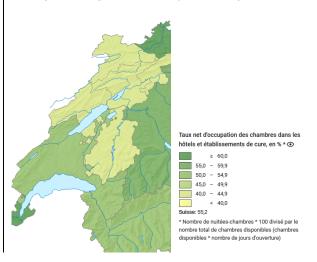


Figure 22 Cartes sur le tourisme (OFS)

#### Nuitées dans l'hôtellerie par région touristique, de 2014 à 2018 (2/2)

G2.2.8

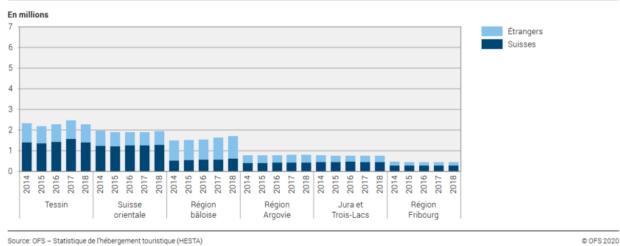


Figure 23 Nuitées par région Suisse<sup>49</sup>

@ OFS 2020

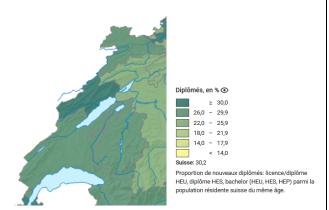
Périmètre	Nb. d'hôtels	Chambres d'hôtels	Nb. camping	Places camping clientèle de passage
Arc jurassien (FR + CH)	1097	28433	276	23704
Arc jurassien français Arc jurassien suisse	436	11668	160	16500
	661	16765	116	7204

Tableau 23 Tourisme Arc jurassien (Français et Suisse): Hébergement, OSTAJ

#### 5.5.6 Données sur la formation

#### Formation (Diplômés en %)

Le canton de Neuchâtel a le plus haut pourcentage de diplômés parmi la population résidente suisse du même âge (31.5%). Il est suivi du canton de Jura 29.2% et des cantons de Vaud 28.3% et de Berne 25.1% (OFS; Cantons, 2019)



**Institutions de formation** selon le degré de formation (OFS; Cantons, 2019)

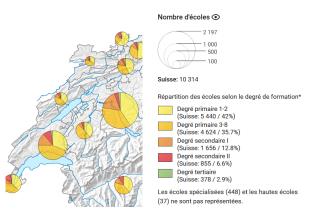


Figure 24 Diplômés en % et répartition des écoles selon le degré de formation

#### Formation achevée la plus élevée (degré tertiaire)

C'est dans le canton de Neuchâtel que la part de la population résidente (de 25 ans et plus) qui a achevé une formation du degré tertiaire est la plus grande à l'échelle de l'Arc jurassien. Neuchâtel avec 31.4% est suivi du district de Bienne (29.3%), puis viennent le Jura-Nord Vaudois (28.1%), Délémont (25.6%), Les Franches-Montagne (24.3%), Porrentruy (23.6%) et le Jura-Bernois (23.6%) (OFS; Districts<sup>50</sup>, 2016-2018).

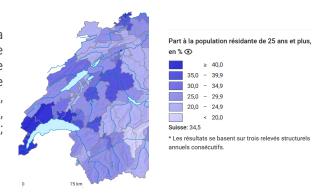


Figure 25 Formation achevée la plus élevée

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> Dans le canton de Neuchâtel, il n'y a plus de districts mais 4 régions - l'OFS prend donc le canton entier lorsqu'il fixe les « districts » de référence spatiale.

#### 5.5.7 Données territoriales<sup>51</sup>

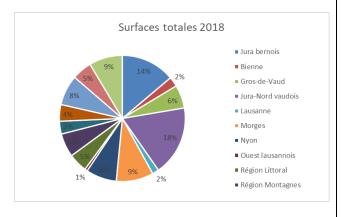
Superficie total de l'Arc jurassien: 3889 km2

Agricoles: 18.8%

Eau et zones humides : 42.9%

Artificialisés: 8.3%

# Surfaces totales 2018 - (km2) (OFS) / (OSTAJ) - par districts



# Surfaces en détail 2018 - (km2) (OFS) / (OSTAJ) - par districts

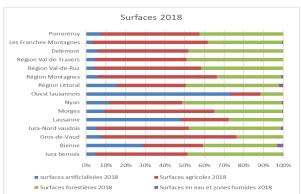


Figure 26 Les données territoriales de l'Arc jurassien en 2018 par districts, OSTAJ

#### Densité, urbanisation, divers territoires

#### Densité

Les grands centres urbains avec une densité supérieure de 1'000 habitants par km² de surface totale sont la commune et les communes autours de Bienne, les communes du littoral neuchâtelois, la commune d'Yverdon et les communes des centres de l'Arc lémanique autour de Nyon, Morges et Lausanne. On retrouve plusieurs autres centres avec une densité moindre entre 300 et 999 habitants par km² de la surface totale (communale), Delémont, La-Chaux-de-Fonds, Orbe, Penthalaz et Echallens étant les communes à plus forte densité avec plus de 500 hab/km² (OFS; Communes, 2019).

#### Centres urbains et espaces sous influence urbaine

Carte (OFS) illustrant les zones d'influence des centres urbains d'une grande et moyenne densité (OFS; Communes, 2012).

87

<sup>51</sup> Sources: OFS, OSTAL

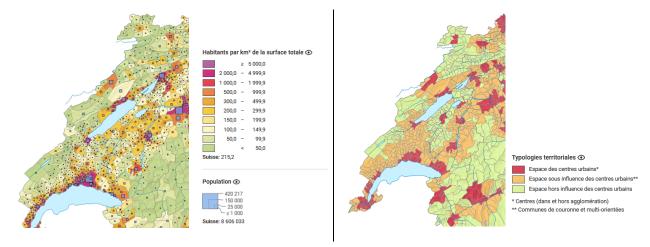


Figure 27 Carte sur la densité

Figure 28 Les zones d'influence des centres urbains

Les cartes qui suivent (OFS) illustrent les espaces urbains et le périmètre des régions de montagne:

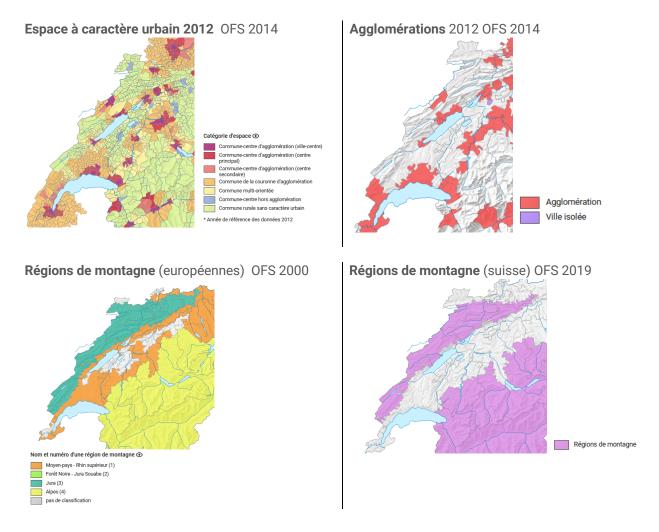


Figure 29 Cartes sur les espaces urbains et les régions de montagne

#### 5.5.8 Accessibilité, Services

#### **Pendulaires**

Dans le canton du Jura et de Neuchâtel, respectivement 72.2% et 62.3% des pendulaires utilisent un transport motorisé privé comme principal moyen de transport pour se rendre sur leur lieu de travail (OFS; Canton, 2017).

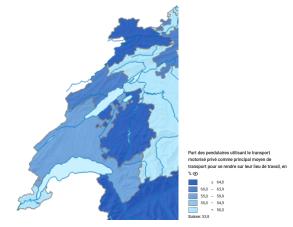


Figure 30 Part des pendulaires utilisant principalement le transport motorisé privé

#### Indice d'accessibilté

Dans les MS région Jura, Jura Bernois, Val-de-Travers et dans la Vallée, l'indice d'accessibilité est supérieur à 150, ce qui est au-dessus de la moyenne suisse de 100 (OFS; MS Régions, 2008).

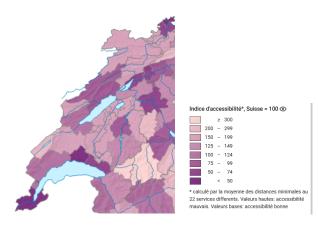


Figure 31 Indice d'accessibilité - Suisse

#### Flux des pendulaires 2014 (OFS)

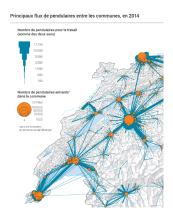


Figure 32 Flux des pendulaires (OFS)

# **Densité des médecins** dans le secteur ambulatoire (OFS 2019)

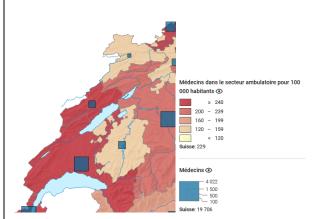


Figure 33 Densité des médecins

#### 5.5.9 Autres thématiques de l'Arc jurassien suisse

#### Récolte de bois 2019 (OFS)

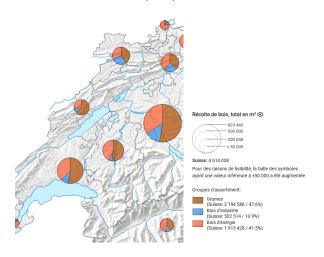


Figure 34 Carte sur la récolte de bois en m<sup>3</sup>

#### Fiscalité Charges fiscale du revenu brut du travail

Généralement la charge fiscale du revenu (CHF 80'000.-) brut du travail et de plus de 5% dans la majorité des communes de l'Arc jurassien, excepté dans les communes du canton de Vaud (Charges fiscale des personnes mariées, élevant deux enfants, revenu brut de CHF 80'000.-. OFS; Communes, 2018)

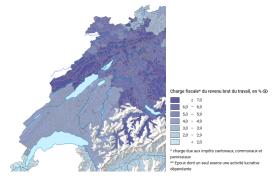


Figure 36 Charge fiscale du revenu brut du travail en %, par commune (OFS)

# Agriculture – Exploitations et surface agricole utile 2019 (OFS)

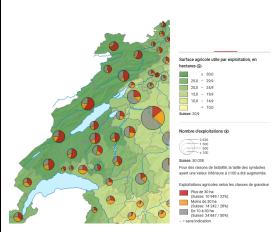


Figure 35 Carte sur la dimension des exploitations agricoles (en ha) et le nombre des exploitations.

# 6 Index des illustrations

Figure 1 Périmètre d'action d'arcjurassien.ch	3
Figure 2 Périmètre du RVAJ en 2021	
Figure 3 Périmètre de l'Arc jurassien franco-suisse (Arcjurassien.org)	
Figure 4 Périmètre de coopération du programme Interreg France-Suisse	
Figure 5 Périmètre de la destination Jura & Trois-lacs	
Figure 6 Périmètres élargis de l'Arc jurassien	
Figure 7 Principales études et planifications	
Figure 8 Benchmarking International Arc Jurassien suisse: Options stratégiques	
Figure 9 Benchmarking International Arc Jurassien suisse: Stratégie interieure / extérieure	
Figure 10 Diagnostic économique de l'Arc jurassien : Leviers d'action	
Figure 11 Tendances planétaires	
Figure 12 Variation et évolution de la population résidente (OFS)	
Figure 13 Démographie par districts, 2016, OSTAJ	
Figure 15 Taux de dépendance économique 2016, OSTAJ	
Figure 16 Emplois selon les trois secteurs économique et variations des emplois 2015-2017 (OFS)	
Figure 17 Structure de l'économie (OFS)	
Figure 18 Emploi total en 2016, OSTAJ	
Figure 19 Emplois et établissements par secteurs en 2016, OSTAJ	
Figure 20 Evolution du nombre d'entreprises et des emplois et évolution des exportations 2019-2020	
Figure 21 Emplois et entreprises horlogers/microtechniques en Suisse 2020	
Figure 22 Cartes sur le tourisme (OFS)	
Figure 23 Nuitées par région Suisse	
Figure 24 Diplômés en % et répartition des écoles selon le degré de formation	
Figure 25 Formation achevée la plus élevée	
Figure 26 Les données territoriales de l'Arc jurassien en 2018 par districts, OSTAJ	
Figure 27 Carte sur la densité	
Figure 28 Les zones d'influence des centres urbains	
Figure 29 Cartes sur les espaces urbains et les régions de montagne	
Figure 30 Part des pendulaires utilisant principalement le transport motorisé privé	
Figure 31 Indice d'accessibilité - Suisse	
Figure 32 Flux des pendulaires (OFS)	
Figure 33 Densité des médecins	
Figure 34 Carte sur la récolte de bois en m <sup>3</sup>	90
Figure 35 Carte sur la dimension des exploitations agricoles (en ha) et le nombre des exploitations	90
Figure 36 Charge fiscale du revenu brut du travail en %, par commune (OFS)	90
Tableau 1 Partenaires stratégiques de l'Arc jurassien	8
Tableau 2 Autres acteurs du développement et partenaires mobilisables	
Tableau 3 Principales politiques publiques pouvant concerner l'Arc jurassien	
Tableau 4 Principaux acteurs	
Tableau 5 Offices fédéraux	
Tableau 6 Programmes et organismes de mise en œuvre	
Tableau 7 Associations régionales	
Tableau 8 Associations touristiques	
Tableau 9 Organismes de soutien aux projets agricoles et de montagne	
Tableau 10 Organismes de formation et de recherche	
Tableau 11 Parcs Technologiques	63
Tableau 12 Autres institutions et organisme privés	
Tableau 13 Entreprises phares (non-exhaustif) de l'Arc jurassien	
Tableau 14 Sujets traités dans les études : Aspects stratégiques	
Tableau 16 Sujets traités dans les études : Aspects sectoriels	
Tableau 17 AFFOM Proximité	
TUDIOUU 17 7 H T OIVI I IOAHIIILO	/ U

Tableau 18 AFFOM Valorisation	75
Tableau 19 AFFOM Attractivité	76
Tableau 20 AFFOM Emulation	76
Tableau 21 Survol statistique (Habitants, Emplois, Etablissements) 2011-2016-2019, OSTAJ	78
Tableau 22 Horlogerie: Emplois et établissements par secteur 2016, OSTAJ	84
Tableau 23 Tourisme Arc jurassien (Français et Suisse): Hébergement, OSTAJ	86

# 7 Bibliographie et liens

- Un développement concerté de l'Arc jurassien, Groupe de concertation des régions de montagne, juin 1996 et 1997 (2 publications)
- Rapport de Benchmarking International Arc Jurassien suisse, BAK Basel, 2007
- Actes de la plateforme de concertation SW L'arc jiurassien 2009 2011
- Diagnostic économique de l'Arc jurassien, HE Arc, 2017
- Programmes intercantonaux NPR de l'Arc jurassien 2012-2015, 2016-2019, 2020-2023
- Diagnostic territorial consultation CTJ 2014
- CTJ Stratégie de coopération transfrontalière 2016-2020
- Rapport annuel SwissRe 2019, risques planétaires: <a href="https://reports.swissre.com/2019/">https://reports.swissre.com/2019/</a>
   épidémies, guerres commerciales, changement climatique, leadership politique
- Drawdown: 100 solutions to reverse global warming | Chad Frischmann <u>https://www.youtube.com/watch?v=D4vjGSiRGKY&list=LL05lbdJzA7g6U4fDzsPeO3Q&index=3&t=0s</u>
- Bill Gates: La prochaine épidémie? Nous ne sommes pas prêts, TEDx, Mars 2015 https://www.ted.com/talks/bill\_gates\_the\_next\_outbreak\_we\_re\_not\_ready?language=fr
- RIS Suisse occidentale
  - https://www.youtube.com/watch?v=R\_RRIzY6WAM&feature=youtu.be
- Livre blanc de la politique régionale
  - https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Standortfoerderung/Regional\_Raumordnungspolitik/Aktuelles/weissbuch.html
- Projet de territoire suisse, ARE, 2012
  - https://www.are.admin.ch/are/fr/home/developpement-et-amenagement-du-territoire/strategie-et-planification/projet-de-territoire-
  - suisse.html#:~:text=Le%20Projet%20de%20territoire%20Suisse,les%20niveaux%20de%20l'Etat.
- Communs innovatifs
  - https://www.communs-innovatifs.ch/fr
- Cartes interactives de Arc Jurassien franco-suisse (OSTAJ) <a href="https://www.arcjurassien.org/ostaj/atlas-cartographique">https://www.arcjurassien.org/ostaj/atlas-cartographique</a>
- The Brand Pyramid and Diagnostic canvas <a href="https://agencealps.com/cas-pratiques-d-utilisation-de-l-attractiveness-canvas/?cn-reloaded=1">https://agencealps.com/cas-pratiques-d-utilisation-de-l-attractiveness-canvas/?cn-reloaded=1</a>
- Un chercheur a imaginé une Suisse à neuf ou treize cantons au lieu des 22 actuels Pierre-Alain Rumley (ex-directeur de l'ARE, ex-Conseiller communal de Val-de-Travers et président du RVAJ)
  - https://www.arcinfo.ch/articles/suisse/un-chercheur-a-imagine-une-suisse-a-neuf-ou-treize-cantons-au-lieu-des-22-actuels-343298
- Global Investor 1.17, January 2017, Change for a better world, Credit Suisse
- Projet de territoire suisse, ARE, 2012
- Le supercanton de l'Arc jurassien, précédé de l'enjeu de Moutier, Jean-Claude Rennwald, L'Aire 2014,
   Préface de Didier Berberat
- OFS Office fédéral de la statistiques, Atlas statistiques de la Suisse
- OSTAJ Observatoire statistiques; <a href="https://www.arcjurassien.org/ostaj/presentation">https://www.arcjurassien.org/ostaj/presentation</a>
- Convention patronale de l'industrie horlogère suisse, Recensement, sept 2020
- Fédération de l'industrie horlogère suisse FH

#### L'équipe :

### Conception

Urbaplan : Pierre-Alain Pavillon, Carole Lanoix, Irene Gil

Serec : Etienne Mounir, François Parvex et Domminique Faesch

#### **Mandants**

**arc**jurassien.ch / RVAJ : Mireille Gasser, Benoît Morel et Jacques Florey avec la participation du SECO







